TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 050 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 10 - LUNDI 11 AOUT 1980

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 235 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.B., 35 p.; Irlande, 55 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'armée turque face aux troubles

Dans le climat de guerre civile larvée que connaît la Turquie, le procès des responsables des émeutes qui firent cent onze morts en décembre 1978, à Karamanmaras, illustre assez bien l'attitude à laquelle les responsables militaires paraissent pour l'instant vouloir se tenir : fermeté et relative modération.

Fermeté face à la violence politique et religieuse, car avec quelque huit cent quatre-vingt-deux inculpés, pour la plupart sunnites, et deux cent soixante-sept peines de mort requises, ce procès est le plus gigantesque qu'ait jamais connu la Turquie. Modération, toutefois, car le nombre de peines capitales finalement prononcées marque le souci du tribunal militaire de ne pas jeter d'huile sur le feu.

L'état-major souhaite, officiellement du moins, contenir dans son rôle de « gardienne des institutions » une armée sur laquelle l'extrême droite fait de plus en plus pression pour l'entraîner dans une intervention plus directe, même si, dans les provinces soumises à l'état de siège, la tutelle militaire est déjà plus que lourde.

Dans ces zones, la répression du terrorisme donne lieu à des excès inadmissibles. Plusieurs organisations humanitaires internationales ont dénoncé, ces derniers mois, les tortures, les conditions de détention effroyables et les arrestations arbitraires. On sait avec quel zèle — les mouvements d'extrême droite assurant leur concours — l'ordre a été rétabli en février dernier à Izmir, où onze mille ouvriers étaient en grève ; à Corum, plus récemment, où les sunnites rééditèrent à l'encontre de la minorité alévite les événements de Karamanmaras ; enfin, le mois dernier, à Yozgat, où l'extrême gauche avait pris le contrôle de la municipalité.

Avec quinze morts par jour en moyenne, la violence politique, qui a fait environ trois mille cinq cents victimes depuis les événements de Karamanmaras, a atteint la semaine dernière son point culminant. Elle frappe désormais au sein de la classe politique qui, pendant des années, avait été épargnée par les actes terroristes.

Cette classe politique, cependant, parvient de moins en moins à faire la preuve de la solidité des institutions démocratiques et ne sait pas trouver le minimum d'accord qui permettrait peut-être d'enrayer la violence. L'Assemblée nationale n'est pas parvenue, depuis la fin du mois de mars, à élire un président de la République. Les projets du gouvernement visant à renforcer les moyens de la lutte contre le terrorisme sont bloqués faute d'accord entre les deux principales formations, le Parti de la justice du premier ministre, M. Demirel, et le Parti républicain du peuple que dirige M. Ecevit.

Si ce dernier a récemment donné son accord à celui des textes envisagés qui augmente les pouvoirs des commandements militaires dans les régions soumises à l'état de siège, il demeure résolument hostile au rétablissement des cours de sûreté et à l'instauration de l'état d'urgence.

M. Demirel accuse le Parti républicain du peuple de saborder sa nouvelle législation et, par son intransigeance, d'encourager le terrorisme de gauche. M. Ecevit, de son côté, dénonce la complaisance du gouvernement à l'égard de l'extrême droite.

Les deux hommes, qui, depuis dix ans, se relaient à la tête de l'Etat, sont toujours incapables de s'entendre pour former le mouvement d'union nationale qui, en de telles circonstances, s'imposerait. L'armée, jusqu'à présent, est restée muette. Elle attend, avec une impatience croissante, le vote des mesures anti-terroristes. La tenue d'élections anticipée à l'automne, qui semble être la préoccupation principale de M. Demirel, ne paraît pas de nature à apaiser ses inquiétudes et à dénouer la situation.

(Lire nos informations page 4.)

LA CONVENTION DÉMOCRATE

La quasi-totalité des délégués engagés à l'égard de M. Carter entendent lui rester fidèles

Les délégués à la convention démocrate, qui s'ouvre lundi 11 août à New-York, doivent décider le jour même, par un vote de procédure, s'ils s'estiment liés par l'allégeance qu'ils ont déclarée au cours des « primaires ». Selon un sondage publié vendredi 8 août par le « Washington Post », la quasi-totalité des mille neuf cent quatre-vingt-cinq délégués qui s'étaient déclarés en faveur de M. Carter sont déterminés à lui rester fidèles et à refuser une « convention ouverte », où chacun aurait liberté de choix, ce que propose le sénateur Kennedy.

La majorité nécessaire pour obtenir l'investiture du parti démocrate est de mille six cent soixante-six voix. Le sénateur Kennedy, qui n'est soutenu que par mille deux cent trente-quatre délégués, continue pourtant son combat et affiche un étonnant optimisme. La cote de M. Kennedy auprès des démocrates a remonté, il est vrai, ces dernières semaines : 43 % d'entre eux lui sont favorables, contre 47 % à M. Carter.

Le président devrait suivre de sa résidence de Camp David l'ouverture de la convention et ne se rendre à New-York que mercredi soir.

La presse soviétique, qui continue à marquer ses préférences pour M. Kennedy, multiplie les attaques contre M. Carter, ainsi d'ailleurs que contre M. Reagan, mais se garde de récuser à l'avance le futur interlocuteur, quel qu'il soit, de l'U.R.S.S.

L'embarras de Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Les Soviétiques ont l'indignation sélective. Quand M. Nixon était empêtré dans le scandale du Watergate, ils avaient attendu plusieurs mois avant d'en parler pour ne pas mettre publiquement en cause la moralité d'un interlocuteur apprécié. Ils n'ont pas eu les mêmes scrupules avec M. Carter. Les frasques de son frère ont été immédiatement rapportées par la presse, qui dénonce la corruption, l'autoritarisme, les abus de pouvoir, « *caractéristiques de la démocratie américaine* ». La seule restriction est que les moyens d'information soviétiques ont attendu plusieurs semaines pour indiquer le nom du « pays arabe » avec lequel M. Billy Carter entretenait des rapports fructueux.

Cette différence de traitement s'explique non par la gravité du scandale mais par les personnes impliquées. Les Soviétiques, qui n'ont jamais éprouvé pour M. Jimmy Carter une grande sympathie, sont trop heureux d'ajouter un chapitre à la liste de ses malheurs.

Même s'ils ne le mettent pas directement en cause dans cette affaire, ils y voient la preuve que le président n'a pu moraliser la vie politique, comme il a échoué dans son action extérieure. Au moment de la convention démocrate de New-York, tout indique qu'ils n'ont pas changé d'avis à ce sujet.

Les critiques sur M. Carter sont quotidiennes. Aucun aspect de sa politique ne trouve grâce aux yeux des commentateurs. A propos de la « *nouvelle stratégie nucléaire des Etats-Unis* », l'agence Tass vient de lui promettre implicitement le sort de Hitler s'il est « *le premier à appuyer sur le bouton* » (de la guerre nucléaire).

Il est constamment pris à partie personnellement par la presse. On critique son « *ton pathétique et hypocrite* », quand on ne l'accuse pas de proférer « *beaucoup de dangereuses absurdités* ». Ces expressions pourraient ne pas dépasser le niveau d'une polémique normale envers le dirigeant d'un pays avec lequel l'U.R.S.S. a, depuis plusieurs mois, de très mauvaises relations, mais elles traduisent des sentiments plus profonds.

Pendant les premières années du mandat de M. Carter, les Soviétiques ont été désorientés par celui que la *Pravda* appelle de nouveau « *le planteur de cacahuètes* ». Maintenant, ils sont fixés : M. Carter a commencé par les agacer avec sa campagne en faveur des droits de l'homme.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

LA BOLIVIE APRÈS LE COUP D'ÉTAT

Le gouvernement clandestin espère qu'il sera reconnu par plusieurs pays latino-américains

Deux officiers ont été tués au cours d'affrontements entre des militaires et des civils armés, a-t-on appris de source militaire à La Paz le vendredi 8 août. La date et le lieu de ces affrontements ne sont pas précisés. C'est la première fois qu'un tel incident est mentionné depuis le coup d'Etat du 17 juillet.

La Commission interaméricaine des droits de l'homme a demandé d'autre part au nouveau régime bolivien de pouvoir enquêter sur le terrain à la suite des nombreuses dénonciations de violations des droits de l'homme. Plus de cent cinquante personnes seraient réfugiées dans des ambassades à La Paz, en particulier dans celles du Mexique et du Venezuela.

De Washington, enfin, M. Paz Zamora, ancien candidat à la vice-présidence, chargé des relations internationales dans le « gouvernement d'unité nationale » formé dans la clandestinité, nous a fait savoir qu'il comptait sur la reconnaissance diplomatique de plusieurs pays latino-américains.

Candidat à la vice-présidence de la coalition de centre-gauche qui a remporté les élections du 29 juin, M. Jaime Paz Zamora est chargé d'assurer les relations internationales du gouvernement d'unité nationale que vient de constituer, dans la clandestinité, M. Hernan Siles Zuazo.

M. Paz Zamora doit à un attentat de se trouver aujourd'hui à Washington. Le 2 juin, il était à bord d'un petit avion dans lequel aurait dû également prendre place M. Siles Zuazo, et qui s'est écrasé au départ de La Paz. Des six occupants, seul M. Paz Zamora a eu la vie sauve, en réussissant à sauter de l'appareil. Grièvement blessé, il a ensuite été transporté dans un hôpital de Washington, où il a été surpris par le coup d'Etat.

Avant d'entreprendre un voyage en Equateur, puis dans diverses capitales d'Amérique latine et d'Europe, M. Paz Zamora nous a exposé les objectifs du gouvernement clandestin bolivien.

« En formant ce gouvernement d'unité nationale, *dit-il*, nous voulons tenir nos promesses et remplir le mandat que nous avait confié le peuple bolivien lors des élections du 29 juin. Ce mandat est très clair : il traduit la volonté du peuple de vivre dans un régime démocratique sous la direction du gouvernement de l'Union démocratique et populaire (U.D.P.) qu'il a librement choisi. Mais, à la suite du coup de force des militaires, le gouvernement clandestin d'unité nationale repose sur des bases beaucoup plus larges que celui qu'aurait formé l'U.D.P. si le processus démocratique avait été respecté. »

« Ce gouvernement clandestin, *ajoute-t-il*, dispose de l'appui de la majorité des formations politiques représentées au Parlement issu des élections du 29 juin. »

Propos recueillis par
JEAN-CLAUDE BUHRER.

(Lire la suite page 3.)

POINT

La presse et l'argent

Les mois d'août se suivent et se ressemblent. Chaque année y voit surgir au premier plan de l'actualité l'un ou l'autre de ces journaux en péril qui jalonnent l'histoire de la presse.

La Librairie Hachette, décidément résolue à ne plus soutenir ses « canards boiteux », négocie l'un des derniers fleurons de son groupe de presse, le Journal du dimanche, puis, au terme d'une journée des dupes, dément avoir conclu l'affaire avec M. Jean-Charles Lignel, à qui Lyon semble déjà une trop petite métropole. Mais si d'autres acquéreurs, mieux en cour...

Régentée par M. Hersant, l'Aurore ne se distingue plus du Figaro que par la première page... et encore ! On se rapproche à grands pas de l'idéal prêté aux industriels de la presse : un journal sans journalistes.

Elles sont bien loin les prometteuses utopies de 1944. Dans la majorité des cas, l'information, fille soumise, obéit ou à la volonté de l'Etat ou à la toute-puissance de l'argent. Or l'argent n'a pas, comme on pourrait être tenté de le croire, une bonne odeur « de gauche » et une mauvaise odeur « de droite ». Là où il joue le premier rôle, il modifie profondément la finalité de l'information.

L'entreprise de presse se doit désormais d'être comme les autres, et les lois qui la protégeaient sont peu à peu ou abrogées, notamment sur le plan fiscal, ou cyniquement bafouées grâce à l'indifférence ou à la complicité du pouvoir politique. L'aide aux petits journaux, seule susceptible de sauvegarder le pluralisme, n'est plus qu'un thème à discours.

En mai 1956, alors que les capitaux industriels se lançaient à l'assaut du Monde, notre fondateur posait publiquement cette question : « La presse peut-elle s'affranchir des exigences de l'argent ? » Un quart de siècle a passé et les protestations hypocrites ne sont même plus nécessaires. La réponse s'exprime sans déguisement : c'est non. Un non que seules contestent quelques voix solitaires.

(Lire page 5.)

Au-delà de la grève des chalutiers à Boulogne-sur-Mer

La pêche européenne en crise

(Lire page 12.)

Point de vue

Trente ans de Giscard ?

par LAURENT FABIUS (*)

M. Valéry Giscard d'Estaing a été nommé pour la première fois au gouvernement le 8 janvier 1959 (1). Depuis, sauf pendant trois ans (1966-1969), il a constamment occupé des fonctions ministérielles, avant d'entrer à l'Elysée. Le calcul est donc simple. Si Giscard est réélu président de la République, c'est-à-dire si le pouvoir lui est confié jusqu'en 1988, tout Français ayant eu sa majorité en 1958 atteindra la cinquantaine sans avoir connu d'autre responsable, d'abord de nos finances, ensuite de notre économie, puis de notre État. Est-ce souhaitable ? C'est une des principales questions posées par la prochaine élection présidentielle.

En réalité, revoilà soulevé le problème de l'alternance. En France, aujourd'hui, pas d'alternance. Les conséquences sont graves. D'autant moins acceptables que le pouvoir est fort ; qu'il pratique une politique dure pour les faibles ; et que majorité et opposition sont séparées par quelques centaines de milliers de voix seulement.

Au plus haut niveau de l'Etat, il n'est pas bon que les mêmes hommes, les mêmes groupes occupent trop longtemps le pouvoir. Les intérêts se transforment en privilèges. Les équipes deviennent des clans. L'homme placé aux leviers de commande rencontre avec le temps les réflexes de l'arbitraire royal. Les petites facilités s'installent. Puis les grandes. Quand les complicités et le secret assurent l'impunité, les abus et les malversations se multiplient. La faveur remplace le mérite. La « famille » dirige l'Etat. Une ou plusieurs générations d'hommes et de femmes sont a *priori* écartées des responsabilités, récusées parce que d'opinion différente. La démocratie est blessée.

Ce manque d'alternance nuit aussi à l'efficacité de l'action publique. Toute entreprise a besoin du temps pour réussir. Mais elle a besoin également de dialogue, de remises en cause, de regards différents et de propositions nouvelles. Les idées se sclérosent quand on les maintient hors époque. *A fortiori*, lorsqu'elles étaient contestables dès l'origine. Par exemple, il serait intéressant de recenser la plupart des mesures fiscales décidées depuis vingt ans. On constaterait que l'inégalité devant l'impôt, l'arriération de nos droits de succession, l'aberration du mécanisme des charges sociales, le caractère anti-économique d'une législation qui avantage la spéculation et pénalise les placements productifs, tout cela porte la marque directe du premier fiscaliste de France. L'alternance est nécessaire avec une bonne politique. Encore plus avec une mauvaise.

(Lire la suite page 5.)

(1) D'abord secrétaire d'Etat aux finances, il devient ministre des finances et des affaires économiques le 18 janvier 1962.

(*) Député de Seine-Maritime, secrétaire national du P.S.

« CHEMINS DE LA CRÉATION », A ANCY-LE-FRANC

Pastellistes contemporains

Après Estève et les dessins d'écrivains, voici Maryan et le pastel au château d'Ancy-le-Franc. L'association Yonne et Tourisme et Louis Deledicq ont donc pris l'habitude de jumeler leurs expositions estivales. La disposition et les dimensions des lieux se prêtent à cette bifurcation des « Chemins de la création » qui en tous cas sortent des sentiers battus...

... Même en ce qui concerne le « Pastel », titre assez explicite. Seule la technique très spéciale de ce crayon de couleur sec et friable — de cette craie si on préfère — sert de « liant », paradoxalement, au rendez-vous d'œuvres d'inspiration aussi diverse. Objection : n'en pourrait-on pas dire autant de la peinture à l'huile ou de l'aquarelle et justifier ainsi n'importe quel accrochage hétéroclite ? Mais non. Ce serait méconnaître la spécificité (horrible mot !) du pastel, ses extraordinaires possibilités qui se sont peu à peu élargies; en dépit de la difficile conservation d'une poudre aussi fugace que la diaprure d'une aile de papillon.

Une petite incursion dans le passé avec « la Belle Chocolatière » qui n'a pas volé son nom de Jean-Etienne Liotard — reproduite sur l'affiche — et quelques spécimens-témoins du siècle dernier choisis pour leur rareté démontrent que si le pastel demeure le matériau idéal du portrait — signé Carpeaux ou Wyspiasky par exemple, — il peut parfaitement convenir au paysage, avec Devambez ou Ravier.

Ni les célèbres portraits de Chardin, ni ceux de Quentin de La Tour, ni Degas qui a ressuscité cet art : l'exposition ne se veut pas une anthologie des grands noms qui, à un moment donné, ont été conquis par les vertus d'un procédé alliant la rapidité de l'exécution à la fraîcheur et à l'éclat des coloris. Son organisateur a battu le rappel des pastellistes contemporains, à part (presque) entière comme Sam Szafran, ou épisodiques comme Hartung. On voit déjà l'envergure de l'éventail.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

ÉVIDENCES MILITAIRES

Nouvelle doctrine nucléaire : en cas de guerre, mieux vaudrait commencer par viser les objectifs militaires de l'ennemi, pour tenter d'annihiler ses possibilités de réplique, plutôt que de chercher à atteindre les populations civiles concentrées dans les villes.

Qui vient de découvrir ces évidences ? Les Américains, exactement trente-cinq ans après l'explosion de la première bombe atomique, ce qui prouve bien que, si les militaires sont capables de penser juste, ils n'y parviennent pas forcément rapidement.

MICHEL CASTE.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LE RÉEXAMEN DU TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION

La position des États-Unis sur la lutte contre la dissémination nucléaire s'est assouplie

Lundi 11 août s'ouvre, à Genève, la deuxième conférence de réexamen du traité de non-prolifération nucléaire (T.N.P.). Comme lors de la précédente conférence, organisée en 1975, les pays parties au traité — ils sont cent treize à ce jour — sont invités à faire le point sur l'application de ce texte, par lequel les pays qui ne disposent pas de l'arme nucléaire se sont engagés à ne rien faire pour l'acquérir et à placer sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) l'ensemble de leurs installations nucléaires.

Selon la plupart des spécialistes, rien de spectaculaire ne devrait émerger de cette conférence, où l'on peut essentiellement s'attendre à voir, une fois de plus, les pays en voie de développement reprocher aux grandes puissances l'insuffisance de leurs efforts pour ralentir la course aux armements (la prolifération « verticale ») et accuser les pays industrialisés de maintenir, à leur égard, une politique discriminatoire en limitant, au nom des risques de prolifération « horizontale », leur droit à l'accès à la technologie nucléaire, pourtant reconnu par le traité.

La nécessité de lutter contre la prolifération des armes nucléaires, qui fut un des grandes thèmes « idéalistes » de la campagne de M. Carter en 1976, n'apparait plus guère dans les discours américains. M. Carter n'y a fait allusion dans aucune de ses grandes interventions électorales, et son adversaire républicain ne fera certainement pas de surenchère dans ce domaine. L'humeur du pays ne se prête pas à des développements « pacifistes », même si ceux-ci s'exercent aux dépens des autres (il s'agit toujours d'empêcher des tiers d'acquérir l'arme nucléaire).

Il ne faut donc pas s'attendre, au cours de la conférence de Genève, à un quelconque activisme de la part des Etats-Unis, qui furent pourtant, au milieu des années 60, les grands promoteurs du T.N.P., signé en 1968 et ratifié en 1970 par les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne (1).

La précédente conférence de réexamen du traité, en 1975, avait eu lieu un an après l'explosion nucléaire indienne. Celle-ci, réalisée avec du plutonium produit grâce à un réacteur et à du combustible nucléaires fournis par le Canada, et à de l'eau lourde de provenance, semble-t-il, américaine, avait incité les Etats-Unis à imposer de strictes restrictions à leur politique d'exportation de technologie nucléaire. Les Américains s'employèrent, d'autre part, à fixer de nouvelles règles du commerce nucléaire international. Cet effort, réalisé en collaboration avec les principaux pays exportateurs (dont l'Union soviétique, la France, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne), aboutit en 1977 aux directives de Londres, par lesquelles ces pays s'engageaient à contrôler sérieusement leurs exportations de matériels « sensibles ».

Le T.N.P. demeure, selon le mot d'un haut responsable américain, *« l'axe essentiel de la politique des Etats-Unis en matière de lutte contre la prolifération nucléaire »*. Mais la défense de cette politique s'est faite, ces derniers mois, singulièrement moins véhémente. Répondant, le 30 juillet, à une question sur des ventes d'uranium très enrichi français à l'Irak, un porte-parole du département d'Etat reconnaissait que *« l'affirmation publique »* des grands principes pouvait varier en intensité en fonction des circonstances, même s'il ajoutait que *« le souci américain »* d'éviter l'accession de nouveaux Etats à l'armement nucléaire *« restait le même »*. Alors que Israël protestait énergiquement contre les livraisons françaises à l'Irak, le département d'Etat faisait savoir, sur un ton assez neutre, que des *« conversations »* avaient eu lieu à ce sujet avec Paris, et rappelait que, en tout état de cause, l'Irak était signataire du T.N.P., et donc soumis aux contrôles de l'A.I.E.A.

L'administration américaine fait aussi preuve d'une certaine souplesse à l'égard de l'Inde, qui était pourtant, depuis l'explosion de 1974, la grande accusée. Passant outre aux recommandations de la commission de réglementation nucléaire, M. Carter a décidé, en juin, d'autoriser deux livraisons d'uranium enrichi à ce pays. La loi fort restrictive sur la non-prolifération, que le Congrès a adopté en 1978, limite en principe les exportations nucléaires américaines aux seuls pays acceptant de mettre sous contrôle international l'ensemble de leurs installations atomiques, ce qui n'est pas le cas de l'Inde. La Maison Blanche fait valoir que ce pays a demandé les licences d'exportation avant l'expiration du « délai de grâce » de deux ans prévu par la loi (2) et qu'il est victime des lenteurs de l'administration. Mais cette argumentation ne convainc pas le Congrès, qui peut encore s'opposer à la décision présidentielle, mais a décidé de n'examiner cette question qu'après la fin de la convention démocrate.

Une dégradation du climat

Plusieurs pays « potentiellement dangereux » ne sont pas parties au T.N.P. : on peut citer, notamment, le Pakistan, l'Inde, l'Argentine, le Brésil, Israël, l'Afrique de Sud. L'objectif à long terme des Etats-Unis, et de beaucoup d'autres pays, serait bien sûr de les voir adhérer un jour. Mais cet objectif paraît encore lointain, et la conférence de Genève ne permettra, semble-t-il, guère de progrès.

Certes, le gouvernement américain peut se targuer d'avoir, au moins partiellement, rallié certains pays dans son effort pour limiter les risques, en particulier sur les garanties concernant les exportations. Mais il porte aussi la responsabilité d'une nette dégradation du climat des relations internationales dans le domaine nucléaire : le désir de M. Carter de voir ses principaux alliés s'accorder avec lui sur la nécessité de mettre « hors la loi » le retraitement des combustibles nucléaires (qui permet la séparation du plutonium) et la commercialisation des réacteurs surgénérateurs (qui utilisent ce plutonium) s'est heurté à une fin de non-recevoir, polie mais ferme, de la part de pays comme la France, le Japon, l'Allemagne fédérale ou la Grande-Bretagne. A tel point que l'administration démocrate laisse prévoir un assouplissement de sa position sur ce point, tandis que, dans leur programme, les républicains plaident ouvertement pour le retraitement.

Surtout, la nouvelle législation américaine a conduit unilatéralement l'administration à demander la renégociation de contrats précédemment signés ; ce qui a provoqué un vif ressentiment chez les pays en développement ; ceux-ci, déjà inquiets des risques de formation d'un « cartel » des pays exportateurs dont témoignaient, selon eux, les directives de Londres, ont beau jeu de dénoncer ce qu'ils considèrent comme une violation flagrante des principes de libre accès à la technologie nucléaire contenus dans l'article IV du T.N.P. Ce point sera largement au centre des débats de Genève, où les pays en développement demanderont une nouvelle fois qu'un débat s'engage pour aboutir, enfin, à des règles claires, et non discriminatoires, leur donnant l'assurance de contrats, et d'une coopération à long terme.

Mais la raison majeure du changement d'attitude des Etats-Unis, et de leur souplesse prévisible à Genève, est, de toute évidence, la détérioration du climat international depuis la fin de 1979. M. Ralph Earle, directeur de l'Agence américaine pour le contrôle des armes et le désarmement, qui dirigera la délégation des Etats-Unis à Genève, s'en est expliqué sans ambages devant les sénateurs. *« Nous présenterons* [à Genève] *un bilan positif de l'action américaine en faveur du contrôle des armements nucléaires,* a-t-il déclaré ; *et nous mettrons l'accent sur notre engagement à progresser davantage, tout en reconnaissant que les tensions nées de l'agression soviétique en Afghanistan ont créé un climat qui rend ces efforts plus difficiles. »*

DOMINIQUE DHOMBRES et XAVIER WEEGER.

(1) Deux puissances nucléaires ne sont pas parties au traité : la Chine et la France. Celle-ci, qui justifie son refus de signer à cause du caractère « *discriminatoire* » du T.N.P., a publiquement affirmé, et notamment dès le 12 juin 1968, sa volonté d'en respecter néanmoins toutes les dispositions.

(2) Le Non-Proliferation Act donnait un délai de deux ans à l'administration américaine pour renégocier les accords signés entre les Etats-Unis et d'autres pays, afin de les mettre en conformité avec la loi.

Les livraisons d'uranium enrichi à l'Irak

LES ÉTATS-UNIS DEVRAIENT FAIRE PRESSION SUR LA FRANCE écrit le « Washington Post »

Les Etats-Unis devraient faire pression sur le gouvernement français pour qu'il renonce à céder de l'uranium très enrichi à l'Irak, écrit le *Washington Post* dans un éditorial publié le 8 août.

Les Etats-Unis fournissent la plus grande partie de l'uranium très enrichi dont la France a besoin, souligne l'éditorialiste : *« Depuis 1957, les Etats-Unis en ont livré plus de 5 000 kilogrammes à la France (...). Mais c'est parce que les Etats-Unis couvrent la plupart des besoins de la France que celle-ci peut vendre 70 kilogrammes de ce qu'elle produit à l'Irak. Cela met certainement les Etats-Unis en position de force pour insister auprès de la France pour qu'elle n'exporte que le combustible plus sûr, Caramel, qu'elle a mis au point ».*

[Le combustible Caramel est un combustible faiblement enrichi conçu par le Commissariat à l'énergie atomique pour remplacer l'uranium très enrichi (apte à la fabrication d'armes nucléaires) dans les réacteurs de recherche. Comme l'écrit le « Washington Post », la France « a apparemment laissé l'Irak refuser » que ce type de combustible prenne la place du combustible très enrichi originellement prévu.

Il n'est pas sûr, en revanche, qu'une menace d'embargo de la part des Etats-Unis sur les livraisons d'uranium très enrichi à la France puisse avoir l'effet que l'éditorialiste du « Washington Post » semble lui prêter : la raison essentielle de ces importations est économique, cet uranium très enrichi américain coûtant moins cher que celui que produit l'usine militaire de Pierrelatte. Les besoins du programme militaire français étant aujourd'hui sensiblement stabilisés, la capacité de Pierrelatte serait largement suffisante pour prendre le relais des livraisons américaines.]

UN LIBRAIRE AUDACIEUX

Une librairie suisse installée dans les bâtiments de l'ONU à Genève a refusé de retirer de la vente un livre de politique-fiction, *l'Iceberg*. Dans cet ouvrage, deux journalistes, Arnaud de Borchgrave de *Newsweek* et Robert Moss de *l'Economist*, décrivent, à leur façon, les techniques de désinformation du K.G.B. et recherchent les espions-dormeurs, ces taupes chères à John Le Carré, notamment parmi les fonctionnaires de l'ONU.

L'ordre d'enlever l'ouvrage avait été donné par M. Luigi Cottafavi, un Italien, directeur général du siège européen des Nations unies. M. Cottafavi est cité dans ce livre à propos du cas d'un officier du K.G.B. (Comité soviétique de la sécurité d'Etat), M. Guéli Dnieprovski, chef du personnel du siège de l'ONU à Genève, dénoncé comme espion du K.G.B. par un transfuge. Les auteurs racontent que les deux hommes déjeunaient ensemble, ce qui n'est d'ailleurs un secret pour personne.

Après l'intervention de M. Cottafavi, la librairie a consulté son propriétaire et reçu l'ordre de continuer à vendre *l'Iceberg*. Quant au service de presse de l'ONU, il affirme ne rien savoir de l'ordre donné à la librairie par M. Cottafavi. — *(U.P.I.)*

(1) J.-C. Lattès, Tallandier, 1980 (« le Monde des livres » du 30 mai).

PROCHE-ORIENT

Iran

A L'INITIATIVE DU PARLEMENT

M. Bani Sadr propose la nomination de M. Radjai au poste de premier ministre

Le Parlement iranien a décidé de proposer au président Bani Sadr la nomination de M. Mohammad Ali Radjai au poste de premier ministre, a déclaré vendredi 8 août l'ayatollah Hachemi Rafsandjani, président de l'Assemblée (*le Monde* du 9 août).

« Au cours de la réunion à huis clos tenue jeudi par le Parlement, cent sept députés sur les cent cinquante-cinq présents se sont prononcés en faveur de M. Radjai. Nous avons décidé de présenter notre choix au président de la République », a déclaré l'ayatollah Rafsandjani au micro de Radio-Téhéran.

M. Radjai, député de Téhéran pour le parti de la République islamique, ancien ministre de l'éducation du gouvernement Bazargan et qui est connu pour ses opinions intégristes, a été reçu vendredi soir par l'imam Khomeiny en présence de M. Bani Sadr. Ce dernier, qui doit, aux termes de la Constitution, désigner le nouveau premier ministre, a approuvé ce samedi le choix du parlement.

Dans la matinée de vendredi, plusieurs centaines d'Iraniens avaient manifesté à Téhéran à l'occasion de la *journée de Jérusalem*, organisée par les autorités.

Les responsables iraniens, dans tous leurs discours, se sont présenté comme les champions de la lutte contre Israël, en n'hésitant pas à accuser de passivité tous les autres gouvernements de la région. Ils ont notamment cité l'Arabie Saoudite, Koweït, l'Egypte et l'Irak.

« Chasser tous les corrompus »

Ainsi, l'ayatollah Khomeiny, dans un discours diffusé à plusieurs reprises depuis mercredi soir par Radio-Téhéran, a appelé *« tous les musulmans du monde à se révolter contre leurs gouvernements qui sont entre les mains des superpuissances »*. *« Cette journée de Jérusalem,* a-t-il ajouté, *doit être le début d'un grand mouvement qui nous permettra, avec l'aide de Dieu, de chasser tous les corrompus de la terre de l'islam. »*

Tous les orateurs ont présenté la *« libération de Jérusalem »* comme la deuxième étape de la *« révolution islamique »*, après l'éviction du chah.

A cette occasion, une « ambassade de Palestine » a été inaugurée à Téhéran par le président iranien Bani Sadr et le représentant de l'O.L.P., M. Hani El Hassan, en présence de Mgr Hilarion Capucci, ancien évêque de Jérusalem. Devant quelque deux cents personnes rassemblées dans le jardin de l'ancienne « représentation » de l'Etat d'Israël, le président Bani Sadr a réaffirmé le soutien de la révolution islamique iranienne à la lutte pour la libération de la Palestine.

A Moscou, l'ambassadeur iranien, M. Mohamed Mokri, a adressé une mise en garde à *l'U.R.S.S., menaçant de réduire* la représentation diplomatique à Moscou à *« un simple chargé d'affaires »*, si l'Union soviétique ne suspendait pas son aide militaire à l'Irak. *« Moscou, en fournissant des armes à l'Irak,* a-t-il dit, *soutient une lutte impérialiste dirigée contre l'Iran révolutionnaire. »* M. Mokri avait officiellement demandé au Kremlin la suspension de l'aide militaire à l'Irak dès le 11 avril dernier. Sa démarche n'avait pas eu de suites.

Lundi soir, devant plus de trois cent mille manifestants réunis autour de l'ambassade américaine, un député de Téhéran avait attaqué *Moscou* avec une violence inhabituelle. *« L'U.R.S.S.,* avait-il affirmé, *a la chance que nous soyons occupés à lutter contre les Etats-Unis. Nous ferons avec l'Union soviétique la même chose qu'avec les Etats-Unis si elle ne met pas un terme à trois complots : les provocations du Toudeh, les livraisons d'armes à l'Irak, et le meurtre de nos frères afghans. »* — *(A.F.P., A.P.)*

● *Dix-neuf personnes* ont été exécutées le vendredi 8 août en Iran, rapporte, samedi, la presse iranienne. Ces exécutions portent à deux cent trente-neuf le nombre de personnes passées par les armes depuis le début du ramadan, le 14 juillet dernier.

Parmi les suppliciés figurent notamment deux personnes exécutées à Anzali (250 kilomètres au nord-ouest de Téhéran) pour *« corruption »*, et deux autres, pour *« répression de militants islamiques »*, à Dezfoul (Khouzestan). A Birdjand (750 kilomètres au sud-est de Téhéran), un homme a été exécuté pour *« viol »* et un autre pour *« port d'arme, saisie de terres illégales et relations sexuelles »*. A Hamadan (Khouzestan), une femme a été passée par les armes pour *« corruption et trafic de drogue »*. Ces exécutions s'ajoutent à celles de dix personnes, à Kermanshah (600 kilomètres à l'ouest de Téhéran), et de deux personnes, à Malayer (400 kilomètres au sud-ouest de la capitale). — *A.F.P.)*

L'attitude des étudiants khomeinistes exaspère l'opinion américaine

De notre correspondante

New-York. — Le président Carter est-il en train de donner une nouvelle preuve d'indécision ? L'affaire des cent quatre-vingt-douze étudiants iraniens arrêtés le 27 juillet à Washington, après une violente manifestation destinée à célébrer la mort du chah, transférés à New-York, puis soudain libérés dans des conditions peu claires, a ranimé les sentiments d'hostilité contre le régime de Téhéran.

Ces sentiments qui s'étaient déjà manifestés d'une façon tumultueuse après la prise d'otages, en novembre, et que M. Carter avait alors réussi à calmer, renaissant de plus belle. Jeudi 7 août, les étudiants libérés, escortés de quelques sympathisants musulmans, se sont empressés d'organiser un défilé à Washington. Plusieurs centaines de contre-manifestants, brandissant des drapeaux américains et des caricatures de l'imam Khomeiny, la corde au cou, se sont massés sur le passage du cortège, contenus à grand-peine par la police. Les cris, les insultes, les jets de pierres et d'œufs frais fusaient, tandis que les manifestants s'abritaient derrière leurs pancartes à la gloire de la révolution islamique. *« Jetez-les dehors ! »*, titrait en manchette géante le quotidien populaire *New York Post*.

Une manifestation identique avait eu lieu la veille à New-York, quand les Iraniens *sortis* de prison se sont installés pour la nuit dans une mosquée du quartier de Queens. Assiégés par une foule furieuse, ils avaient dû quitter subrepticement leur refuge à l'aube.

Mardi 5 août, on apprenait soudain que tous les étudiants, sauf deux, avaient fini par donner à la police les informations qu'elle demandait sur leur identité, et avaient été trouvés dans une situation parfaitement légale. En conséquence, ils étaient libérés. Mais le lendemain, cinquante officiers des services d'immigration de New-York se mettaient en grève pour protester contre la libération, à leurs yeux hâtive, des Iraniens.

Jeudi, un porte-parole du département d'Etat a démenti que celui-ci soit intervenu pour faire libérer les détenus de crainte que l'affaire n'ait des répercussions sur les otages de Téhéran. De son côté, l'ancien ministre de la justice, M. Clark, qui s'est rendu en Iran pour tenter d'obtenir la libération des Américains, a affirmé que l'arrestation des étudiants avait été illégale et que la police les avait maltraités.

Enquête sur un meurtre

Quoi qu'il en *soit, le spectacle,* diffusé par la télévision, des jeunes Iraniens sortant, jubilants et ironiques de leur réclusion a provoqué une violente réaction dans l'opinion. Est-ce la raison pour laquelle M. Carter a demandé vendredi que des mesures sévères soient prises contre les *« fauteurs de troubles »*, sans qu'on sache très bien ce qu'il entendait par là.

L'administration américaine est embarrassée par une situation qu'elle contrôle mal. Désireuse de rester dans la légalité la plus stricte, d'éviter les heurts et de jouer l'apaisement, elle craint les réactions imprévisibles de Téhéran, et celles d'une opinion exaspérée.

De son côté, le F.B.I. détiendrait des preuves que les dirigeants iraniens envoient depuis quelque temps aux Etats-Unis des agitateurs disposant de grosses sommes d'argent, qui doivent « travailler » les milieux musulmans. Le meurtre de M. Tabatabai, ancien attaché de presse de l'ambassade iranienne à Washington, assassiné le 22 juillet, pourrait être le début d'une campagne d'agitation et de terrorisme destinée à éliminer les Iraiens ennemis du régime Khomeiny et à embarrasser le gouvernement américain. La police recherche, pour le meurtre de M. Tabatabai, M. Daoud Salahuddin, installé depuis plusieurs *années aux Etats-Unis et qui* travaillait dernièrement à la section des intérêts iraniens de l'ambassade algérienne à Washington. Il aurait quitté les Etats-Unis pour la Suisse immédiatement après le meurtre de M. Tabatabai et se trouverait en Iran.

Un jury fédéral réuni à Chicago doit avoir à connaître prochainement de ces affaires. Le cas des étudiants iraniens pourrait lui être également soumis.

NICOLE BERNHEIM.

● *Une manifestation prévue à Rennes,* le vendredi 8 août, par l'Union des étudiants islamiques iraniens, a été interdite par arrêté préfectoral, parce qu'*« elle menaçait de troubler l'ordre public »*. Les manifestants ont déclaré *« répondre à l'appel de l'ayatollah Khomeiny, qui a enjoint les musulmans du monde entier à descendre dans la rue le dernier vendredi du Ramadan, à l'occasion de la journée de Jérusalem »*. Un de leurs mots d'ordre était la dénonciation du *« sionisme international »*. Les participants à cette manifestation, une vingtaine, n'ont pu déployer leurs banderoles ni distribuer leurs tracts. Ils ont été dispersés sans incidents. Pour les organisateurs, *« cette iterdiction prouve que la liberté d'expression pour les étrangers n'existe pas en France »*.

M. BAKHTIAR CRÉE UN « MOUVEMENT DE RÉSISTANCE NATIONALE »

A Paris, M. Chapour Bakhtiar a annoncé, vendredi 8 août, dans une déclaration communiquée à la presse par son bureau parisien, la création d'un Mouvement de résistance nationale iranienne.

L'ancien premier ministre demande *« à tous les patriotes iraniens de se joindre à ce mouvement »*, dont le but est de *« sauver le pays »* de l'emprise d'une *« poignée de soi-disant religieux, ignorants, illettrés, étrangers à l'Iran, corrompus et despotes »*, qui, selon M. Bakhtiar, ont *« écrasé la culture et la civilisation iraniennes »*.

« Les bases économiques du pays ont été détruites, la loi et la discipline discréditées, les femmes réduites à l'état d'esclavage », affirme M. Bakhtiar, qui déclare *« l'Iran en péril »*. *« Ne pas coopérer au Mouvement de résistance nationale iranienne,* estime-t-il, *serait une trahison au regard de l'histoire »*.

● *La protection de l'immeuble* où réside M. Bakhtiar, 101, boulevard Bineau à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), vient d'être considérablement renforcée. Une trentaine de C.R.S. et une dizaine d'inspecteurs en civil ont été affectés à la garde de M. Bakhtiar. Tous les visiteurs sont fouillés deux fois et des rondes de police ont fréquemment lieu. Auparavant, la sécurité de M. Bakhtiar était assurée en permanence par quatre gardiens de la paix en faction dans le hall de son immeuble et dans les étages ainsi que par des inspecteurs en civil lors de ses déplacements en ville.

ASIE

Afghanistan

Moscou dénonce le refus d'Islamabad d'entamer des négociations directes avec Kaboul

Selon le quotidien pakistanais *The Muslim* du vendredi 8 août, cité par l'A.F.P., le gouvernement d'Islamabad a récemment rejeté une offre de négociation directe présentée par les autorités de Kaboul par l'intermédiaire d'un *« pays tiers »*. L'existence d'une telle proposition avait été démentie par le président et par le chef de la diplomatie pakistanaise. Toutefois, l'agence Tass l'a confirmé en dénonçant le refus du Pakistan de participer à des *« négociations directes sur une base bilatérale »* avec Kaboul.

« Le régime militaire pakistanais a manifesté ainsi, une fois de plus, son intention de poursuivre l'escalade des actions subversives anti-afghanes, d'armer des détachements de bandits et de les envoyer en Afghanistan », assure Tass, qui dénonce cette *« politique d'obstruction dictée par Washington et Pékin »*.

D'autre part, les Etats-Unis ont réclamé jeudi à Genève devant le comité pour le désarmement l'ouverture d'une *« enquête impartiale »* sur l'emploi présumé d'armes chimiques en Afghanistan et en Indochine.

Notre correspondante à Genève nous signale, par ailleurs, que les délégués du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), qui se trouvaient en Afghanistan depuis janvier, ont été contraints de quitter Kaboul à la suite du refus du régime de M. Karmal de renouveler leur visa.

En janvier, le C.I.C.R. avait pourtant reçu de Kaboul l'autorisation de maintenir une délégation et d'y exercer ses activités traditionnelles. Mais, depuis avril, il a été empêché de mener quelque opération que ce soit. Ne pouvant s'incliner devant cette décision unilatérale contraire aux conventions de Genève, le C.I.C.R. a prié à plusieurs reprises les autorités de Kaboul de reconsidérer leur position ; une démarche analogue a été entreprise auprès de Moscou. Toutes deux sont demeurées sans réponse.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

New-York fait peau neuve pour la convention démocrate

De notre correspondante

New-York. — New-York se prépare pour la convention démocrate qui s'ouvre lundi 11 août au Madison Square Garden. La première délégation est arrivée mercredi : c'est celle de l'Alaska dont les représentants, pour la plupart ne connaissaient pas la grande ville et ont décidé de s'offrir un peu de bon temps avant de passer aux choses sérieuses.

Depuis plusieurs semaines, les autorités municipales s'activent pour donner à leur ville son air le plus pimpant. C'est une rude tâche en raison de la canicule. Bouteilles vides, boîtes de bière et gobelets de carton remplissent les caniveaux et les nids-de-poule des rues.

La police a demandé poliment mais fermement aux clochards des deux sexes qui ont élu domicile près du Madison Square Garden d'aller faire leur lit ailleurs. Les édiles se félicitent cependant qu'en quatre ans le nombre de cinémas spécialisés dans le porno, des salons de massage et des sex shops a notablement diminué à Times Square et à Broadway. Pour faire bonne mesure, les arrestations de prostituées ont quadruplé cette semaine. Elles ne se sont pas gênées pour protester vigoureusement — devant les caméras de télévision — contre cet abus de pouvoir qui risque de les empêcher de profiter de la venue de quelque cinq mille cinq cents délégués et de leurs suppléants, et d'une nuée de journalistes.

La ville a investi près de 5 millions de dollars, 40 % de plus qu'en 1976, pour l'accueil des congressistes. Elle escompte que ceux-ci en laisseront huit fois plus.

Le problème de la sécurité est au premier rang des soucis des autorités locales : trois mille inspecteurs sans compter un nombre inconnu d'agents des services secrets, seront chargés de surveiller les candidats les plus en vue. Dès jeudi matin, les couloirs de l'hôtel Statler, en face du Madison Square Garden, qui abritera la plupart des services administratigs de la convention et les installations de presse, étaient encombrés d'individus à la carrure impressionnante.

Le maire de New-York, M. Koch, démocrate convaincu, mais supporter au départ de M. Kennedy, puis rallié à M. Carter, a multiplié les déclarations sibyllines sur l'opportunité d'« *ouvrir* » ou de « *fermer* » la convention. Comme on lui demandait les raisons de cette agitation, M. Koch a répondu en évoquant l'histoire de l'homme qui frappait avec un gros bâton la mule qu'il « *aimait tant* », juste pour « *attirer son attention* ». Les finances de New-York se sont améliorées parce que nombre de contribuables aisés ont quitté les banlieues pour revenir en ville. Mais certains grands projets — comme la rénovation du sud du Bronx ou de Harlem — ne pourront se faire qu'avec l'aide fédérale, et M. Koch ne peut pas prendre le risque d'indisposer l'homme qui occupera la Maison Blanche en janvier. — N. B.

El Salvador

LE FRONT DÉMOCRATIQUE RÉVOLUTIONNAIRE LANCE UN APPEL A LA GRÈVE GÉNÉRALE

San-Salvador *(A.F.P., Reuter)*. Le Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.) du Salvador a appelé vendredi 8 août à une grève nationale de trois jours, les 13, 14 et 15 août, pour réclamer *« la fin du génocide perpétré par la junte militaire et démocrate-chrétienne »*.

Dans un communiqué, le F.D.R. demande également la levée immédiate de l'état de siège décrété il y a six mois et qui, selon cette organisation, *« a été une couverture pour l'assassinat de plus de cinq mille Salvadoriens »*. Le F.D.R. formule plusieurs autres revendications dont la remise de l'université nationale, occupée par l'armée, à *« ses autorités légitimes »*.

Le ministre salvadorien de la défense, le colonel José Guillermo Garcia, a qualifié cet appel de *« provocation envers les autorités »*. *« Le gouvernement accepte les revendications sociales, mais n'est pas disposé à admettre les grèves de type politique. »*

D'autre part, on a annoncé qu'un journaliste mexicain a été tué vendredi à San-Salvador par une balle perdue alors qu'il couvrait un affrontement entres des guérilleros de gauche et les forces de l'ordre. M. Ignacio Rodriguez, correspondant du magazine mexicain *Proceso*, était âgé de vingt-huit ans.

Bolivie

Le gouvernement clandestin espère être reconnu

(Suite de la première page.)

» Autrement dit, nous exprimons la continuité constitutionnelle. La présidente intérimaire, Mme Gueiler, ne pouvait démissionner que devant le Parlement qui l'avait élue pour une période allant jusqu'au 6 août.

» De plus, ce gouvernement d'unité nationale bénéficie de l'appui d'une partie des milieux d'affaires, de certains secteurs des forces armées, et surtout du soutien de la centrale ouvrière, ainsi que de la plupart des étudiants et des universitaires. Notre but principal est de refaire l'unité nationale pour rétablir la démocratie. »

« Certains gouvernements sont-ils disposés à reconnaître le gouvernement clandestin ?

— Nous avons déjà reçu des preuves de soutien, qui pourraient déboucher sur une reconnaissance prochaine. C'est notamment le cas du Nicaragua, de Grenade, de l'Equateur, de Panama et, dans une certaine mesure aussi, du Mexique, du Costa-Rica, de la Colombie, du Venezuela et de la Jamaïque. Nous bénéficions également des sympathies des gouvernements espagnol et ouest-allemand.

— N'Y a-t-il pas un sentiment de frustration dans la population devant l'incapacité des partis politiques à faire respecter le verdict des urnes ?

— Sans aucun doute, mais je crois que l'U.D.P. a fourni la preuve qu'elle était capable de créer les bases politiques et sociales de ce qui peut être un système démocratique. Et la formation du gouvernement clandestin d'unité nationale exprime nettement notre volonté de parvenir à assumer progressivement le contrôle de la totalité du territoire national et de l'ensemble de la population avec le concours de toutes les forces démocratiques. C'est un point de départ pour la lutte contre la dictature.

— Comment pensez-vous rétablir la légalité constitutionnelle ?

— Nous sommes à la recherche d'une solution au moindre coût pour le peuple bolivien, dans la mesure du possible par des moyens pacifiques. Les militaires ont bousculé les règles du jeu, et nous sommes prêts à relever leur défi, en excluant les secteurs les plus durs et les plus compromis des forces armées. Le coup d'Etat du 17 juillet n'est pas un putsch de plus. Il est différent. C'est le premier d'un nouveau chapitre de l'histoire de la Bolivie, qui est en passe de devenir l'enjeu de la lutte entre la démocratie et les dictatures militaires en Amérique du Sud. L'Argentine, qui a été la première à reconnaître le nouveau régime, cherche à transformer la Bolivie en une « zone de sécurité » pour contenir la contagion démocratique.

» Une autre caractéristique de ce putsch est l'appui qu'il a reçu des trafiquants de drogue et des délinquants. Il ne faut pas oublier que c'est avec la complicité des dictatures militaires de ces quinze dernières années que le trafic de cocaïne s'est considérablement développé. »

Selon M. Paz Zamora, M. Juan Lechin, principal dirigeant de la centrale ouvrière bolivienne (COB), arrêté le jour même du putsch, ne serait pas mort, mais serait toujours détenu, dans un état qui inspire cependant les plus vives inquiétudes.

Propos recueillis par
JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *La journaliste américaine, Mary Helen Spooner*, arrêtée par les autorités boliviennes a pu recevoir vendredi la visite d'un représentant de l'Ambassade des Etats-Unis. *« Elle n'a pas été maltraitée »*, a déclaré le représentant de l'ambassade après un entretien avec la journaliste qui s'est déroulé au ministère de l'intérieur. — *(A.P.)*

● *L'Association des journalistes spécialistes de l'Amérique latine et des Caraïbes* (AJALC) proteste contre les atteintes au libre exercice de la profession du journalisme en Bolivie et réclame des militaires responsables du coup d'Etat des informations précises sur le nombre et l'identité des journalistes arrêtés, le lieu de leur détention et leur état de santé. Elle demande que tous les journalistes emprisonnés soient libérés aussitôt, et que soit garantie la possibilités d'informer l'opinion nationale et internationale sur la situation en Bolivie.

● *M. Joannès Galland*, secrétaire confédéral de la C.G.T., et Me Joe Nordmann, avocat et secrétaire général de l'Association internationale des juristes démocrates (A.I.J.D.), se rendront prochainement en Bolivie, a annoncé, mercredi 6 août, la C.G.T. L'objectif de cette mission est *« d'apporter aux travailleurs et au peuple boliviens la solidarité active des travailleurs et démocrates français et d'exiger le respect des libertés syndicales et démocratiques fondamentales »* à la suite du coup d'Etat du 17 juillet. — *(A.F.P.)*

Chili

LES SERVICES SECRETS CONFIRMENT L'ARRESTATION DE SIX PERSONNES DONT UNE FRANÇAISE

Santiago du Chili *(A.F.P.)*. — Les services secrets chiliens qui s'appellent maintenant Central Nacional de Informaciones (C.N.I.), ont reconnu, vendredi 8 août, que leurs agents avaient arrêté six personnes coupables d'actes subversifs, a-t-on appris à Santiago.

Les noms des détenus ont été publiés jeudi par la presse chilienne. Il s'agit de Mmes Nolvia Dominguez, Virginia Villalon Fuentes, Genoveva Villalon, Isabel Pizarro Cifuentes, Michèle-Berthe Jobet (Française) et de M. Martin Hernandez Vasquez (*le Monde* du 9 août).

Dans un communiqué, le C.N.I. rapporte qu'au moment des arrestations le personnel de sécurité portait des brassards d'identité, et disposait de mandats d'amener, comme l'exige la loi. Ces opérations de la C.N.I. surviennent au moment où l'on signale une vague d'enlèvements mystérieux et d'arrestations de personnes soupçonnées d'appartenir à des mouvements de gauche, interdits par le gouvernement.

Un commando de « Vengeurs de Martinez » (Covema), vraisemblablement d'extrême droite a revendiqué la disparition d'au moins sept personnes. Selon la presse, le Covema cherche à venger la mort du directeur de l'Ecole des services secrets de l'armée, le colonel Vergara, tué le 15 juillet.

● *Le Mouvement international des juristes catholiques et la Fédération internationale des droits de l'homme*, alertés sur la situation de Jose Benado Medvinski, arrêté au Chili le 16 juillet après être revenu illégalement dans son pays et dont l'état de santé apparaissait alormant, ont mandaté Me Otto, avocat à la Cour de Paris, à l'effet d'obtenir des autorités chiliennes des garanties sur le sort de ce dernier.

Me Otto, qui a rencontré M. Medvinski le 1er août au pénitencier de Santiago où il avait été transféré la veille des services de la police politique chilienne, a pu constater les traces de tortures subies par ce dernier qui a indiqué avoir fait l'objet de chocs électriques et d'un simulacre d'exécution après avoir été contraint de creuser sa tombe. Le Mouvement des juristes et la Fédération des droits de l'homme font également part de leur inquiétude à propos du décret du 19 juillet qui prolonge de cinq à vingt jours le délai de garde à vue et risque de faciliter l'emploi des tortures précédemment décrites.

L'EMBARRAS DE MOSCOU

(Suite de la première page.)

Mais surtout il a interrompu le processus des négociations sur la limitation des armements en ajournant la ratification du traité SALT 2, malgré les promesses du sommet de Vienne ; il a décrété l'embargo sur les ventes de céréales et de technologies de pointe à l'U.R.S.S., et il parle de restaurer la supériorité militaire des Etats-Unis. Bref, pour Moscou, M. Carter s'est remis sur le chemin de la guerre froide.

La conclusion qui s'impose est que M. Carter n'est pas le candidat à la présidence souhaité par les Soviétiques. Leur vœu se porte toujours sur le sénateur Kennedy, dont la *Pravda* vient encore de souligner les prises de position en faveur de la ratification de SALT 2, mais ils ne peuvent pas éprouver non plus un grand enthousiasme pour le candidat républicain, M. Reagan, dont ils mettent en évidence l'orientation antisoviétique.

En fait, les Soviétiques se retrouvent face à la même situation qu'il y a quatre ans. Alors qu'en 1972 ils n'avaient pas hésité à choisir entre M. Nixon et M. McGovern, en 1976, ils se trouvaient en présence de deux candidats qui ne les satisfaisaient pas : un personnage falot, M. Ford, auquel ils reprochaient déjà sa politique en zigzag et son entourage conservateur, mais qui avait à leurs yeux le grand avantage d'être déjà au pouvoir, et un nouveau venu qui était alors M. Carter, dont le mandat pouvait être prometteur, justement parce qu'il était inconnu.

Les Soviétiques n'ont pas à choisir entre MM. Carter et Reagan et, sans doute, ne feront-ils rien pour faciliter l'élection de l'un ou de l'autre : « *On est en face d'un profond pessimisme de nombreux Américains, qui considèrent que le changement en faveur des républicains ou la reconduction des démocrates ne leur offrent pas un choix réel* », écrivait récemment la *Pravda*.

Même s'ils sont tentés de penser que « *tout vaut mieux que Carter* », ils ne peuvent dissiper les craintes que leur inspire le candidat républicain et certains membres de son entourage. Mais ils n'en rappellent pas moins périodiquement que c'est avec un président républicain que, en 1972, ils ont signé un document marquant le début de la détente soviéto-américaine et reconnaissant le principe de l'égalité globale des forces. *A contrario*, ils ne feront aucun geste qui puisse être interprété comme une rebuffade, envers l'un ou l'autre candidat. Ils ne veulent récuser ni Carter ni Reagan comme interlocuteurs valables pour le lendemain des élections.

Les *Izvestia* ont confirmé cette position conservatoire en écrivant que « *l'U.R.S.S. a besoin d'un partenaire sérieux et responsable, cherchant les voies réelles d'une paix stable (...). Ce qui importe, ce n'est pas le nom du président mais sa manière raisonnable et mesurée d'aborder les problèmes* ».

DANIEL VERNET.

AFRIQUE

Ouganda

Paris va envoyer à Kampala une mission d'une trentaine de personnes pour aider les équipes médicales qui luttent contre la famine

L'Elysée a communiqué, vendredi 8 août, les détails du plan d'aide humanitaire à l'Ouganda, que le gouvernement français a mis sur pied à la demande des organisations humanitaires qui luttent contre la famine dans le nord-est de ce pays (*le Monde* du 8 août).

Le lieutenant-colonel Pfister quitte Paris, ce samedi, pour Kampala et Soroti, à 250 kilomètres au nord-est de la capitale ougandaise, afin d'y préparer une base d'appui où seront stationnés deux hélicoptères — opérationnels à compter du 18 août — et six camionnettes Peugeot.

Le détachement français comprendra une trentaine de personnes, et peut-être davantage s'il doit assurer sa propre sécurité. Il aura pour mission d'offrir un appui logistique aux équipe médicales françaises déjà présentes au Karamoja — la région la plus éprouvée par la famine — ou qui tentent de s'y rendre (c'est le cas d'un hôpital mobile actuellement en attente à Nairobi). A cet effet, un Transall de l'armée de l'air assurera, pendant la durée de l'opération (un mois environ), une liaison aérienne entre Djibouti et Soroti.

Le détachement français aura également pour mission de participer à l'acheminement sur le terrain des vivres et des médicaments actuellement stockés à Kampala. La France a décidé, en outre, de livrer 3 000 tonnes de céréales.

M. Jacques Clément, ambassadeur de France à Kampala, qui sera responsable de cette aide sur place, a soumis, vendredi, le plan français aux autorités ougandaises. « *Ce plan a été arrêté à la demande et sur instructions du président de la République, qui continue d'en suivre personnellement et quotidiennement la mise en place* », a indiqué, le même jour, M. Blot, porte-parole de l'Elysée.

(Dessin de Plantu.)

Tunisie

La fonction de procureur général de la République est supprimée

De notre correspondant

Tunis. — La fonction de procureur général de la République a été supprimée, le vendredi 8 août, par décision du président Bourguiba. Ce poste était occupé depuis plus de vingt ans par M. Mohamed Farhat, qui était considéré comme l'« *homme fort* » de la justice par-delà tous les ministres qui se sont succédé à la tête de ce département, et la nouvelle de son départ a fait sensation dans les milieux judiciaires.

Frère de l'ancien ministre de la défense nationale, M. Abdallah Farhat — qui avait atteint voici et du bureau politique à la fin de l'année dernière, M. Mohamed Farhat qui avait atteint voici quelques mois l'âge de la retraite — avait été le maître d'œuvre de tous les procès à caractère politique qui ont eu lieu en Tunisie depuis l'indépendance et dont les tout derniers condamnés ont été libérés récemment. C'est lui qui avait présidé la Haute Cour de justice instituée en 1956 pour juger les personnes ayant collaboré de près ou de loin avec les autorités du protectorat français et la famille beylicale. Il avait présidé également la Haute Cour devant laquelle s'était déroulé, en 1970, le procès de l'ancien ministre de l'économie et des finances, M. Ahmed Ben Salah.

M. Bourguiba a décidé aussi, vendredi, d'exclure du parti socialiste destourien M. Ameur Ben Aïcha, « *qui a exploité sa qualité au sein du parti pour s'ingérer dans les affaires de la justice* ». M. Ben Aïcha était, jusqu'à une époque récente, directeur adjoint du parti et il avait la réputation de ne pas hésiter, en certaines occasions, à utiliser des méthodes pour le moins autoritaires.

Son exclusion du parti, qui est liée aux efforts qui sont actuellement entrepris pour « *améliorer la vie politique et veiller à ce que le responsable soit toujours intègre et ait un comportement exemplaire* », entraîne automatiquement la perte de son siège de député. L'article 109 du code électoral prévoit en effet que « *tout membre de l'Assemblée nationale exclu pour quelque cause que ce soit du parti dont il a reçu l'investiture au moment des élections cesse d'appartenir à l'Assemblée* ».

MICHEL DEURÉ.

République Sud-Africaine

Le gouvernement renonce à la création d'un conseil consultatif noir

De notre correspondant

Pretoria. — Les chefs de la communauté noire d'Afrique du Sud ont marqué, vendredi 8 août, un point important en obligeant le gouvernement de M. Botha à renoncer à l'un des principaux éléments de son projet de réforme constitutionnelle, à savoir la création d'un conseil consultatif réservé à la majorité africaine en marge du conseil présidentiel élargi qui doit englober uniquement des membres blancs, métis et indiens. Cette concession reflète à la fois la nouvelle détermination des Africains intégrés au système à ne pas s'incliner sans murmure devant les décisions de Pretoria et une certaine souplesse de la part du gouvernement Botha qui a, en fait, renoncé à forcer la main à ses interlocuteurs.

Mais il ne s'agit encore que d'une demi-victoire, comme le souligne, samedi, le *Rand Daily Mail*, quotidien libéral d'opposition : M. Botha n'a pas, en fait, renoncé à la clé de voûte de son projet constitutionnel qui reste le conseil présidentiel réservé aux trois communautés non africaines. Il a simplement accepté de ne pas imposer — sans fermer pour autant la porte à de nouvelles négociations — à la majorité noire le strapontin qu'on lui offrait dans un couloir de cette assemblée restreinte.

Après trois heures d'âpres discussions à Pretoria avec le premier ministre entouré de plusieurs membres de son cabinet, les chefs de cinq « *foyers nationaux* » (Bantoustans) noirs non indépendants sont demeurés fermes, vendredi, sur leur rejet catégorique d'une formule qu'ils avaient, dès son énonciation en mai par M. Botha, jugée inacceptable et discriminatoire : elle exclut, en effet, dans la pratique les quelque dix-neuf millions d'Africains, qui forment la majorité écrasante de la population, du processus de consultation directe au niveau suprême.

Ce rejet avait trouvé son expression une première fois, voilà deux semaines, à l'issue d'une réunion à Johannesburg des dirigeants des Bantoustans non indépendants. Les représentants de la majorité noire avaient repoussé tout conseil africain séparé du conseil formé autour du président et avaient exigé, comme prix de leur adhésion au projet de réforme envisagé, l'inclusion à part entière des conseillers noirs dans le comité consultatif multiracial que doit, en principe, s'adjoindre le futur chef de l'Etat sud-africain. Cette condition avait été rejetée à son tour par le gouvernement central de Pretoria, comme étant incompatible avec l'existence même, dans le cadre d'un système fondé sur le « *développement séparé* », de communautés nationales africaines fonctionnant de façon semi-autonome au sein de l'ensemble géographique sud-africain.

Mais la porte avait été laissée ouverte à de nouvelles discussions, directement menées cette fois à Pretoria, en présence de M. Botha et de ses principaux collaborateurs. Or, à l'issue de ces secondes négociations, l'impasse demeure entière et l'on ne voit pas comment il sera possible d'en sortir.

Commentant, samedi, le retrait par M. Botha d'une partie de son projet de réforme constitutionnelle, Mme Suzman, député de l'opposition progressiste-fédérale au Parlement, a ainsi résumé la situation : « *Ce retrait ne changera rien au problème fondamental qui demeure l'intégration des Noirs au conseil présidentiel proprement dit : tant que celle-ci n'aura pas été obtenue, il ne servira à rien de poursuivre les discussions...* ».

(Interim.)

Zimbabwe

LA POLICE DISPERSE UNE MANIFESTATION D'ÉTUDIANTS EN FAVEUR DU MINISTRE ARRÊTÉ.

Deux cents étudiants, qui manifestaient en faveur du ministre zimbabwéen du travail, M. Tekere, arrêté deux jours plus tôt sous l'inculpation de meurtre (« le Monde » du 8 août), ont été interpellés par la police, vendredi 8 août, à Salisbury. Ils ont été relâchés après contrôle d'identité et risquent une légère amende pour rassemblement illégal.

D'autre part, six des gardes du corps de M. Tekere ont été arrêtés et inculpés de meurtre pour avoir fait partie du groupe qui a tué M. Adams, un fermier blanc, le 4 août. La police a indiqué que d'autres arrestations pourraient avoir lieu.

Enfin, un magistrat a ordonné à un autre membre du gouvernement de M. Mugabe, M. Mnangagwa, ministre d'Etat auprès du premier ministre, de remettre à la justice un dissident mozambicain, M. John Mandirwhe, qu'il détient depuis fin juillet. Une première injonction, le 1er août, était restée sans suite. — (A.F.P., A.P.)

EUROPE

LES SUITES DE L'ATTENTAT DE BOLOGNE

Les tensions entre le gouvernement de centre-gauche et les communistes se sont accrus

De notre correspondant

Rome. — Trois jours après les funérailles des victimes de l'attentat de Bologne où les huées de la foule avaient accueilli les représentants du gouvernement, les polémiques entre les partis de la coalition gouvernementale de centre-gauche et l'opposition communiste ne se sont pas apaisées. Avec toujours plus de virulence, ils s'accusent réciproquement de *« spéculer sur les morts »*, désormais au nombre de *quatre-vingts* puisque trois personnes sont décédées des suites de leurs blessures.

Le P.C.I. voulait faire de cette cérémonie, organisée délibérément par la seule municipalité communiste, la démonstration de sa puissance et du mécontentement contre un gouvernement qu'il juge inefficace. Les démocrates-chrétiens et les socialistes bolognais leur reprochent d'avoir *« confisqué les funérailles »* et même de les avoir empêchés, y *compris par la force*, de pénétrer sur la place où se déroulaient les obsèques.

« Bas les pattes devant les morts », titrait vendredi un éditorial de *Il Giornale Nuovo* (libéral de droite) qui, en écho au quotidien la *Republica* (gauche), constatait à quel point le fossé s'était creusé entre le pays réel et le pays légal, ce monde de l'*establishment* politique que les Italiens appellent *il palazzo* (le palais).

« Je suis atterré par la comparaison avec mars 1978 », constatait M. Giovanni Spadolini, secrétaire du petit parti républicain, évoquant, dans une interview au *Corriere Della Serra*, l'Italie unanime des lendemains de l'enlèvement d'Aldo Moro. Le rapt et l'assassinat du dirigeant démocrate-chrétien avaient cimenté une majorité parlementaire d'union nationale alors naissante où le P.C.I. était représenté.

Le massacre de Bologne a, au contraire, accru les tensions entre le gouvernement de centre-gauche et un P.C.I. qui voit dans la victoire de l'aile droite des démocrates-chrétiens au congrès de février, et dans le retour des socialistes au gouvernement après six ans, une tentative de le mettre sur la touche. D'où l'opposition intransigeante des communistes qui voudraient démontrer que, sans eux, le pays n'est pas vraiment gouvernable, même si, grâce au P.S.I., le gouvernement dispose d'une majorité parlementaire. Le P.C.I. attend un renversement de la *majorité* au sein de la démocratie - chrétienne, c'est-à-dire le retour aux commandes dans ce parti des fidèles de MM. Zaccagnini et Andreotti. Une nouvelle combinaison gouvernementale pourrait en découler. Les communistes refusent donc *« la solidarité de toutes les forces politiques et sociales »* proposée par M. Cossiga au lendemain du massacre de Bologne, le 4 août.

Le surlendemain, pourtant, après la polémique déchaînée par cette intransigeance et les accusations de la démocratie - chrétienne reprochant au P.C.I. de *« manquer de pudeur »*, ce dernier, par la voix de M. Berlinguer, *affirmait de nouveau que* l'*« unité nationale est indispensable »*. Cette unité, poursuivait le chef du P.C.I., ne serait que *« pure rhétorique »* sans *« un gouvernement capable de la susciter et de l'organiser, pour défendre la démocratie et le renouveau du pays »* ; en somme un gouvernement qui n'exclue pas *a priori*, les communistes.

Que feront les socialistes ?

M. Cossiga risque en outre de voir sa majorité gouvernementale se désintégrer. Après une réunion entre les ministres socialistes et le secrétaire général de ce parti, M. Craxi, le P.S.I. a laissé filtrer *« qu'il s'inquiétait de l'usure physique et psychologique »* du président du conseil. La petite phrase a suffi à mettre en émoi, à quelques jours de la pause sacrée du 15 août, toute la classe politique. *« Craxi abandonne - t - il Cossiga ? »* se demandait, en première page, le quotidien *la Repubblica*.

Les socialistes ont certes garanti qu'il n'était pas question de *« brusques changements pour le moment »*, et qu'il fallait affronter la stratégie de la tension et la crise économique. Ils se sont aussi démarqués des communistes, jugeant la « ligne » de M. Berlinguer *« confuse et sans perspective »*. Mais le premier jalon pour une crise politique à l'automne est posé. M. Craxi va-t-il tenter d'être le premier « non-démocrate chrétien » installé à la présidence du conseil depuis la guerre ?

L'Italie politique n'est unanime que sur l'hypothèse d'une manipulation du terrorisme *« par l'étranger »*. M. Colombo, ministre des affaires étrangères, a explicitement évoqué, dans une interview au *Corriere della Sera*, l'attitude que suivra son gouvernement : l'Italie est, au cœur de la Méditerranée, une aire géographique traversée par de graves tensions internationales : cela implique pour le pays *« une vigilance constante et attentive sur les implications de tous les actes terroristes commis dans la péninsule »*. Il a conclut sur la nécessité *« d'une collaboration toujours plus intense entre tous les pays directement intéressés au maintien de la stabilité dans l'aire méditerranéenne »*.

(Intérim.)

M. Marco Affatigato a été isolé dans une cellule de la maison d'arrêt de Nice

De notre correspondant régional

En attendant de s'expliquer, à nouveau lundi 11 août, devant M. Pierre-Louis Jacob, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Nice, M. Marco Affatigato a été isolé dans une cellule à la maison d'arrêt de Nice et hormis celle de son avocat, il ne peut recevoir aucune visite.

Les déclarations qu'il a faites sur son emploi du temps à Nice, au cours de la journée du samedi 2 août, ont dû être partiellement vérifiées par la presse. Le magistrat instructeur, quant à lui, est placé juridiquement dans l'impossibilité de faire procéder à des investigations non prévues dans la commission rogatoire internationale qu'il a reçue du parquet de Bologne.

Un comité pour la défense du droit d'asile des condamnés politiques italiens a, d'autre part, été créé vendredi par les amis de M. Marco Affatigato à l'initiative de deux avocats niçois Me René Schiléo et Me François-Xaxier Michel. Le principal objectif de ce comité sera « de contrôler le respect des conditions d'application des textes régissant l'extradition des ressortissants italiens se trouvant sur le territoire français, ainsi que la légalité des procédures intentées à l'encontre desdits ressortissants.

Des divers *témoignages* recueillis auprès des personnes citées par M. Marco Affatigato et *susceptibles* de le disculper de sa participation à l'attentat de Bologne, il ne ressort pas de preuve tangible permettant de conclure à la présence ou non de l'extrémiste toscan à Nice, le samedi 2 août.

Une réceptionniste de l'hôtel Mercure, où il a affirmé avoir laissé, vers 13 heures, un message pour des amis, a toutefois confirmé en grande partie ses déclarations. L'employée de l'établissement, Mlle Sylvie Rey, s'est souvenue, en effet, du passage du jeune italien qu'elle a, de surcroît, reconnu *sur les photos publiées* par la presse. Elle a également conservé le souvenir du message signé « Marco » ; malheureusement, ce message n'ayant pas été réclamé par ses destinataires a été détruit... Une fleuriste du cours Saleya, à laquelle M. Marco Affatigato dit avoir acheté un bouquet pour son amie anglaise, s'est, d'autre part, souvenue de la discussion qu'elle a eue avec un client qui voulait acheter cinq roses rouges et cinq roses saumonées. Cette marchande, Mme Yolande Pays, le lui déconseilla et son client choisit finalement dix roses rouges. Mais la fleuriste niçoise n'a pas été en mesure de *reconnaître formellement* M. Marco Affatigato sur les photos qui lui ont été présentées *(« Des jeunes avec la barbe, il en passe beaucoup, ils sont tous pareils »)*, ni d'indiquer avec précision la date à laquelle ces faits se sont produits. Le responsable d'un bureau de change de la rue Halévy, auquel M. Marco Affatigato se serait arrêté pour changer une somme de 100 000 lires, a corroboré les assertions du jeune Italien, mais aucune trace de la *transaction* ne *figure sur* ses registres.

M. Marco Affatigato peut-il être ce monstre froid qui a sciemment perpétré le massacre de la gare de Bologne ou n'est-il que le *suspect idéal à jeter* en pâture à l'opinion publique italienne ? A moins d'avoir réussi à la perfection à donner le change sur sa véritable personnalité, le jeune extrémiste toscan a plutôt donné l'impression, pendant deux ans, d'être un exilé marginal ne se sentant aucunement menacé. Bien qu'il ait été impliqué dans l'évasion du terro*riste Mario Tutti*, la police italienne n'avait pas jugé utile de le maintenir en prison plus de six mois. Mis en liberté conditionnelle, il en avait alors profité pour s'enfuir de son pays et venir directement, semble-t-il, sur la Côte d'Azur. Accueilli par les milieux *d'extrême droite niçois*, il ne s'était caché sous une fausse identité que quelques mois à peine.

Un communiqué dans « Nice-Matin »

Dès le début de 1979, il se faisait *engager comme ouvrier* d'entretien dans une grande teinturerie de la ville, 134, boulevard *de la Madeleine*, où son dossier atteste qu'il avait déjà obtenu une carte de séjour (n° 0554377) en bonne et due forme, et accompli toutes les démarches nécessaires pour se mettre en règle vis-à-vis de la législation sociale. Embauché le 8 janvier, il quitta volontairement son emploi (pour des raisons personnelles) le 8 juin suivant. Il semble qu'il travailla *ensuite épisodiquement* (au noir), jusqu'à ce qu'il entre comme plongeur à la clinique du Belvédère.

Ces emplois n'étaient-ils pas, cependant, des « couvertures » permettant à M. Marco Affatigato d'avoir par ailleurs des activités occultes ? Les témoignages recueillis à ce sujet tendent à démontrer que le jeune Italien *était réellement dans l'obligation* de subvenir seul à ses besoins.

Marco Affatigato entretient des contacts étroits avec les milieux d'extrême droite de la Côte et reste en relations avec des activistes italiens. Il fréquente notamment les militants du P.F.N. (Parti des forces nouvelles) et leur sert d'intermédiaire pour régler un conflit avec le groupuscule *néo-nazi de la Fédération* d'action nationale européenne (FANE) à la suite d'une *violente* campagne antisémite de celui-ci, par affiches et « bombages » sur les murs de Nice.

Son existence à Nice est si peu clandestine qu'il publie même dans le colonnes du quotidien *Nice-Matin*, le 13 juillet dernier, un communiqué par lequel il *invite ses amis à une « rencontre-*cocktail » pour fêter l'anniversaire de ses vingt-quatre ans. Il *se présente* dans ce communiqué comme le *« rédacteur politique et correspondant de l'hebdomadaire italien* Uomo, il Nuovo giornale d'Italia ».

Le jeune Italien ne s'attire pourtant pas, semble-t-il, auprès de ses relations politiques toute la confiance que devraient lui mériter ses « titres » de militant d'« Ordine Nuovo » et de lieutenant de Mario Tutti.

Est-il un « délateur » comme l'ont affirmé jeudi 7 août dans un communiqué les « Noyaux armés révolutionnaires » ? Cette accusation n'est peut-être pas dénuée de tout fondement. Les N.A.R. l'accusent d'avoir eu des contacts à Paris *« avec un autre délateur »*, Stefano Della Chiaie, fondateur du mouvement néo-fasciste Avanguardia nazionale. S'il est difficile de connaître la raison des déplacements du jeune Italien, des *témoignages confirment* en revanche qu'il s'est rendu à plusieurs reprises à Paris. *« Affatigato*, indique d'autre part le communiqué des N.A.R., *avait déjà été repéré par nos commandos dans son repère de la rue Symiane, à Nice, où il se cachait en utilisant l'identité du locataire précédent, Leonardo Agli. »*

Ces deux renseignements sont exacts. Bien que l'on ait donné dans la presse comme adresse du jeune *extrémiste toscan* le 25, avenue de Castellane, l'entrée de l'immeuble où il a habité pendant longtemps se trouve effectivement au 25, rue Symiane.

Cette attaque des anciens amis de M. Affatigato semble en tout cas l'innocenter de l'attentat de Bologne. *A moins qu'il ne s'agisse* d'une manœuvre.

GUY PORTE.

DEPUIS 1979

La France ne s'oppose plus à l'extradition des Italiens accusés de terrorisme

Toute demande d'extradition faite à la France par les autorités *italiennes doit être conforme à la* convention franco-italienne du 12 mai 1870 et à la loi française sur l'extradition du 10 mars 1927. L'article 2 de la convention donne la liste d'une quarantaine de crimes ou délits de droit commun pour lesquels l'extradition est possible, dont le faux en écriture authentique et les vols qualifiés reprochés à M. Marco Affatigato.

La loi de 1927 prévoit en son article 4 que seuls les faits pour lesquels la peine encourue est de deux ans d'emprisonnement au moins peuvent donner lieu à extradition.

En outre, aux termes de l'article 5, l'extradition ne peut être accordée *« lorsque le crime ou délit a un caractère politique, ou lorsqu'il résulte des circonstances que l'extradition est demandée dans un but politique »*. Enfin la loi précise que l'extradition *« n'est accordée qu'à la condition que l'individu extradé ne sera ni poursuivi ni puni pour une infraction autre que celle ayant motivé l'extradition »*.

Les demandes d'extradition sont *examinées par la chambre* d'accusation de la cour d'appel dans le ressort de laquelle la personne réclamée par son pays a été arrêtée. Celle-ci peut, à tout moment de la procédure, décider de la mise en liberté de la personne qui lui est présentée.

Si la chambre d'accusation, qui statue sans recours, donne un avis défavorable à l'extradition, il est définitif, et le gouvernement est tenu de le suivre. Si au contraire l'avis est favorable, le gouvernement garde la possibilité de refuser l'extradition. Mais dans la plupart des cas, il se conforme à cet avis favorable. Un décret d'extradition doit alors être signé par le premier ministre, et la personne concernée doit être extradée dans un délai d'un mois. Contre ce décret, seul un recours *devant* le Conseil d'Etat est possible, mais il n'est pas suspensif, et bien souvent l'extradition est faite avant qu'il ne soit même déposé.

Chaque année, quelque trois cents personnes sont réclamées à la France par leur pays d'origine, soit pour y être jugées, soit pour y accomplir une peine à laquelle elles ont été condamnées. Seules quelques-unes de ces demandes retiennent l'attention, généralement parce que le caractère politique des faits reprochés ou le but politique de la demande peuvent aux termes de la loi de 1927 être invoqués.

Depuis 1977, les autorités italiennes ont demandé à la France l'extradition d'une quinzaine de militants d'extrême gauche. A cet égard, on a pu constater depuis 1979 une tendance à considérer que les crimes « graves » ne pouvaient être tenus pour politiques, malgré la lettre de la loi de 1927.

En 1977, la France a d'abord refusé l'extradition de l'animateur de Radio-Alice à Bologne M. Francesco Berardi, estimant que les faits qu'on lui reprochait étaient de nature politique. En *1978, elle a aussi refusé celle* de M. Antonio Bellavita, établi en France depuis 1975, que l'Italie accusait de *« participation à la bande armée Brigades rouges »* et de *« rédaction d'articles exaltant l'action criminelle des Brigades rouges »*.

C'est à partir de l'arrestation, à Paris, le 18 août 1979, de M. Francesco Piperno, un universitaire italien, animateur du groupe d'extrême gauche « Pouvoir ouvrier », qu'on a commencé à considérer que des crimes « graves » ne pouvaient être considérés comme politiques. La chambre d'accusation constata que la plupart des faits reprochés *à M. Piperno ne figuraient* pas dans la convention franco-italienne d'extradition. Elle estima qu'il s'était cependant *« rendu complice »* de la séquestration et de l'assassinat d'Aldo Moro et que *« compte tenu de la gravité des faits, ceux-ci ne pouvaient être regardés comme ayant un caractère politique »*. Elle donna donc un avis favorable partiel à l'extradition de M. Piperno, qui fut aussitôt remis aux autorités italiennes. *Il en fut de même*, quelques semaines plus tard, pour M. Lanfranco Pace, un ami de M. Piperno. Tous deux ont été mis en liberté par la justice italienne, le 30 juin, pour insuffisance de preuves.

Outre M. Affatigato, le militant *d'extrême droite* qui vient d'être arrêté à Nice, onze autres Italiens, tous militants d'extrême gauche, sont l'objet actuellement d'une procédure d'extradition. Quatre d'entre eux ont été arrêtés à Paris le 28 mars. Si la chambre d'accusation a déjà donné un avis favorable à l'extradition pour l'une d'entre eux le 16 juillet, elle a ordonné un supplément d'informations pour les trois autres.

Enfin, l'Italie réclame l'extradition de sept de ses ressortissants arrêtés à Paris les 7 et 8 juillet et soupçonnés d'appartenir à l'organisation terroriste d'extrême gauche « Prima linea ». Ils comparaitront le 20 août devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *M. Louis Odru*, député communiste de Seine - Saint - Denis, demande, dans une question écrite adressée le jeudi 7 août au *ministre de l'intérieur*, comment M. Mario Affatigato, le jeune militant italien soupçonné d'être impliqué dans l'attentat de Bologne, a pu se rendre le 2 août en Italie *« alors qu'il était sous le coup d'une condamnation par contumace »*. Après avoir également demandé pourquoi *« les autorités françaises l'ont laissé agir librement en France puisque son arrestation rapide montre que l'on savait où il se cachait »*, M. Odru souhaite que *« toutes les mesures soient prises pour mettre hors d'état de nuire les groupuscules fascistes français ou étrangers qui opèrent sur notre territoire »*.

Turquie

Après les émeutes de Kahramanmaras

Le tribunal militaire d'Adana a rendu un verdict relativement modéré

De notre correspondant

Ankara. — Trente-six personnes condamnées à mort, dont quatorze *ont vu leur peine immédiatement* commuée en détention à perpétuité ; trois cent trente-six personnes condamnées à des peines allant de un à vingt-quatre ans de prison : *quatre cent onze personnes* acquittées : le tribunal militaire d'Adana a rendu, le vendredi 8 août, son verdict dans le procès des émeutiers de Kahramanmaras.

Dans cette ville de cent trente mille habitants, située au sud-est de *l'Anatolie, cent onze personnes* avaient été tuées et de nombreux bâtiments détruits au cours des affrontements qui avaient opposé, du 19 au 25 décembre 1978, les membres des sectes rivales des sunnites et des alévites (*le Monde* daté des 26, *27, 28 décembre 1978*).

Femmes, enfants et vieillards ne furent pas épargnés dans ce bain de sang. Selon l'acte d'accusation, des militants d'extrême droite furent *à l'origine des premiers troubles. Ils* attaquèrent ensuite les quartiers habités par des alévites, aux cris de *« A bas les communistes »* et *« Mort aux alévites »*.

Le plus grand procès par le nombre de prévenus qu'ait connu la Turquie quelque *huit cents vingt-deux* accusés à la barre — avait commencé le *4 juin 1979*, dans le Palais des sports d'Adana, transformé en tribunal. Les six procureurs militaires avaient requis la peine capitale pour deux cents soixante-quatorze accusés, dont *neuf femmes, dans un acte d'accusation* long de deux cent trente-deux pages. La décision du tribunal ne sera définitive qu'après celle de la cour de cassation militaire qui siège à Ankara.

Après la répétition du scénario de Karahmanharas dans la ville de Corum (Anatolie centrale), où les alévites ont été à nouveau, en juillet, les principales victimes d'incidents sanglants entre deux sectes rivales, l'opinion a, dans son ensemble, trouvé « normal » le verdict, bien en *retrait par rapport aux peines* requises. *« Etant donné qu'il s'agissait d'un massacre perpétré par de larges groupes, il était très difficile de séparer de vrais coupables des innocents »*, estime-t-on généralement.

Les évasions de prisonniers

On se demande toutefois si l'Etat parviendra à garder les condamnés dans les prisons, après les évasions spectaculaires qui ont eu lieu ces derniers temps : le quotidien à fort *tirage Hurriyet écrivait par exemple* le 30 juillet que la prison d'Adana, surpeuplée, est administrée en réalité par les détenus... L'évasion de quelque vingt-deux prisonniers politiques d'extrême gauche n'y a *été* découverte que plusieurs jours après. Deux des principaux accusés du procès de Kahramanmaras s'en étaient enfuis il y a plusieurs mois, et un seul a été repris. Presque chaque jour on découvre, dans les prisons, des tunnels *creusés* par des *détenus* politiques qui préparent « la belle », tandis que les autorités négligent de prendre les mesures qui s'imposeraient.

Le tribunal militaire d'Ankara a cependant fait écrouer vendredi un militaire, M. Hassan Mesci, et quatre soldats chargés de la surveillance de la *prison* militaire de Mamak, à Ankara, d'où, fin juillet, deux jeunes condamnés à mort, MM. Armagan et Pehlivanoglu, *militants d'une organisation* terroriste d'extrême droite avaient réussi à s'évader. Quatre autres civils, dont deux membres de l'Association de la voie de l'idéal *(U.Y.D.), proche du parti du mouvement* nationaliste, et deux avocats, *ont été* également arrêtés et le tribunal militaire a lancé un mandat d'arrêt contre un autre membre de l'U.Y.D., en fuite.

Cette décision du tribunal d'Ankara *constitue une nouvelle étape dans la* lutte anti-terroriste. Pour la première fois les liens occultes entre les organisations d'extrême droite terroristes et certains militaires de *rang inférieur, dénoncés* sans cesse par les milieux de gauche, ont été clairement établis.

ARTUN UNSAL.

Yougoslavie

M. Djilas est accusé par un historien d'être responsable de la répression pendant la guerre

Belgrade *(A.F.P., U.P.I.)*. — L'écrivain dissident Milovan Djilas, ancien compagnon de Tito, a été critiqué, jeudi 6 août, par l'*historien Vladimir* Dedijer, biographe officiel du défunt maréchal, dans une interview à l'hebdomadaire *Nin* à l'occasion de la parution du premier des quatre tomes *« Des nouveaux documents pour la biographie de Josip Broz Tito »*.

En fait, c'est la publication par le magazine ouest-allemand *der Spiegel* d'extraits du dernier *ouvrage de M. Djilas sur* Tito, *qui* a suscité les attaques dont l'ancien compagnon du défunt, en disgrâce *depuis 1954*, a *fait* l'objet ces temps-ci.

M. Dedijer, dans l'interview à *Nin*, estime que *« le témoignage de Djilas a une grande signification historique car il a participé directement aux événements durant de nombreuses périodes critiques de notre histoire. (...) Il y a de nouvelles choses dans son texte, mais aussi une approche idéaliste de l'histoire. Pour lui, l'essentiel est la doctrine, pas les faits. Et selon sa doctrine, son idéologie et les besoins de la cause, les faits sont supprimés, raccourcis ou modifiés. »*

M. Dedijer affirme, par exemple, être en possession d'un document *« énumérant sur une vingtaine de pages ceux que Djilas a tués »* en 1942 dans une *localité* de Serbie durant la guerre des partisans. M. Dedijer fait également état d'une lettre de Tito à M. Djilas où le maréchal lui demande *« de ne pas prononcer de condamnations à mort à la légère »*. M. Dedijer lui reproche aussi d'avoir, *« en état d'ébriété »*, rapporté aux Américains à Téhéran des propos menaçants contre Roosevelt et Churchill du dictateur soviétique, qu'il venait de rencontrer à Moscou.

C'est la première fois que ces *accusations sont lancées contre* M. Djilas qui fut membre du bureau politique du parti de *1940 à 1954, date de son exclusion* après laquelle il fut emprisonné pendant près de neuf ans.

A travers le monde

Canada

● M. RENE LEVESQUE a l'intention de se rendre en France à la mi-octobre ou au début novembre, a annoncé vendredi *8 août son porte-parole*. Depuis la visite à Paris du premier ministre québécois en 1977, les *gouvernements* français et québécois s'étaient mis d'accord sur le principe d'un sommet annuel alternativement à Paris et à Québec. M. Barre s'était rendu au Québec en 1978, mais M. Lévesque n'avait pu se rendre à Paris à l'automne dernier en raison de la préparation du référendum sur la souveraineté-association. — *(A.P.)*

Corée du Nord

● M. KIM IL SUNG, CHEF DE L'ETAT NORD-COREEN, a donné l'« assurance » à un groupe de députés français, qui font une visite de deux semaines à Pyonggyang, que son pays allait rembourser ses dettes à la France, afin de débloquer les échanges avec Paris. La délégation parlementaire *française* est conduite par M. Pierre-Bernard Cousté (apparenté R.P.R.), qui est accompagné de MM. Alain Vivien (P.S.), Henri de Gastines (R.P.R.), Henri Ferretti (U.D.F.) et Jacques Brunhes (P.C.). — *(A.F.P.)*

Portugal

● TROIS MILITANTS DU PARTI REVOLUTIONNAIRE *DU PROLETARIAT* (P.R.P.), emprisonnés sans jugement depuis deux ans, ont été libérés mercredi a annoncé, jeudi 7 août, ce parti de l'extrême gauche portugaise. *Ces* militants font partie d'un groupe de vingt-six membres du P.R.P. en prison depuis deux ans pour des attentats à l'explosif et des attaques à main armée.

Le Monde

politique

Libres opinions

L'espérance européenne

par YVES GALLAND (*)

L'EUROPE est malade. Dans ses structures, donc son organisation, dans ses perspectives, c'est-à-dire son avenir. Crises interminables, solutions *in extremis*, accaparent l'essentiel de l'effort des gouvernants et élus. Or l'unité et l'efficacité européennes ont à mon sens d'autres exigences dont je voudrais tracer le cadre.

Mais il y a un préalable. Il est en effet nécessaire que les différents organismes européens deviennent plus fonctionnels. Un récent rapport des « sages » faisait, il y a quelques mois, des recommandations judicieuses à cet égard. A la lumière des événements récents, il me semble nécessaire de les compléter.

⁂

La Commission, quant à elle, doit savoir prendre ses responsabilités. Est-il par exemple normal que, chargée de rechercher des solutions à la crise de la contribution britannique, elle n'ait, dans ses nouvelles propositions du début de l'année, chiffré ni le montant de l'effort financier ni sa durée ? Dans le même ordre d'idée, les commissaires doivent s'imposer de répondre avec précision et courage aux questions nombreuses que leur posent les parlementaires européens. A vouloir ménager à l'excès les positions des Etats membres et les susceptibilités diverses, l'évasif l'emporte sur l'efficacité. Une telle évolution permettrait à la Commission de retrouver son véritable rôle de proposition et d'exécution.

En ce qui concerne le conseil, il est désormais évident que ses travaux doivent être mieux planifiés. Il n'est tout simplement pas sérieux d'avoir laissé le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement se livrer à une étonnante partie de poker sur cette même contribution britannique, alors que les solutions devraient être recherchées et trouvées par les conseils des ministres compétents (agriculture, finances, affaires étrangères).

A ce jeu, le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement, voulu par Valéry Giscard d'Estaing, est détourné de son objet initial. Là où devraient naître l'impulsion et l'unité européennes, c'est au contraire les divergences qui voient le jour.

Un tel gâchis de talents, de compétences et d'espérances ne peut se poursuivre sans risques pour l'avenir de la construction européenne. Quant au Parlement européen, il lui reste à devenir majeur. Les critiques qui ont entouré sa première année après l'élection au suffrage universel sont certes excessives au regard du travail réel et souvent très approfondi qui y est accompli sous la présidence exemplaire de Simone Veil.

Il n'en demeure pas moins qu'en se laissant aller aux démons de la politique politicienne, en voulant tout aborder (la situation en Corse, les droits de l'homme, sur les cinq continents de la planète, le dumping sur les baignoires...), le Parlement tombe dans un double piège. Il donne des arguments aux « nationalistes », en permanence à l'affût des entorses faites aux traités. Plus grave encore, en abusant des demandes de discussion d'urgence, en exploitant les faiblesses d'un règlement encore imparfait, il accrédite une fausse impression de « pagaïe », faisant oublier et passer au second plan le sérieux et l'importance des travaux qu'il entreprend.

En résumé, le Parlement doit se discipliner et concentrer ses travaux sur les problèmes spécifiquement européens. Imparfaite dans ses structures, l'Europe est aussi atteinte dans son idéal. Défendre des équilibres précaires et les acquis du passé ne permet pas de dégager des perspectives et de répondre à la vraie question : *« Peut-on trouver dans le cadre européen certaines solutions aux défis du monde contemporain et à la crise que nous traversons ? »*

La réponse me semble évidente.

⁂

Il y a plus de vingt ans, les circonstances ont imposé la PAC (Politique agricole commune). Attaquée injustement par ceux qui ont oublié l'histoire, cette politique a été un réel succès, ne serait-ce qu'en permettant à l'Europe de devenir autosuffisante sur le plan alimentaire.

Le temps a fait son œuvre, et si la PAC doit être sauvegardée, il faut aussi qu'elle soit adaptée. Le coût des excédents laitiers doit diminuer et de nouvelles orientations conçues pour dynamiser et aider certains secteurs prioritaires et les petits agriculteurs. L'évolution de la PAC devra également être très précautionneusement étudiée dans la perspective de l'élargissement à la Grèce, puis à l'Espagne et au Portugal, de la Communauté.

Mais les événements des cinq dernières années nous interpellent et imposent à l'évidence la PEC (Politique commune de l'énergie). Celle-ci permettrait d'investir ensemble avec une efficacité accrue :

— Pour les recherches considérables qu'exigent les énergies nouvelles (solaire, biomasse par la génétique industrielle, géothermie...), qui, dans l'état actuel des découvertes, ne permettront de couvrir que 4 à 7 % de nos besoins en énergie à la fin du siècle ;

— Pour les investissements gigantesques nécessaires à la mise en œuvre des technologies nouvelles (gazéification de la houille, forages pétroliers à grande profondeur...) ;

— Pour mettre en œuvre une politique électronucléaire volontariste avec des normes de sûreté et de sécurité européennes ;

— Pour parler d'une seule voix avec les pays producteurs de pétrole.

Afin de financer cette PEC et d'autres politiques communes dont l'utilité devrait s'imposer au cours des années, il faudra de nouvelles ressources propres à la Communauté. Je crois à cet égard que nous devrions envisager de monter le plafond de la T.V.A. de 1 % à 2 %. Et à ceux qui verraient là une pression fiscale supplémentaire, je répondrais que ma conviction est que, bien au contraire, ce serait une meilleure utilisation de l'argent des contribuables. Car il semble évident qu'une seule politique énergétique sera plus efficace, et donc moins onéreuse, que neuf politiques nationales.

On m'opposera là aux récentes déclarations du président de la République, qui s'est montré hostile à l'augmentation des ressources propres à la Communauté, en particulier en augmentant la part de la T.V.A. à 2 %.

⁂

Je dirais simplement qu'aujourd'hui, confronté à l'Etat et au fonctionnement des structures de la Communauté que je décrivais en introduction, Valéry Giscard d'Estaing a raison. Pour investir dans une société, quelle que soit sa forme, il faut avoir confiance. Et, actuellement, les raisons objectives de cette orientation n'existent pas encore.

Mais les Européens doivent être les disciples de Saint-Exupéry : *« Si tu veux réunir les hommes, apprends-leur à bâtir ensemble. »*

Une nouvelle Commission va être nommée. Sous les coups de boutoir français, le conseil commence à se réorganiser. Le Parlement peut et doit s'amender. Alors la route sera tracée pour une nouvelle dynamique de l'esprit européen.

(*) Membre de l'Assemblée européenne, du conseil national de l'U.D.F. et du bureau du parti radical.

● *M. Giscard d'Estaing* et sa famille a terminé son voyage privé dans le Sud-Ouest en visitant le village d'Anvillar, près de Moissac. La famille présidentielle a rejoint le fort de Brégançon à bord d'un Mystère 50, à partir d'Agen, via Hyères.

● *M. Raymond Barre* a quitté Paris le 7 août pour prendre une quinzaine de jours de vacances dans le Midi.

● *M. Jean-Pierre Abelin,* député U.D.F. de la Vienne, demande, dans une question écrite adressée, le 1er août, au ministre de la défense, l'assouplissement de la réglementation en vigueur pour les jeunes créateurs d'entreprises appelés à effectuer le service national, « *au moins dans les cas précis où le départ au service des jeunes gens concernés mettrait en péril l'existence des entreprises qu'ils ont créées* ».

● *M. Hector Rolland,* député R.P.R. de l'Allier, maire de Moulins, a fait savoir publiquement qu'il restait attaché à M. Jacques Chirac. Il reproche à M. Debré de porter un coup au R.P.R. en se présentant à l'élection présidentielle.

A LA GUADELOUPE

Le Groupe de libération armée commet un quatrième attentat en six mois

De notre correspondant

Fort-de-France. — Dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 août, un attentat à la bombe a été perpétré contre une gendarmerie de la commune de Sainte-Anne, à la Guadeloupe. Cet attentat, qui n'a pas fait de victime, a été revendiqué par le GLA (Groupe de libération armée). C'est le quatrième en six mois.

Dans une lettre publiée le 29 juillet par le journal martiniquais *le Naïf*, le GLA déclarait : « *Le GLA est le bras armé du peuple guadeloupéen en colère, car il est composé de fils et de filles du peuple résolus à mener une lutte implacable contre l'occupant français, ennemi véritable du peuple guadeloupéen (...). Dès maintenant, nous informons les forces françaises que notre prochaine cible sera soit un C.R.S., un gendarme ou un officier de l'armée d'occupation. Cela étant dit, notre victime est déjà nominativement désignée. Dans la même période, nous réaliserons une action visant à empêcher la fermeture de l'usine Darboussier. Patriotes conscients de la politique économique de la France, qui tend à détruire le potentiel industriel de la Guadeloupe, nous ne saurons admettre la fermeture annoncée d'une telle unité productive.* »

La police a opéré de nombreuses perquisitions dans les milieux autonomistes indépendantistes et syndicaux de l'île. Ces milieux avaient annoncé publiquement leur intention de réagir contre ce qu'ils appellent une « *fascisation du régime colonial* ». Le maire communiste de la commune de Sainte-Anne, M. Hegesippe Ibene, a cependant déclaré : « *Je ne peux pas approuver du tout de telles méthodes* [qui] *sont d'ailleurs souvent le fait de l'extrême droite.* »

Par ailleurs, toujours dans son numéro du 29 juillet, le journal *le Naïf* a publié une lettre du GRAJ (Groupe révolutionnaire armé de la jeunesse). Implanté en Guyane, le GRAJ — c'est ainsi que l'on nomme en Guyane le dangereux serpent-minute — écrit : « *Depuis plusieurs semaines, les forces françaises traquent et harcèlent les milieux indépendantistes guyanais. Perquisitions, arrestations, le cortège est rituel. Ritualisons aussi nos ripostes, mes frères.* »

Rappelons que quatre militants indépendantistes guyanais ont été récemment déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 18 juillet). — F. R.

Trente ans de Giscard ?

(Suite de la première page.)

Ces observations sont, me semble-t-il, partagées bien au-delà de la gauche. Elles sont de simple bon sens. En théorie, toutes les formations politiques acceptent l'idée d'alternance. Comment d'ailleurs faire autrement sans passer pour dictatorial ? Mais dans les faits, quelques interrogations sont permises.

L'attitude du parti giscardien d'abord comporte deux entraves sérieuses à l'alternance. D'une part, il monopolise le pouvoir comme sans doute jamais depuis 1945. Oui, voici l'Etat U.D.F. L'exécutif est tout entier absorbé entre les mains du président et l'Elysécratie qui l'entoure. Le législatif discute peu et ne vote plus. Le judiciaire végète sous fiction d'indépendance. Et le quatrième pouvoir — ou le premier, — l'information, confond souvent l'analyse et la propagande, troquant la faculté d'irrespect pour le devoir de révérence. Tout pouvoir, certes, veut aller jusqu'au bout de lui-même, rencontrer ses bornes. Le risque avec le parti giscardien, c'est qu'il met en place habilement des mécanismes pour effacer les bornes.

Une autre observation s'impose : il n'y a pas d'acceptation réelle de l'alternance sans acceptation de l'alternative. Or ce régime, en fait, la refuse. Le président de la République sur le mode de l'évidence anesthésiante, le premier ministre sur le ton de la leçon péremptoire répètent qu'il n'existe pas d'autre politique que la leur. Les opposants sont déclarés, par nature, incompétents. Leurs propos, irresponsables. La notion de choix politique, elle-même, est vidée de sens puisque dans cette présentation manichéenne des affaires publiques, la stratégie giscardienne s'oppose au reste comme d'un côté le royaume du bien et de l'autre, l'empire du mal.

Dans sa revendication d'alternance, le R.P.R., lui aussi, souffre de quelques handicaps. S'il n'est plus le pouvoir, il reste au pouvoir. Le bilan qu'il a obtenu, de 1974 à 1976 alors que son chef était premier ministre, est connu. Il ne lui est donc pas facile de prétendre offrir une alternance crédible alors qu'il est coresponsable des résultats de l'action entreprise et qu'il en permet la poursuite. Bref, sa logique apparaît très particulière : celle d'un procureur aux réquisitoires redoutables mais qui conclut toujours à l'acquittement.

Avec le parti communiste, c'est une autre affaire. Dans le programme commun de 1972, les socialistes sont parvenus à faire admettre que la démocratie suppose d'accepter l'alternance. Cette acceptation n'a pas été remis en cause. En d'autres termes, si un gouvernement de gauche est battu aux élections, il s'en ira. Encore faut-il que ce gouvernement arrive au pouvoir. Et c'est là où le bât blesse. De nombreux observateurs ont, en effet, des doutes sur la volonté actuelle des dirigeants communistes d'accéder au pouvoir. L'exemple de 1978 est malheureusement démonstratif. Car enfin, au-delà de la subtilité des analyses, croit-on sérieusement qu'avec le chômage, l'inflation, le record européen des inégalités et l'almanach des scandales, Giscard serait encore en place si Marchais, en divisant la gauche ne lui avait donné un sérieux coup de main ? L'Afghanistan aidant, cela ne va-t-il pas recommencer en 1981, voilà la question posée par beaucoup, pour qui la direction du P.C.F. apparaît aujourd'hui plutôt comme une force d'opposition que d'alternance. D'autant plus revendicative et intransigeante qu'elle ne souhaiterait pas réellement le pouvoir. Mais d'une opposition en fin de compte stérile car elle ne déboucherait sur rien. L'un des enjeux des prochaines élections sera précisément de faire mesurer aux gens de bonne foi où se situe véritablement entre toutes ces forces, la volonté de changement.

⁂

Le parti socialiste est-il alors le seul à vouloir le changement ? Je ne crois pas. Il représente en cela des millions et des millions de Français qui, au-delà des étiquettes, souhaitent que les choses changent car ils en ont assez des injustices, des étroitesses et des démissions ; qui demandent une autre politique, qui avant que le changement passe par une alternance impliquant non seulement un remplacement des équipes, mais une volonté, un effort, un projet vers des rapports économiques, sociaux, culturels, humains différents. Ne nous arrêtons donc pas aux attitudes de certains appareils. L'alternance est possible. Elle passe, selon l'expression de François Mitterrand, par le « rassemblement populaire autour du parti socialiste ».

Cela en vaut-il la peine ? Assurément. Un septennat, c'est beaucoup. Deux septennats, c'est trop. Mais trente ans de Giscard, c'est beaucoup trop.

LAURENT FABIUS.

LA POLICE ESTIME AVOIR ARRÊTÉ DEUX RESPONSABLES IMPORTANTS DU F.L.N.C.

Deux militants présumés du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), MM. Jean-Paul Perrot, trente ans, originaire de Rabat (Maroc), et Jean-Paul Albertini, vingt-six ans, ont été arrêtés à Marseille quelques heures après M. Leonelli, à Tarascon, a-t-on appris vendredi 8 août. Les policiers ont découvert dans leur appartement de nombreuses armes, ainsi qu'un atelier de réparation pour celles-ci, et des explosifs.

Le service régional de la police judiciaire de Marseille estime avoir arrêté deux responsables de haut niveau du F.L.N.C. Selon elle, M. Perrot a reconnu sa participation à une dizaine d'attentats en Corse depuis 1976, notamment le plasticage du château de M. Beghin et, sur le continent, la destruction d'un pylône électrique dans l'Ain, en 1979. Les policiers sont persuadés que les deux hommes se préparaient à commettre de nouveaux attentats en Corse et sur le continent à partir de septembre.

D'autre part M. Jeanick Leonelli, trente et un ans, qui a reconnu avoir participé au mitraillage, le 14 mai, des gendarmes mobiles en faction devant l'ambassade d'Iran à Paris, a été déféré, samedi 9 août, devant le parquet de la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 9 août). Sur réquisition, M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction, l'a inculpé de violences et blessures contre des agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions ou à l'occasion de celles-ci avec intention de donner la mort. Ce crime, ainsi qualifié, est passible de la peine de mort, au terme de l'article 233 du code pénal. M. Leonelli est aussi inculpé d'atteinte à l'intégrité du territoire et écroué.

DÉCÈS DE M. ÉDOUARD RAMONET, ANCIEN MINISTRE

M. Edouard Ramonet, ancien ministre, ancien député, ancien maire de Châteauroux, est décédé à Paris le 4 août. Il était âgé de soixante et onze ans.

Né le 14 juin 1909 à Cerbère (Pyrénées-Orientales), professeur agrégé, il avait dirigé l'Institut français de Porto et avait fait campagne au Portugal pendant la dernière guerre, pour le ralliement à la France libre. Sa carrière politique a commencé à la Libération.

Il a représenté le département de l'Indre, comme député radical, de 1945 (première Constituante) à 1958 et a été maire de Châteauroux de 1947 à 1959. Il a présidé la commissions des affaires économiques de l'Assemblée nationale de 1951 à 1957. En 1956, lors de la scission du parti radical, il avait adhéré à la tendance Queuille-Morice.

Nommé secrétaire d'Etat à l'énergie dans le cabinet Bourgès-Maunoury (juin 1957), il a été ministre du général de Gaulle (industrie) de juin 1958 à janvier 1959, et membre du conseil économique et social de 1959 à 1964.

M. Ramonet a perdu son mandat de député de l'Indre en 1958.

CORRESPONDANCE

A propos des deux guerres mondiales

M. Daniel Mayer, président de la Ligue internationale des droits de l'homme, nous écrit :

J'ai lu, dans l'éditorial du « Monde » des 13-14 juillet, à propos de la France et de l'Allemagne, la parenthèse suivante : « *(Leur) mésentente dégénéra à deux reprises en guerre mondiale.* »

Je m'étonne d'une telle affirmation d'identité entre les deux conflits. Ni les hommes, ni les prétextes, ni les mobiles avoués ne sont identiques. Ce n'est pas à la France, mais à l'univers que Hitler a déclaré la guerre. Sa volonté de domination d'une race dite des seigneurs sur le reste du monde, les annexions successives de territoires étrangers auxquelles il a procédé n'ont rien de commun avec les objectifs de Guillaume II en 1914. Quant aux méthodes employées, notamment la destruction de tout ce qui n'est pas « aryen », les déportations, les camps d'extermination, les fours crématoires, il n'est pas besoin de les rappeler aux lecteurs du « Monde ». Au nom même de l'entente entre les deux peuples, il convient justement de distinguer entre les deux conflits.

C'est une des raisons qui m'ont fait regretter que le président de la République tente de supprimer le caractère férié du 8 mai pour conserver celui du 11 novembre. S'il fallait à tout prix, au nom du rapprochement entre les deux nations, barrer de notre calendrier une de ces dates, mieux aurait valu que ce fût le 11 novembre, anniversaire d'une victoire française sur l'Allemagne. Ainsi le 8 mai aurait conservé ou reconquis sa véritable signification : la victoire de tous les peuples libres, y compris du peuple allemand, sur le nazisme, ainsi dépouillé de son origine germanique. Encore une « mésentente », cette fois entre Giscard d'Estaing et l'immense majorité des Français ayant contribué à la résistance contre le nazisme.

PRESSE

Hachette s'oppose à la vente du « Journal du dimanche » à M. Jean-Charles Lignel

Le Journal du dimanche, édité par la SOGIDE S.A., filiale de la Librairie Hachette, n'est pas passé sous le contrôle de M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. de la société Delaroche, éditrice du *Progrès de Lyon*. Trois sociétés sur les quatre, détentrices du capital de la SOGIDE, se sont prononcées contre cette prise de contrôle de l'hebdomadaire, a-t-on appris à l'issue du conseil d'administration de la librairie Hachette, réuni le 8 août (*le Monde* du 9 août).

Les représentants de Presse information (qui détient 42 % des parts de la SOGIDE), d'Edimonde (30 %) et de la S.G.I.P. (10 %) présents au conseil de Hachette se sont prononcés contre la transaction projetée, alors que France éditions et publications (FEP, 18 %) n'a pas donné d'avis, son conseil n'ayant pu être réuni en cette période de vacances.

Ainsi prend momentanément fin la guerre des communiqués contradictoires ouverte le 7 août par M. Jean-Charles Lignel. Ce jour-là en effet, ce dernier annonçait à Lyon que la société Delaroche avait pris le contrôle de la SOGIDE par une convention en date du 29 juillet.

Pour couper court à diverses rumeurs parues dans la presse, la direction de la F.E.P., éditrice de *Elle*, a démenti formellement toute cession de l'hebdomadaire féminin. Elle a souligné la très bonne tenue de sa diffusion, en hausse de 4 % sur les sept premiers mois de l'année 1980 et de 10 % en un an.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

La plupart des quotidiens parisiens commentent ce 9 août la bataille Lignel-Hachette. *LE QUOTIDIEN DE PARIS* titre sur « L'O.P.A. ratée du Progrès sur le J.D. », dressant un portrait de M. J.-C. Lignel, « *un Rastignac qui penche à gauche* ».

LIBERATION s'interroge sur « *les pressions* » qu'aurait « *exercé, au dernier moment, l'Elysée sur Hachette* ».

LE MATIN DE PARIS suggère que « *cet hebdomadaire peut faire l'objet d'autres transactions* » que celles entre Hachette et M. Lignel.

L'HUMANITE s'interroge sur l'origine de « *l'or du consensus* » dont dispose M. Lignel pour ses manœuvres. « *Ce patron de gauche* (qui) *s'avère être un patron de choc... On peut lui faire dire qu'il faut longer pour que rien ne change* ».

LE FIGARO titre : « *Le Journal du dimanche* reste chez Hachette », précisant que chez Hachette « *on affirme que cette fin de non-recevoir est définitive* ».

Bibliographie

« LA STRATÉGIE DU MENSONGE » D'AUGUSTE LECŒUR

M. Auguste Lecœur, ancien membre du secrétariat du comité central du P.C.F., limogé en mars 1954, n'a pas fini de dire son fait à son ancien parti. Comment, demande-t-il, le parti communiste, qui a pris une si grande place dans la Résistance, peut-il être dirigé aujourd'hui par un homme qui n'a jamais fourni d'explications satisfaisantes sur son activité pendant les années de guerre ? Sans apporter d'élément nouveau, M. Lecœur examine le passé de M. Georges Marchais à la lumière des documents dont la publication, en 1973, avait amené le secrétaire général du P.C.F. à intenter un procès à l'ancien dirigeant communiste.

L'ascension de M. Marchais, à partir de sa nomination comme membre suppléant du bureau politique au congrès de juin 1959, est considérée par M. Lecœur comme résultant de l'appui des Soviétiques. Selon l'auteur, M. Marchais a su devenir, pour les responsables internationaux du parti soviétique, un homme de confiance, dont ils ont pu mesurer la fidélité dans les mois qui ont suivi l'intervention des forces du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie, en août 1968. Opposé aux Soviétiques lorsque les intérêts de son parti lui paraissaient commander une politique d'union avec les socialistes, M. Marchais serait redevenu, après avoir rompu cette union, ce que, selon M. Lecœur, il n'avait jamais cessé d'être, c'est-à-dire un inconditionnel du Kremlin.

★ *La Stratégie du mensonge*, Ramsay éd., 227 pages, environ 40 F.

M. JOBERT CONTESTE LA NOTION DE « MAJORITÉ A VIE »

Dans son bulletin mensuel *la Lettre de Michel Jobert*, l'ancien ministre écrit : « *On a vu, au fil des années, se développer* la notion de « majorité », *hors de laquelle il n'y aurait pas de salut, juste l'enfer de l'« opposition ». M. Debré poussa d'ailleurs le général de Gaulle à cette commodité simpliste, qui n'était ni dans l'esprit de celui-ci ni dans celui de la Constitution. La conséquence de cette altération du jeu politique est que, entre la « majorité » et le président qui se sert d'elle, le lien devient indissolue, inconditionnel, indéfini par conséquent. Comme si la fonction de la « majorité » était de réélire le président de la République* à vie, *sans conséquences. Que tous les « majoritaires » d'aujourd'hui, qu'ils soient candidats déclarés ou potentiels, voient bien à quels excès ou à quelle dérision ils se sont condamnés !* »

Le Monde

société

Les estivants de l'île du Levant réclament le départ de la brigade de police

L'inspecteur et les vacanciers

De notre envoyé spécial

Le Lavandou (Var). — L'île du Levant, au large du Lavandou, ouverte aux naturistes en 1931 par le docteur Durville, demeure leur Mecque. Sur la place, et là seulement, il est obligatoire de porter un « minimum » — entendez un petit rien, ficelle ou ceinture de coquillages, dissimulant l'essentiel. Les « textiles », les personnes qui portent des maillots, sont cependant tolérés.

Hors saison, les résidents sont une petite centaine. L'été, en revanche, près de deux mille personnes envahissent l'île. Ou plutôt les quelque 10 % de la surface de l'île laissés libres par la marine nationale : 4 kilomètres carrés de maquis à peine apprivoisé. Hormis trois ou quatre camionnettes vétustes, pas de circulation sur l'« île civile », pas d'électricité non plus. Les rares cabines téléphoniques sont savamment dissimulées sous des guirlandes de chèvrefeuille.

« Le Levant est un vrai petit paradis, dit un consommateur accoudé au bar, *mais il n'y a pas que des saints ! »* Depuis le début de juillet, les estivants grognent contre les policiers de la brigade d'été, un inspecteur principal, venu de Roanne *(Loire), pour la troisième année* consécutive, assisté de deux gardiens de la C.R.S. de Marseille.

L'hiver, il n'y a dans l'île *qu'un seul garde municipal. « Quand il y a un problème, ce qui est rare, on se débrouille entre nous »*, assure-t-il. Mais ces renforts sont envoyés à la demande de la mairie d'Hyères (Var) dont dépend l'île du Levant.

Excès de zèle ou mauvaise humeur ? Les estivants s'interrogent sur l'attitude des trois policiers, et principalement de l'inspecteur, M. Aguillon. *« On a l'impression qu'il est décidé à chercher noise à tout le monde »*, dit l'un des propriétaires de bar. Aucun d'eux n'a de licence pour vendre de l'alcool, mais, de mémoire de Levantin, tous en ont toujours vendu.

« Il joue les gros bras »

A 30 mètres de la place, un petit bâtiment abrite à la fois l'agence postale, le poste de police, la mairie annexe et... l'école. Le code des débits de boisson prévoit dans son article 49 que *« le préfet peut prendre des arrêtés pour empêcher l'installation de débits de boisson de deuxième, troisième et quatrième catégorie* — c'est-à-dire ceux qui ont le droit de vendre de l'alcool — *près de certains édifices »*, dont les établissements scolaires. Auparavant, on fermait les yeux, mais chaque été, depuis trois ans, procès-verbaux et fermetures temporaires se succèdent, ce qui attise la colère des commerçants. De bouche à oreille, la rumeur se répand : l'inspecteur Aguillon *« joue les gros bras »*.

Vendredi dernier, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Au milieu de l'après-midi, un enfant belge de onze ans s'amuse à enflammer des brindilles. Il est seul dans l'île, sa mère ayant été évacuée la veille, après une mauvaise chute, par un hélicoptère de la marine nationale. L'enfant est interpellé, emmené au poste et interrogé. Le procureur demande à l'inspecteur de lui présenter le jeune pyromane.

Au Levant, l'incident ne passe pas inaperçu. L'indignation monte et une amie de la mère du jeune garçon essaie de raisonner l'inspecteur qui décide d'enfermer l'enfant dans la salle de classe pour la nuit. Il lui prête un *Bécassine aux bains de mer* qui traînait par là, lui trouve une couverture, et le laisse à la garde d'un C.R.S.

Le soir, comme à l'accoutumée, les policiers entreprennent une ronde. Embusqués devant le *Couvent*, une boîte de nuit, ils attendent au frais.

Passe un groupe d'estivants. Geneviève, une jeune femme âgée d'une trentaine d'années, apercevant la brigade de choc, lance : *« Ils sont encore là, ces cons. »* L'inspecteur Aguillon estime que la jeune femme est en état d'ébriété sur la voie publique et décide de la conduire *« Au poste ! »*. Elle se débat, vocifère et injurie derechef. Avec cet *« outrage à agents et rébellion »* voici une deuxième raison de l'interpeller.

Sur la place, une centaine de personnes voient les policiers entraîner la jeune femme avec force. Les consommateurs envahissent le petit local de police.

Contre-pétition

Il est une heure du matin. L'inspecteur Aguillon, débordé, appelle à la rescousse les marins de la base qui arrivent aussitôt avec un chien policier. Les protestations redoublent et, dans la confusion, on libère l'enfant belge. La jeune femme, quant à elle, après avoir subi une prise de sang, et non sans avoir fait constater qu'elle a reçu des coups, est libérée au petit matin. Elle déposera plainte.

L'adjoint au maire d'Hyères, M. Jacques Viale, a demandé au maire que les trois policiers soient mutés. Une pétition ayant recueilli près de deux cents signatures était jointe à sa demande.

Depuis ces incidents, l'émotion reste vive sur l'île. M. Aguillon, *en maillot de bain*, assis dans son bureau à l'heure de la sieste, explique : *« S'il y a une affaire où nous sommes blancs comme neige, c'est bien celle-là. »* Il affirme qu'une contre-pétition, en faveur des policiers, circule actuellement.

Au commissariat d'Hyères, on s'efforce de minimiser l'incident, laissant entendre que les naturistes ne sont pas faciles à vivre. Mais voilà : tout le monde ici est en vacances et n'a que faire des conventions de la vie habituelle. *« Ici, chacun est libre et fait ce qu'il veut. On n'a pas besoin d'eux »*, dit le propriétaire d'un bar.

CHRISTIAN COLCOMBET.

DES NUDISTES DEVANT LA GROTTE DE LOURDES

(De notre correspondant)

Tarbes. — *Le spectacle de nudistes* à proximité du sanctuaire de Lourdes provoque l'indignation des responsables des pèlerinages qui, dans *le Journal de la grotte de Lourdes*, reproduisent un éditorial sur ce sujet paru le 9 août, dans *la Croix du Midi*, un hebdomadaire de Toulouse : « *Le quotidien de Dakar*, le Soleil, *s'en est pris récemment avec une virulence peu commune aux touristes étrangers qui, au mépris de toute pudeur, viennent pratiquer le nudisme sur les plages sénégalaises. Le quotidien se demande si* « le statut de touriste (...) confère une liberté souveraine qui fasse fi des lois, coutumes et conventions sociales du pays visité ».

» On pouvait ces derniers jours se poser les mêmes questions et... pour les mêmes motifs dans les sanctuaires de Lourdes. La prairie face à la grotte qui fait partie du domaine marial a été le théâtre, elle aussi, des mêmes faits que les plages sénégalaises. Aux réprimandes des gardes des sanctuaires, les touristes ont répondu avec un air d'innocence et en ouvrant des yeux effarés qu'ils « voulaient seulement bronzer ». *Exemples assez rares lorsqu'ils vont jusqu'à de tels excès, mais il y a tout le reste. Les tenues des visiteurs — on n'ose dire des pèlerins — vont jusqu'à de telles extravagances qu'il y a, devant la grotte, ni plus ni moins de laisser-aller que dans les stations balnéaires les plus libérées.*

» Le gardes surveillent. Leurs avertissements sont mal reçus. Leur tâche n'est pas facile. Autre constat : on regarde passer la procession du Saint-Sacrement cigarette aux lèvres. Sur dix fumeurs il y a une moyenne de huit femmes. Aux remarques des gardes, elles répondent avec arrogance. » — G. D.

Le cyclone Allen menace les côtes du Mexique et du Texas

La Martinique est déclarée « zone sinistrée »

Les régions qui bordent le golfe du Mexique, de part et d'autre de la frontière américano-mexicaine, ont été placées, le vendredi 8 août, en état de pré-alerte, en prévision de l'arrivée éventuelle du cyclone tropical Allen.

Au Mexique, l'armée a été mise en état d'alerte dans la région menacée, tandis que, au Texas, plusieurs dizaines de milliers de personnes évacuaient leurs habitations.

Le nombre des victimes d'Allen ne cesse de s'alourdir et dépasse désormais la centaine de morts. Le gouvernement de Haïti, qui a été touchée mardi par le cyclone, faisait état vendredi de cinquante-six morts au moins, un chiffre qui pourrait encore augmenter, les communications commençant seulement à être rétablies avec certaines agglomérations. Quatre morts étaient signalées à Cuba.

Une vingtaine de personnes sont mortes ou ont été portées disparues, vendredi, dans le golfe du Mexique : six personnes ont été victimes du chavirement d'un remorqueur regagnant la côte, tandis que treize étaient tuées dans un accident d'hélicoptère : dans les deux cas, les victimes, travaillant sur des plates-formes pétrolières en mer, étaient en cours d'évacuation.

Les autorités du port colombien de Barranquilla ont annoncé la disparition de dix-sept personnes au moins, après les pluies diluviennes, qui se sont abattues, jeudi soir, lors du passage de l'une des « queues » du cyclone, et qui ont noyé l'un des quartiers de la ville.

D'autre part, les trente-quatre communes du *département de la Martinique* ont été déclarées vendredi « zones sinistrées » par le préfet de région, M. Marcel Julia, après le passage du cyclone dans la nuit du 3 au 4 août.

Le préfet a annoncé la création d'un comité départemental d'aide aux sinistrés et la mise à la disposition des maires d'un crédit de première urgence. En outre, les prix des denrées alimentaires ont été bloqués pour deux mois.

M. Julia a indiqué, vendredi, que huit cent quarante-deux personnes étaient sinistrées, mille cinq cents maisons endommagées, les bananeraies détruites à cent pour cent et la récolte d'avocats à soixante-dix pour cent. La circulation routière est maintenant rétablie sur l'ensemble du département, ainsi que l'électricité, à l'exception de deux quartiers d'une commune du nord de l'île. Il faudra, en revanche, attendre plusieurs semaines pour que toutes les lignes téléphoniques soient rétablies.

Les pertes pour la profession bananière s'élèvent à environ 280 millions de francs, a *déclaré, pour sa part, M. Jean-Claude Themia*, administrateur de la SICABAN (Société industrielle et commerciale de l'agriculture et de la banane). Pour l'instant, les planteurs s'organisent pour récolter les 7 400 tonnes de fruits encore récupérables. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.,* Reuter.)

« Super-tempêtes »

Il existe deux systèmes de classification de cyclones tropicaux de la zone des Caraïbes.

La première, celle de Saffir Simpson, établie avant les satellites météorologiques, est fondée sur la pression au centre du cyclone et la vitesse des vents tourbillonnant autour de ce centre ; cette vitesse étant, évidemment, liée au gradient de pression entre l'extérieur et le centre du cyclone. Plus le gradient est élevé, plus les vents sont violents et les dégâts importants

● *Classe I :* pression égale ou supérieure à 980 millibars (rappelons que la pression atmosphérique moyenne est de 1 015 mmb) ; vitesse des vents de l'ordre de 130 kilomètres dans l'heure ; dégâts minimes.

● *Classe II :* pression comprise entre 979 et 965 mmb ; vitesse des vents entre 150 et 190 kmh ; dégâts modérés.

● *Classe III :* pression comprise entre 964 et 945 mmb ; vents de l'ordre de 200 kmh ; dégâts intenses.

● *Classe IV :* pression comprise entre 944 et 920 mmb ; vents compris entre 200 et 250 kmh ; dégâts extrêmes.

● *Classe V : pression inférieure* à 920 mmb ; vents supérieurs à 250 kmh ; dégâts catastrophiques.

Allen (le cyclone actuel) et David (le cyclone qui a ravagé, en 1979, les Antilles et la côte américaine de la Floride jusqu'à New-York) sont de la classe V. La pression au centre d'Allen était, le 8 août, de 899 mmb. Celle de Camille, un cyclone d'août 1969, de 901 mmb. Le minimum connu pour la région, 892 mmb, ayant été relevé lors du cyclone — pas encore baptisé à l'époque — qui est passé sur la Floride le 2 septembre 1935.

Le deuxième système de classification des cyclones tropicaux, dit de « Dvorak », est fondé sur l'aspect et l'évolution du phénomène observés grâce aux images prises par satellites, aussi bien dans l'infrarouge que dans le spectre visible. Le système « Dvorak » comprend six classes (que *l'on pourrait qualifier de normales*) et une septième regroupant les *superstorms* (super-tempêtes). David sûrement et Allen très probablement sont des *superstorms*.

Ces deux classifications ont été faites pour les cyclones tropicaux des Caraïbes (les *hurricanes*). Les cyclones tropicaux de l'océan Indien (qui n'ont pas de noms régionaux spécifiques), ceux d'Extrême-Orient (les *typhons*), ceux d'Australie (les *willy-willy*) sont, certes, des phénomènes analogues aux *hurricanes*, mais ils ont des caractéristiques légèrement différentes. Les pressions du centre des typhons de la mer de Chine sont particulièrement basses (884 mmb pour Irma, le 11 novembre 1971) et les diamètres de ces *systèmes sont plus* petits (de 300 à 400 kilomètres au lieu de 600 à 800 kilomètres pour *hurricanes*. Les cyclones de l'océan Indien sont souvent un peu moins violents, mais les pluies qui les accompagnent sont diluviennes, au sens littéral du terme : du 21 au 27 janvier 1980, le cyclone Hyacinthe a fait tomber 5 003 millimètres de pluie à la Réunion, *soit plus d'eau en* sept jours que le record mondial de 4 798 millimètres en quinze jours, détenu depuis 1931 par Cherapunjee (Inde).

On peut aussi classer les cyclones tropicaux par le nombre de victimes qu'ils ont fait. La première place revient alors à celui qui, en novembre 1970, a ravagé le Pakistan oriental (devenu l'année suivante le Bangladesh) : 242 000 morts et 164 000 blessés, selon les chiffres officiels, 300 000 à 500 000 morts selon des bilans officieux.

Les cyclones tropicaux font d'autant plus de victimes que les pays qu'ils frappent sont moins développés. Aux Etats-Unis, les populations des régions côtières menacées sont prévenues et évacuées ; certaines parties des côtes basses du Texas sont protégées par une énorme digue. Au Bangladesh, en 1970, les satellites suivaient la progression du cyclone, mais il était impossible d'évacuer et même de prévenir les très nombreux habitants de ce pays pauvre et plat. Depuis cette catastrophe, les villageois ont appris à construire eux-mêmes des buttes de terre hautes de quelques mètres qui suffisent pour mettre hors d'atteinte de l'eau hommes et bétail.

Elévation du niveau de la mer

En plus des vents et des pluies, les cyclones tropicaux ont pour effet de faire monter le niveau de la mer. Plus la pression est *basse, plus la mer se soulève* : de 5 mètres environ pour les cyclones de classe IV (classification Saffir Simpson), de plus de 6 mètres pour les cyclones de classe V. Lors du cyclone du Bangladesh, la mer est montée de 7 à 8 mètres, car le passage du cyclone a coïncidé avec une marée haute. Pour peu que la région côtière soit au ras de l'eau (comme c'est le cas au Bangladesh), le *cyclone pousse* la mer loin dans les terres.

Un cyclone tropical est un tourbillon atmosphérique qui tourne dans le sens contraire des aiguilles d'une montre dans l'hé*misphère nord* (en sens inverse dans l'hémisphère sud). Il tire son énergie fantastique de la chaleur de la mer. Dès que la température superficielle *de* celle-ci atteint 26 °C une dépression *banale* peut grossir jusqu'à devenir cyclone tropical. Actuellement, dans l'Atlantique, à l'est des Antilles, dans la mer des Antilles et dans le golfe du Mexique, la surface de la mer atteint par endroits 29 °C. Or, la trajectoire d'un cyclone tropical coïncide avec les zones les plus chaudes de la mer..., ce qui lui permet d'entretenir sa violence, *ou même de l'accroître*.

Tous les cyclones tropicaux des deux hémisphères se produisent pendant l'été et l'automne. Ils commencent tous par suivre une trajectoire qui a une composante est-ouest. Au-dessus d'une certaine *latitude*, ceux de l'hémisphère nord décrivent alors vers le nord une courbe qui leur fait prendre une trajectoire ayant une *composante ouest-est* (la courbe est dirigée vers le sud dans l'hémisphère sud). Ils perdent leur violence lorsqu'ils passent sur la terre ou lorsqu'ils arrivent sur des mers relativement froides.

YVONNE REBEYROL.

● *L'Action d'urgence internationale*, 129, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris, lance un appel destiné à lui permettre d'aller porter son aide aux îles des Antilles touchées par le cyclone tropical Allen. C.C.P. Paris 5.887.00 T.

MÉDECINE

A l'université de San-Diego (Californie)

Une erreur de manipulation génétique entraîne la suppression de recherches sur un virus

De notre correspondante

Los Angeles. — A San-Diego (Californie), le 22 juillet dernier, une commission pluridisciplinaire chargée, dans les universités, de contrôler les activités des chercheurs (le Bio-Safety Committee), ordonnait au professeur Samuel Ian Kennedy de suspendre ses travaux. A la suite d'une erreur de manipulation généti*que l'un des chercheurs de son équipe avait*, en effet, provoqué la multiplication d'un virus potentiellement dangereux.

Le professeur Samuel Ian Kennedy jouit d'une excellente réputation dans les milieux scientifiques Biologiste, spécialisé en virologie, il a quitté la Grande-Bretagne il y a trois ans pour continuer ses travaux à l'université de Californie a San-Diego. Il y a huit mois, dans son laboratoire, il entreprenait avec son équipe la fabrication, par clonage, d'un gène viral pouvant être utilisé comme vaccin contre le virus « *Sindbis* » propagé par certains *moustiques* en Afrique orientale. Ce virus ne provoque pas, chez l'homme, de maladies très graves : une fièvre et quelques malaises. A l'aide de son équipe (une centaine de personnes) le professeur Kennedy cherchait à incorporer au patrimoine génétique d'une bactérie la fraction de celui du virus responsable de la synthèse des protéines antigénique. Du moins croyait-il que le matériel génétique utilisé était celui d'un virus Sindbis. En fait, il s'agissait du matériel d'un autre virus.

Le 22 juillet, des analyses conduites par le laboratoire du département de la santé publique à Berkeley confirmait la confusion : le patrimoine génétique utilisé pour le clonage était celui d'un virus voisin, le virus Cemliki (du nom d'une forêt d'Ouganda où on le retrouve fréquemment).

Selon un spécialiste des maladies infectieuses à l'université de Los Angeles, le virus Cemliki est dangereux surtout pour les animaux chez qui il peut déclencher une encéphalite.

Le professeur Kennedy, le mercredi 7 août, confirmait l'hypothèse d'une confusion entre les deux virus, mais il avouait qu'il ne savait pas encore comment cette erreur avait pu *se produire*. Il a, d'autre part, assuré que les deux virus sur lesquels il travaille sont parfaitement inoffensifs pour l'homme. Le professeur Gordon Gill, président du Bio-Safety *Committee, a aussi rassuré le* public : le clonage a été fait avec le maximum de précautions et les laborantins n'ont couru aucun risque.

L'enquête devrait déterminer, dans les semaines à venir, si le professeur Kennedy a violé les normes établies, en matière de manipulations génétiques, par le gouvernement fédéral

SYLVIE CROSSMAN.

JUSTICE

Prison avec sursis pour l'auteur d'une « bavure » de l'autodéfense

Périgueux. — Un homme, qui avait grièvement blessé par balle un automobiliste, croyant tirer sur un cambrioleur, a été condamné à huit mois d'emprisonnement avec sursis mercredi 6 août par le tribunal correctionnel de Périgueux, qui a *suivi* les réquisitions du ministère public.

Le 18 août 1978, vers 3 heures, M. René Dablanc, trente-trois ans, était victime d'un accident de la route près de Saint-Cyr-les-Champagne (Dordogne), dans lequel l'une des personnes qui voyageait avec lui était tuée et deux autres blessées *(le Monde daté 20-21 août 1978)*. M. Dablanc allait demander du secours dans une maison du voisinage. Son propriétaire M. Mérillon, trente-quatre ans, qui avait été cambriolé quelques jours auparavant, pensa voir arriver un malfaiteur, et tira un coup de fusil, blessant très grièvement M. Dablanc, qui, depuis, n'a pu reprendre ses activités professionnelles. Pour ce préjudice, M. *Mérillon* devra verser à sa victime une provision de 60000 F. — *(Corresp.)*

Faits et jugements

Quinze jours de prison pour avoir maculé une stèle de de Gaulle à Amboise

La stèle du général de Gaulle à Amboise a été maculée de peinture grenat, dans la nuit du 24 au 25 juillet, par deux jeunes gens âgés respectivement de dix-huit et vingt et un ans. *Il s'agit de* Joël Le Gall, ouvrier intérimaire, et Didier Guerrier, chauffeur routier. Ils entendaient ainsi protester contre le manque de distractions dans cette ville, où l'on compte pourtant une maison des jeunes et de la culture. Le tribunal correctionnel de Tours les a condamnés respectivement à quinze jours d'emprisonnement ferme et à quinze jours avec sursis et à un franc de dommages et intérêts pour le préjudice moral subi par la ville d'Amboise. Les deux jeunes ont dû, en outre, *s'acquitter des frais de* nettoyage soit trois mille quatre cents francs.

● *Un détective privé* chargé de la protection de M. Walid Abou Zahr, directeur financier du journal libanais *Al Watan al arabi* (33, rue Marbeuf à Paris), comparaîtra le 27 août devant le tribunal correctionnel de Paris pour port d'arme prohibé. M. Albin Baze, âgé de quarante-quatre ans, de nationalité française, serait un ami personnel de M. Abou Zahr. Il a été interpellé au siège du journal mardi 5 août alors qu'il était en possession d'un revolver 38 spécial. A la préfecture de police, on indique que M. Baze n'avait qu'une autorisation de détention d'arme assortie d'une autorisatuion de transport de son arme entre son domicile et le stand de tir où il s'entraîne régulièrement. M. Abou Zahr avait fait l'objet le 23 mai dernier d'une tentative d'attentat à son domicile de Neuilly (Hauts-de-Seine).

● *Après l'agression contre un inspecteur de la D.S.T.* (direction de la surveillance du territoire), M. Robert Raymond, jeudi 7 août, à Perpignan *(le Monde* du 9 août), les policiers ont arrêté, vendredi 8 août, une jeune homme dont l'identité n'a pas été révélée. On ignore encore pourquoi celui-ci, *recherché pour* vol de voitures, a tiré sur M. Raymond, le blessant à l'abdomen.

FAITS DIVERS

● *L'accident du DC-9 italien en juin : pas de bombe à bord.* — Le procureur chargé de l'enquête sur la catastrophe aérienne qui fit quatre-vingt-un morts en juin dernier a écarté, le 8 août, l'hypothèse selon laquelle la chute de l'appareil dans la mer tyrrhénienne aurait pu *être provoquée* par l'explosion d'une bombe (*le Monde* daté 29-30 juin). Aucune trace de brûlures n'a été relevée sur le corps des victimes ni sur les débris de l'appareil qui ont été repêchés. De telles traces « *auraient été évidentes en cas d'explosion d'une bombe* », a estimé le procureur. — *(A. P.)*.

● *Trente-cinq kilos d'huile de cannabis* ont été saisis, lundi 4 août, à Marseille. La drogue était dissimulée dans une voiture débarquée d'un cargo allemand, le *Ville-du-Levant*, effectuant la traversée entre la Syrie et le port français. Le véhicule, une Cadillac, avait été mis à bord du navire à Tartous (Syrie), et la propriétaire, Mme Houda Jamous-Hetz, *trente-deux ans, une* Américaine d'origine libanaise, devait en prendre possession à son arrivée à Marseille. Elle a été appréhendée par les inspecteurs de la brigade des stupéfiants de Marseille, auxquels elle a affirmé ignorer la présence de la drogue à bord de son véhicule. D'autre part, 1 800 kilos de marijuana ont été saisis par des agents du département de la police fédérale du Mato-Grosso du Nord (centre-ouest du Brésil).

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Achetez-les à Paris

Il y a ceux qui, en voyage, ne pensent qu'à faire du « shopping ». Et ceux qui prennent le temps de découvrir le pays qu'ils visitent. Mais qui rentrent les mains vides de cadeaux-souvenirs.

Fort heureusement pour eux, il existe à Paris quelques boutiques d'artisanat authentique où trouver les objets qu'ils *n'ont pas eu le temps d'acheter à l'étranger*.

Sarah est une jeune femme marocaine qui a ouvert, il y a trois ans, une boutique à l'enseigne « Argana », du nom d'un douar du Sud marocain dont elle est originaire. Elle y propose des poteries berbères anciennes et, pour des petits cadeaux, des poteries émaillées : boîtes de Fès (30 F), des « mchtia », coupes à pied et des plats ronds, en cuivre martelé, entre 80 F et 150 F.

Il y a aussi des bouilloires et des chandeliers anciens en cuivre des coffres en bois sculpté du Rif et des tapis berbères tissés dans le Moyen et le Haut-Atlas. Sarah a également réuni quelques vêtements marocains, notamment des gandouras et des djellabas.

Dans une toute petite boutique, perdue au fond d'un passage, est rassemblé l'artisanat de l'île de la Réunion. On y trouve les napperons brodés par les religieuses de Cilaos, région du centre de l'île, et des « tapis-mendiants », patchworks fait par les Réunionnaises : dessous de verre, pochettes, enveloppes de coussins (entre 10 F et 75 F). La vannerie en paille tressée de vacoas (feuilles de palmiers) va du set de table aux boîtes à suspendre et aux grands sacs, dans une gamme de prix allant de 10 F à 150 F. Autres spécialités réunionnaises : les rhums et les essences de parfum de vétiver ylang et géranium.

« Daimaru » est un grand magasin japonais qui a une antenne parisienne. Tout un rayon de ce magasin est consacré à l'artisanat nippon. Témoins de la tradition, des reproductions d'estampes anciennes présentées sous verre (115 F) et de grandes poupées en tenue de mariage ou en costumes de danse traditionnels, 425 F. Pour offrir des petits « souvenirs », il y a des petites poupées folkloriques à 35 F et des délicates reproductions miniaturisées, en bois, de restaurants japonais d'autrefois. Pour les enfants, des papiers de différentes couleurs pour réaliser des pliages qui sont expliqués dans des livres, illustrés de croquis très clairs.

L'artisanat polonais a pignon sur rue près de l'Opéra. Dans cette boutique « Cepelia », on trouve des tissages rebrodés de fleurs de laine, des petits tapis tissés à décor d'oiseaux (235 F) et des bijoux en ambre, dont de nombreux colliers, entre 400 F et 650 F. Le folklore de Pologne s'exprime par le bois peint, représenté ici par des coffrets, des chaises d'enfant et des jouets : berceaux et chariots très colorés. Réalisés en brins de paille, de petits animaux stylisés voisinent avec des sujets de 20 centimètres de haut : paysannes avec leur baratte ou groupe de trois musiciens, posé sur un socle de bois, 50 F.

Les jeunes qui vont en Amérique n'ont parfois plus assez d'argent de poche pour en rapporter les vêtements qui les ont séduits. A Saint-Germain-des-Prés, quelques boutiques de la rue des Canettes permettent de retrouver des « fringues » d'outre-Atlantique. On se croirait à New-York en entrant à « Western House » où les jeans et les tee-shirts sont typiquement américains, de même que les casquettes, badges (de 45 F à 100 F) et petites valises métalliques à courroie-bandoulière.

A « Mexico Lindo », tout est mexicain : les bottes à talons biseautés et motifs colorés ou ton sur ton (à partir de 600 F), les vestes en peau à franges, les ceintures de cuir et les larges « sombreros ». Dans une petite vitrine sont réunis des bijoux en turquoise faits par les Indiens.

JANY AUJAME.

★ Argana, 22, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris. Fermé en août. — Boutique de la Réunion, 10, rue du Colisée, 75008 Paris. — Daimaru, centre international de Paris, porte Maillot. — Cepelia, 27, rue Taitbout, 75009 Paris. — Western House, 23, rue des Canettes, 75006 Paris. — Mexico Lindo, 19, rue des Canettes, 75006 Paris.

L'ENERGIE EN QUESTIONS-REPONSES. — « La réalité sur l'énergie, vingt et une questions, vingt et une réponses ». Sous ce titre, l'association Ecoropa (action écologique européenne), dont le siège est à Genève, vient d'éditer un livret de trente pages qui, par le jeu des questions et des réponses, s'efforce d'éclairer le jugement du grand public sur les problèmes de l'énergie.

★ Ecoropa France, 107, rue de la Course, 33000 Bordeaux.

TRES CHERE ENERGIE. — Economiser l'énergie ? On connaît l'antienne et pourtant un livre tout simple, écrit par Eve Mercier, nous révèle de réelles bonnes raisons de nous organiser pour en consommer moins. C'est un guide très pratique qui passe en revue toutes les occasions de limiter nos consommations et nos dépenses d'énergie : du chauffage aux appareils ménagers, sans oublier l'automobile et la moto.

★ « J'économise de l'argent en économisant l'énergie », éditions Elina-Pratique, 30 F environ.

VIVRE A PARIS

Piscines d'été

Pendant la saison d'été jusqu'au 15 septembre, les piscines municipales de Paris sont ouvertes au public toute la journée, dans les conditions suivantes : le lundi de 14 heures à 19 h. 30 ; du mardi au samedi de 7 heures à 19 h. 30 (du 1er au 15 septembre fermeture à 18 heures ou 18 h. 30 selon les piscines) ; le dimanche de 8 heures à 18 heures.

Voici, arrondissement par arrondissement, les adresses de ces piscines :

— Quatrième arrondissement : Saint-Merri, 18, rue du Renard, tél. : 272-29-45, métro Hôtel-de-Ville.

— Cinquième arrondissement : Jean-Taris (1), 16, rue Thouin, tél. : 325-54-03, métro Cardinal-Lemoine.

— Neuvième arrondissement : Georges-Drigny, 18, rue Bochart-de-Saron, tél. : 526-86-93, métro Anvers ; Valeyre, 22-24, rue de Rochechouart, tél. : 285-27-61, métro Cadet.

— Dixième arrondissement : Château-Landon, 31, rue du Château-Landon, tél. : 607-34-68, métro Louis-Blanc.

— Onzième arrondissement : Georges-Rigal, 115, boulevard de Charonne, tél. : 370-64-22, métro Philippe-Auguste.

— Douzième arrondissement : Ledru-Rollin (2), 10, avenue Ledru-Rollin, tél. : 343-67-69, métro Quai-de-la-Rapée.

— Treizième arrondissement : Buttes-aux-Cailles, 5, place Paul-Verlaine, tél. : 589-60-05, métro Place-d'Italie (bassin couvert et de plein air) ; Château-des-Rentiers (2), 184, rue du Château-des-Rentiers, tél. : 585-18-26, métro Nationale ; Dunois (1), 62, rue Dunois, tél. : 585-44-81, métro Chevaleret.

— Quatorzième arrondissement : Didot, 22, rue Georges-Lafenestre, tél. : 539-89-29, métro Porte-de-Vanves.

— Quinzième arrondissement : Armand-Massard, 66, boulevard du Montparnasse, tél. : 538-65-19, métro Montparnasse-Bienvenüe ; Blomet, 17, rue Blomet, téléphone : 783-35-05, métro Volontaires ; Emile-Anthoine, 9, rue Jean-Rey, tél. : 567-10-20, métro Bir-Hakeim ; Porte de la Plaine, 13, rue du Général-Guillaumat, tél. : 532-34-00, métro Porte-de-Versailles ; René-et-André-Mourlon (1), 19, rue Gaston-de-Caillavet, téléphone : 575-40-02, métro Charles-Michels.

— Seizième arrondissement : Auteuil, route des Lacs-à-Passy, tél. : 224-07-59, métro Ranelagh ; Henry-de-Montherlant, 32, boulevard Lannes, tél. : 503-03-28, métro Porte-Dauphine.

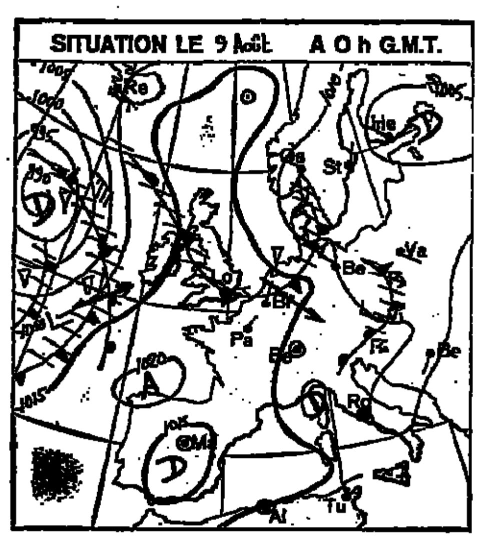
— Dix-huitième arrondissement : Clignancourt, 12, rue René-Binet, tél. : 254-51-55, métro Porte-de-Clignancourt ; Hébert, 2, rue des Fillettes, téléphone : 607-60-01, métro Marx-Dormoy (piscine avec toit ouvrant).

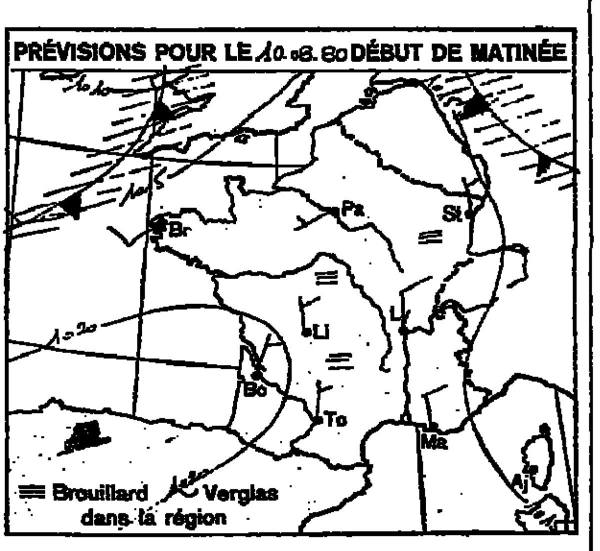
— Dix-neuvième arrondissement : Rouvet, 1, rue Rouvet, tél. : 607-40-97, métro Corentin-Cariou.

(1) Fermeture à 20 h. : Dunois le lundi ; R. A. Mourlon le jeudi ; Jean Taris le vendredi.

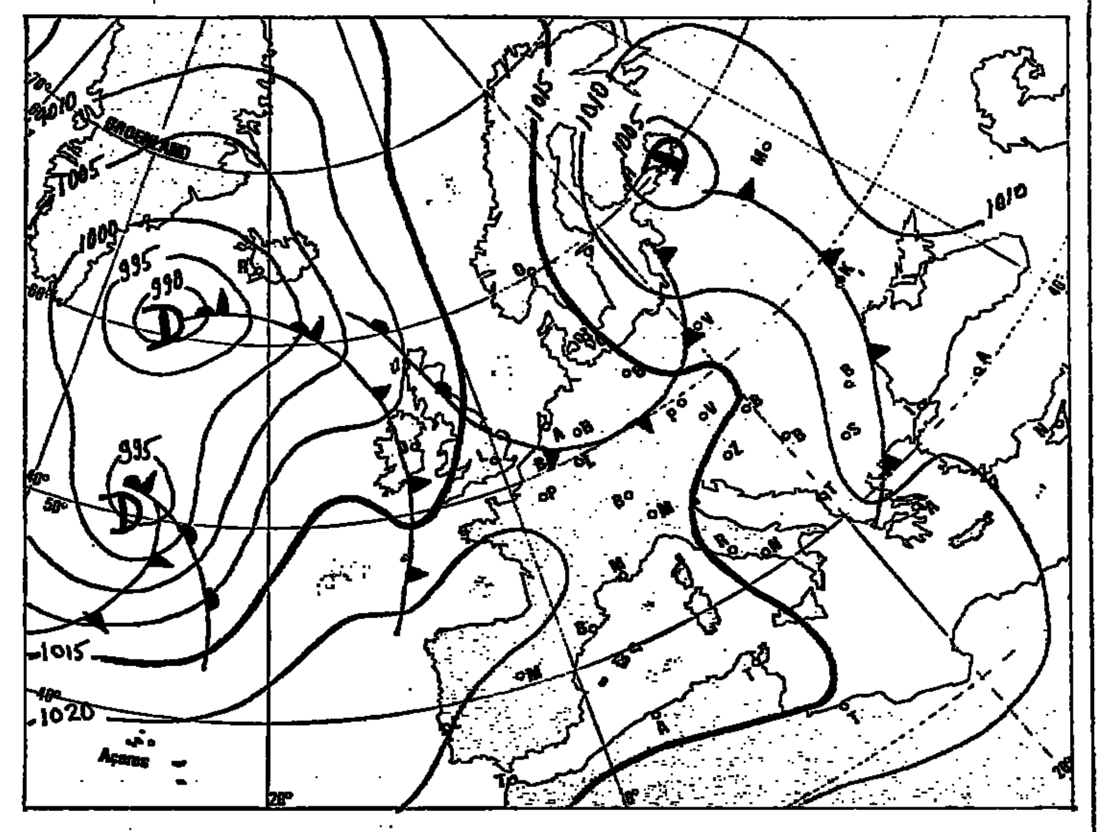
(2) Fermée pour travaux du 15 juillet à 5 août (Ledru-Rollin) ; du 1er au 21 juillet (Château-des-Rentiers). Les caisses sont fermées une demi-heure avant les horaires de fermeture des établissements.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 10 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 9 août à 0 heure et le dimanche 10 août à 24 heures :

Les perturbations venant de l'Atlantique se dirigent encore vers les Iles Britanniques. Seule leur bordure méridionale atténuée touchera les régions voisines de la Manche.

Dimanche 10 août, le temps sera le plus souvent ensoleillé en France, avec seulement des brumes ou quelques brouillards matinaux vite dissipés et des cumulus l'après-midi. Toutefois, de la Bretagne à la Flandre, le ciel sera plus nuageux.

Les vents seront modérés de sud-ouest près de la Manche, de secteur nord dans la vallée du Rhône et le Midi méditerranéen, faibles et variables ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 août ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio : 27 et 17 degrés ; Biarritz, 22 et 14 ; Bordeaux, 22 et 17 ; Bourges, 24 et 14 ; Brest, 18 et 15 ; Caen, 22 et 15 ; Cherbourg, 18 et 14 ; Clermont-Ferrand, 26 et 13 ; Dijon, 24 et 14 ; Grenoble, 23 et 14 ; Lille, 23 et 14 ; Lyon, 23 et 15 ; Marseille, 31 et 21 ; Nancy, 24 et 15 ; Nantes, 23 et 16 ; Nice, 30 et 20 ; Paris-Le Bourget, 25 et 15 ; Pau, 22 et 13 ; Perpignan, 29 et 19 ; Rennes, 22 et 15 ; Strasbourg, 33 et 16 ; Tours, 25 et 17 ; Toulouse, 26 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 18 degrés ; Amsterdam, 20 et 8 ; Athènes, 37 et 34 ; Berlin, 23 et 14 ; Bonn, 24 et 14 ; Bruxelles, 23 et 14 ; Le Caire, 34 et 27 ; îles Canaries, 31 et 23 ; Copenhague, 18 et 11 ; Genève, 20 et 15 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 17 et 14 ; Madrid, 34 et 14 ; Moscou, 18 et 14 ; New-York, 34 et 28 ; Palma-de-Majorque, 31 et 17 ; Rome, 29 et 24 ; Stockholm, 16 et 12 ; Téhéran, 33 et 26.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 9 août, à 8 heures : 1 016,8 millibars, soit 762,7 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	949 F

● Par voie aérienne
Tarif sur demande

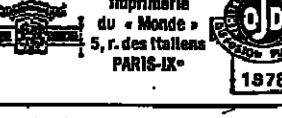
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 731

HORIZONTALEMENT

I. Appareils servant à broyer. Le dessus, c'est le gratin. — II. Qualifie la voie du salut. Lieu d'attente, autrefois. — III. Récipient pour mettre la blanquette. Sur la croix. — IV. La sienne par exemple. Fut tué à Trafalgar. Est à ramasser à la petite cuiller quand elle est flottante. — V. On y brûle beaucoup d'essences. Entre l'Adriatique et la mer Ionienne. — VI. Comme la table quand on repart. Livre où il y a beaucoup de traits. Serpent. — VII. Siège pour un grand. *Parfois* appelé chevalier. — VIII. Vole un œuf mais pas un bœuf. Part. — IX. On y allait pour se mesurer. Fait un choix. Parole adressée à un veau. — X. Département. Qui peut donc percer. Mot indiquant qu'il ne faut plus rien jeter. — XI. Pronom. Fille de Cadmus. Coule en Sibérie. — XII. Préparés comme certains canards. Peuvent retenir des vauriens. — XIII. Boucliers. Qui vont donc très bien. Note. — XIV. Vieille vache. Hors du droit chemin. Département. — XV. N'est pas toujours demandé quand on file. Pronom. Peut arrêter un mulet.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est frais. Paraît brillant quand il est beau. — 2. Langue. Devient sourd quand on veut l'étouffer. Qui peut donc piquer. — 3. Ne se tordent pas facilement. — 4. Se nourrira comme un petit mammifère. Qui ont peut-être été dévorés. — 5. Poisson. Fit un choix. Saint de Bigorre. — 6. Instrument de chirurgie. Jeannette, pour les poètes. — 7. Généralement petit quand il est muet. Très léger. Légumineuses. — 8. Peut s'abreuver de sang. N'est *parfois* qu'une pirouette. — 9. Qui reste donc dans sa coquille. Organisation internationale. — 10. Bienheureux. Matière dont on peut faire des ponts. N'approuva pas (épelé). Sur l'Aar. — 11. Dont on devra donc se passer. — 12. N'a rien d'un agrément. Est toujours propre quand il est petit. Bout de bois. Dieux scandinaves. — 13. Qu'il vaut donc mieux ne pas chercher. Coutumes. — 14. Fut martyrisé en Afrique. Complimenté. Qui frappe donc très fort. — 15. Note. Qui n'a pas bavé. Petite quantité.

Solution du problème n° 2 730

Horizontalement

I. Epoussette ; Voix. — II. Carrière ; Suisse. — III. Ota ; Regrets. — IV. Nègre ; On ; Eu ; De. — V. Olé ; Notes ; Esses. — VI. Mi ; Mer ; Allées. — VII. Inlassable ; Ir. — VIII. Aï ; Clésinger. — IX. Surenchérisseur. — X. Si ; Emane ; SA. — XI. Pigeon ; Ré. — XII. Etonnante ; Rat. — XIII. Rets ; Besogne. — XIV. Sommeil ; Es. — XV. Eu ; Rousseur ; As.

Verticalement

1. Economies ; Perte. — 2. Patelin ; Usité. — 3. Orage ; Larigots. — 4. Ur ; Male ; Ensor. — 5. Sirènes ; Néon ; Mo. — 6. Sée ; Ors ; Na ; Mû. — 7. Ergot ; Ache ; Niés. — 8. Terne ; Blémit ; Is. — 9. Salera ; Eblé. — 10. Este ; Lésine ; Elu. — 11. Usuel ; Ise ; Oser. — 12. VI ; Seins ; Or. — 13. Ost ; Serge ; Erg. — 14. Is ; Dés ; Eus ; Anes. — 15. Xérès ; Errantes.

GUY BROUTY.

BREF

CIRCULATION

L'AUTOROUTE B 6 FERMEE DANS LE SENS PROVINCE-PARIS. — Des travaux de renforcement de la chaussée ont lieu jusqu'au 27 août sur B 6, la voie autoroutière qui double d'autoroute du soleil à la sortie de Paris. L'accès en est donc impossible depuis *l'échangeur de Chevilly-Larue* jusqu'au boulevard périphérique. Des itinéraires de déviation ont été établis par la nationale 20 à partir de Lonjumeau et, par la nationale 7, à partir de l'aéroport d'Orly. — (Corresp.)

EN 1979, 1 200 000 PERMIS DÉLIVRÉS. — Ont été délivrés, en 1979, 1 193 725 permis de conduire (toutes catégories) nécessitant un examen pratique de conduite.

L'évolution la plus marquante concerne l'accroissement considérable du nombre de permis de conduire, les motos (motocyclettes proprement dites) : + 52,8 % et les vélomoteurs de 125 centimètres-cubes : 97,2 % délivrés en 1979. Plus de la moitié des permis ont été délivrés à des femmes.

DOCUMENTATION

PRODUITS NATURELS EN DIRECT. — Le Guide de la vente directe en agriculture biologique, édité par Nature et Progrès donne les adresses de cinq cent vingt agriculteurs pratiquant l'agriculture biologique en France et qui vendent eux-mêmes leurs produits, à la ferme, sur les marchés et par correspondance.

★ Nature et Progrès, château de Chamarande, 91730 Chamarande ; 15 F (20 F franco).

FORMATION PROFESSIONNELLE

CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE. — Le Centre national d'enseignement par correspondance de Lyon prend les inscriptions pour des préparations (secteurs : social, commercial, administratif, enseignement spécial pour handicapés, professorat de lycée d'enseignement professionnel), qui seront dispensées durant la prochaine année scolaire.

★ Renseignements et dossiers d'inscription : Centre national d'enseignement par correspondance, 100, rue Hénon, 69316 Lyon Cedex 1.

VIE SOCIALE

VAL-DE-MARNE : DES AVOCATS AU TELEPHONE. — Les avocats du barreau du Val-de-Marne ont mis sur pied un système de consultations tarifées qui permet d'obtenir individuellement une consultation au cabinet de l'avocat de son choix au prix de 100 francs.

★ Consultavocat au 207-30-29.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 août 1980 :

UN ARRETE

● Relatif aux investissements directs en France et aux emprunts contractés par les résidents à l'étranger ou en monnaie étrangère auprès de résidents.

DES CIRCULAIRES

● Relative aux garanties données par des résidents en faveur de non-résidents ou par des non-résidents en faveur de résidents ;

● Relative aux investissements directs français à l'étranger et aux *investissements directs* étrangers en France ;

● Du 6 juin 1980 relative au développement de l'initiation à l'environnement.

PARIS EN VISITES

LUNDI 11 AOUT

« Paris 2000 : la Défense », 15 h., hall du R.E.R., Mme Legrégeois.

« La Conciergerie », 15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Père-Lachaise », 15 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Histoire et Archéologie).

« Le Marais illuminé », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Vieux Montmartre », 16 h., métro Abbesses (Mme Rouch-Gain).

« Le Sénat », 15 h., 20, rue de Tournon (Tourisme culturel).

« La place des Vosges. Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

Le Monde

culture

FESTIVALS

A AVIGNON

En marge

Une ruelle encaissée tourne autour du palais des Papes. Les voitures y passent alternativement dans un sens, puis dans l'autre. Elles s'arrêtent, bloquées par un feu rouge longue durée, chevaux de feu rassemblés à l'entrée du canyon, juste dans la ligne de tir d'un cow-boy et d'un Indien grimpés sur leur rocher (une balustrade). Les deux gamins se font leur théâtre comme partout ailleurs, ignorant tout le théâtre qui se fait dans la ville un mois par an. Ils ne sont pas les seuls à négliger le Festival. Avignon est aussi une étape sur jeu de piste des campeurs venus des pays du Nord.

Ils arrivent par groupes, sac au dos, pataugas aux pieds. Ils s'abritent à l'ombre des banques, délèguent celui d'entre eux qui parle un peu français pour changer leurs devises. Les guichetiers ne s'étonnent plus de ces clients qui, discrètement, se mettent *pieds nus sur le dallage frais*, ce que n'osent jamais les cols blancs, même s'ils étouffent dans leurs chaussettes nylon.

Le passage des campeurs laisse la ville indifférente : ils ne sont pas décoratifs mais ne s'attardent pas ; ils consomment très peu, mais ne dérangent pas. D'ailleurs, les commerçants ont assez à faire avec la masse festivalière. Cafés, brasseries, crêperies, usines à pizza et à frites, débitent sans relâche. Le cher et le *bon marché font pareillement* leurs affaires. Avant 10 heures du matin, les rues sont douces et provinciales. Puis, en vagues régulières, les terrasses sont envahies. La marée monte, atteint son maximum à la sortie des spectacles. Les petits gitans insolents qui grattaient vaguement de la guitare ont disparu, chassés par la rénovation de leur quartier, par la multiplication des artistes de rue, venus profiter du public aux moments d'oisiveté.

Ils tiennent plus de place que les parades du *off*, se répandent dans les rues piétonnières où l'on flâne, rues marchandes qui incitent à la dépense, à jeter quelques francs dans les boîtes en carton posées sur le sol. Joueur de sitar (venu de Beaubourg), folk-singer, duo classique, accordéon, krishnas à clochettes, orgue de barbarie brechtien *(la Complainte de Macky* et *Sourabaya Johnny)*, chanteur barbu écolo-libertaire clamant : *« Je n'entre pas dans le système d'agression qui consiste à faire la manche »*... Mais il ne refuse pas la monnaie... La plupart opèrent par couple, s'offrent des vacances, comme en témoignent la rutilance de coups de soleil tout neufs.

Le vrai « off »

Aux points chauds du Festival, ils sont là. Ils composent une cohorte parallèle, mouvante, au pittoresque facile. Un contrepoint nécessaire, un côté fête à Neuneu avec une sorte d'insouciance factice qui ne peut exister que là, dans la ville livrée au jeu. Quelque chose d'indéfinissable, minable, fragile, qui échappe aux critères. Le vrai *off*, en somme, venu s'ajouter aux catégories déjà en cours : le *off* officiel, le *in* intérieur, et entre les deux, ni l'un ni l'autre, les troupes avignonnaises, celles de Gérard Gelas, d'André Benedetto, plus un récent, Alain Timar, qui travaille avec des formes animées, théâtre d'images sur des textes poétiques...

C'est Benedetto qui a inventé le *off* dans sa petite salle des Carmes. C'est lui qui a montré le chemin du compromis historique en montant au cloître voisin sa version de l'affaire Dominici. Le Festival reste pour lui l'occasion de se déployer dans de vastes lieux : à Champfleury, et cette année, à l'embranchement des autoroutes près des murailles sous un chapiteau : *Fusillade à Montredon*, bataille absurde où furent tués un viticulteur et un C.R.S...

Ni lui, ni Gelas, ni Alain Timar ne sont inscrits sur le programme général et ne participent aux conférences de presse du Festival. Ils ont droit au service de location des places. Sur la brochure-programme quotidienne, ils sont placés entre le *in* et le *off* après le catalogue des débats publics et professionnels.

Peu importe. Dans la mémoire du public, Benedetto appartient à Avignon, comme Gelas et son Chêne noir, où il a repris l'*Orestie* créée en janvier. Il l'a modifiée, serrée, il en a gardé l'imagerie tendre d'Orient rêvé, la générosité.

L'un et l'autre sont nés du festival, et poursuivent leur chemin chacun de leur côté. Ils donnent au théâtre une vie continue dans leur ville. Bernard Faivre d'Arcier ne les a pas inclus dans son rêve de faire d'Avignon un centre permanent de pratique théâtrale. L'ont-ils seulement demandé ?

COLETTE GODARD.

● PRECISION. — Dans l'article consacré aux « premiers bilans, premier projets » du festival d'Avignon (*le Monde* du 9 août), il fallait lire : « Le « off » a compté cette année environ deux milles représentations. » Et non deux mille spectacles.

A SCEAUX

Les secrets du trio à cordes

Le trio à cordes, pour les uns, c'est un quatuor qui aurait perdu son second violon ; pour d'autres, ce serait la transposition musicale du « ménage à trois » ; mais beaucoup, qui n'ont pas d'opinion, le confondent encore avec une formation voisine : celle qui réunit le piano au violon et au violoncelle.

Il faut dire que les vrais trios à cordes, composés d'un violon, d'un alto et d'un violoncelle, sont relativement rares, et que le répertoire, si on le compare à celui du quatuor, est resté singulièrement exigu jusqu'à la deuxième moitié du vingtième siècle. Du moins y a-t-il peu d'œuvres inutiles, et lorsque des compositeurs comme Mozart, Beethoven et, plus près de nous, Schoenberg, se sont lancés dans l'aventure, c'est qu'ils avaient quelque chose de bien particulier à dire. L'aventure, en effet, c'est la nécessité de se passer d'un violon supplémentaire complétant l'harmonie et de poursuivre cet équilibre impossible entre trois partenaires qui ne peuvent s'unir qu'à deux contre un.

Le Divertimento K. 563 *de Mozart, contrairement à ce que laisserait supposer son titre, en est la meilleure illustration. Le quatrième mouvement,* Andante con variazioni, *offre un exemple saisissant de cette mobilité de pensée si caractéristique du compositeur ; les idées semblent surgir les unes des autres sans jamais parvenir à se stabiliser. C'est cette composition, précisément, que le Trio Millière avait inscrite en seconde partie d'un programme qui s'ouvrait avec le* Tiro opus 14 nº 4 *de Boccherini et se poursuivait avec le* Trio *de Roussel, dans le cadre imposant et presque austère de l'Orangerie du château de Sceaux.*

Avec ses cinq mouvements d'une durée qui approche trois quarts d'heure, c'est une œuvre tyrannique, car elle fait oublier celles qui l'entourent et met ses interprètes à si rude épreuve qu'il est bien rare qu'ils en sortent tout à fait victorieux. Dans le cas présent, on tiendra compte de la chaleur un peu moite des soirs d'été pour expliquer que le résultat d'ensemble n'ait pas toujours semblé à la hauteur des qualités individuelles de Marie-Christine Millière (violon), Raymond Glatard (alto) et Michel Strauss (violoncelle).

Ce qu'on pouvait regretter, dans Boccherini et Roussel surtout, c'est un jeu un peu trop retenu, à fleur de cordes. Sans doute faut-il voir là le signe d'une rare probité, et cela vaut toujours mieux que de charger chaque trait d'une foule d'intentions superflues, mais que des artistes ont de la personnalité, et c'est visiblement le cas, celle-ci devrait apparaître davantage à travers l'interprétation, faute de quoi c'est la musique qui devient impersonnelle. Ces remarques, naturellement, se situent au niveau le plus élevé et n'auraient aucun sens s'il s'agissait d'interprètes moins remarquables. Ce qu'il faut souligner par ailleurs, c'est qu'il existe entre les couleurs de chaque instrument des affinités complémentaires, de sorte que, si les sonorités prises individuellement sont séduisantes, l'ensemble réalise une véritable synthèse.

Au rythme régulier de trois concerts chaque week-end jusqu'au 12 septembre : le vendredi à 21 heures, le samedi et le dimanche à 17 h 30, le Festival de Sceaux réussit le tour de force d'offrir pendant tout l'été des programmes variés où les jeunes interprètes et ceux dont le talent est confirmé depuis longtemps se succèdent harmonieusement. Le récital du pianiste Pierre Reach (dimanche 10 août) devrait retenir tout particulièrement l'attention. (Renseignements : 660-07-79.)

GÉRARD CONDÉ.

THÉATRE

La tournée d'été du Centre dramatique du Limousin

« Le Bouillon d'onze heures »

C'est au jardin d'Orsay, à Limoges, parmi les vestiges bimillénaires de l'amphithéâtre gallo-romain où joua Molière, qui, *chahuté*, dit-on, par les spectateurs, se vengea en écrivant *Monsieur de Pourceaugnac*, que le Centre dramatique du Limousin a commencé une tournée *d'été qui le mène non seulement* dans les trois départements de la région, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, mais aussi en Dordogne, en Charente, et jusqu'à la Tremblade (Charente-Maritime). Tous les deux jours, le Centre plante sa tente sur les places, dans les cours de château, ou près d'abbayes comme celles d'Aubazine (Corrèze) ou de Solignac (Haute-Vienne). L'affiche du spectacle est une photo de mariage plutôt macabre : le couple nuptial se détache sur un fond de croix tombale, une énorme chouette trône sur l'unique branche desséchée d'un arbre noir.

C'est que le Centre dramatique a choisi pour cette tournée estivale de jouer *l'Empoisonneur du val Suzon* ou *le Bouillon d'onze heures*. Il s'agit d'un mélodrame signé *Edouard Barsebarre* et Eugène Nus et qui fut un succès de l'Ambigu-Comique en 1856. Dans cette ténébreuse histoire, la pauvre Laurence, mal mariée, volée, bafouée et peut-être même assassinée par les méchants qui se sont emparés d'elle, on trouve tout ce dont autrefois s'exaltait la sensibilité du spectateur populaire : l'amour, la haine, la violence dans leur exacerbation. Et puis, parce que jamais personne n'est complètement abandonné, *Laurence est défendue* par l'homme le plus pur que la terre ait porté.

Oui, il y a, dans *l'Empoisonneur du val Suzon*, de quoi faire pleurer Margot... Mais le centre dramatique national du Limousin a vu aussi, dans cette pièce, une occasion de se rapprocher de son public, d'entrer avec lui en complicité, le metteur en scène, Jean-Pierre Laruy, pariant sur l'humour et l'ironie critique des spectateurs. Au fil des représentations, rien ne permet d'affirmer que sa confiance ait été mal placée. Le théâtre empoisonné n'est heureusement pas forcément *empoisonnant*.

Prochaines représentations : dimanche 10, 21 heures, à Solignac (Haute-Vienne) ; mardi 12, 21 heures, à La Tremblade (Charente-Maritime) ; jeudi 14, 21 heures, à Meymac (Corrèze).

MARCEL SOULÉ.

CINÉMA

ART ET ESSAI EN VAUCLUSE

L'Association pour la promotion du Cinéma d'art et d'essai en Vaucluse vient d'ouvrir, à Bédoin, son premier festival international. Cette manifestation qui doit durer jusqu'au vendredi 29 août et qui a lieu dans la salle « Le Casino », de Bédoin, s'inscrit, selon ses organisateurs, dans un triple but : encourager l'essor des films d'art et d'essai peu souvent diffusés faute d'avoir obtenu un appui publicitaire suffisant ; présenter un festival de cinéma dans un milieu rural, site rarement choisi pour ce genre de rencontre. Enfin, *« démocratiser »* cet art en proposant des prix d'entrée abordables (10 ou 12 francs).

Fidèles à la tradition du Cinéma d'art et d'essai, les responsables du Festival ne proposent que des films en version originale sous-titrée, *« pour ne pas nuire à la qualité de l'œuvre »*. D'autre part, des débats auront lieu avec certains réalisateurs des films au programme. Celui-ci compte des titres américains (*le Dernier Round*, de Buster Keaton, *Johny got his gun*, de Dalton Trumbo...), polonais (*le Bois de bouleaux*, *got his gun*, de Dalton Trumbo...), (*le Pré*, de Paolo et Vittorio Taviani...), suisses (*les Petites Fugues*, de Yves Yersin), suédois (*le Quintett*, de Svev Klang), ouest-allemands (*le Couteau dans la tête*, de Reinhard Hauff), japonais (*l'Intendant Sansho*, de Mizoguchi), turcs (*Hazal*, d'Ali Ozgenturk), grecs, belges et français (*Corps à cœur*, de Paul Vecchiali, *Regarde, elle a les yeux grands ouverts*, réalisé par la commune d'Aix-en-Provence).

EXPOSITIONS

A ANCY-LE-FRANC

Pastellistes contemporains

(Suite de la première page.)

Il était indispensable que Szafran fût plus largement représenté, par ses cages d'escaliers chavirantes comme pour ses ateliers de *gravure*, bien qu'il ne demande pas au pastel, son outil de prédilection, des acrobaties multicolores, mais une puissance austère, voire renforcée. Même remarque pour François Barbâtre et la rigueur de son trait : n'est-il pas, lui aussi, un « spécialiste » ? Et pour Christian Fossier et sa cagoule inquiétante. Car l'étrange et l'insolite, chez beaucoup de ces néo-figuratifs, n'ont pas recours à quelque fantastique plus ou moins puéril pour créer un certain onirisme et même une certaine angoisse lorsque Olivier Olivier fait entrer un aveugle dans le salon où *un adolescent prend innocemment (?)* sa leçon de piano.

On n'en finirait pas de souligner les antithèses : les entrelacs habités de Riopelle et les solides constructions de Goëtz, pour rester dans l'abstraction ; les paysages magiquement transposés de Joan Mitchell et ceux, plus lisibles au premier degré de Beal ou de Ballif, sans omettre les nuages modelés d'Ortner ; les visages quasi sculptés par Bastow ou Beringer et les faces plus évanescentes de Dodin ou de Petlin tandis que Jaume campe un passant méditatif et une silhouette, vue de dos, qui s'éloigne.

On nous pardonnera pas mal d'omissions parmi les trente-deux pastellistes contemporains dont beaucoup ne se sont pas bornés à un seul envoi... mais on nous en voudrait peut-être de passer sous silence la scène sadique signée Hrdlicka, le nabot perdu dans le désert d'une chambre d'Antonio Segui — et bien entendu un quatuor d'artistes, tous consacrés, *qu'à tort ou à raison on est tenté* d'inclure dans la même famille : Wifredo Lam, fidèle aux pointes acérées, Matta et ses monstres prêts à mordre, André Masson perdu dans un délire érotique et curviligne et — pourquoi pas ? — Maryan, qui fait en outre l'objet de toute l'autre exposition. Reflets d'un monde tragique, féroce et sensuel, transféré lui aussi dans le rêve, même si le rêve, sans rien perdre de son aura poétique, devient cauchemar et, de ce fait, rejoint le réel.

L'ensemble se tient, puisque, encore une fois, il s'agissait de montrer que le pastel pouvait s'adapter à toutes les tendances, maintenant qu'il a reconquis ses lettres de noblesse.

Jeux de massacre

Pastelliste certes, Maryan le prouve avec une série de bonshommes grimaçants, auxquels il est permis de joindre, techniquement parlant, ceux qu'il a « exécutés » au crayon gras. *Mais, dans cette* rétrospective qui s'étend de 1952 — lorsque ce rescapé d'Auschwitz terminait ses études à l'Ecole des *beaux-arts de Paris* — à *1976*, quelques mois avant sa mort, ce sont naturellement les peintures qui prédominent.

Elles *ne cherchent pas à plaire*, on s'en doute, et Maryan, dans cette espèce de testament autographe rédigé précisément en 1976, à Maillot, chez Roger-Edgar Gillet, disait : « Je n'oblige personne à aimer ma peinture », récusant toutes les étiquettes qu'on lui collait, et ajoutant : « Je déclare officiellement que j'aurais plutôt appelé ma peinture « peinture-vérité. »

Alors les considérations esthétiques importent peu, même si l'on observe dans l'évolution de cette trop brève carrière une démarche débutant par des aplats simplifiés, *aux arêtes coupantes, à la Vilato*, pour aboutir à des formes de plus en plus complexes et bourgeonnantes, dans une débauche de couleurs violentes.

Jeux de massacre où victimes et bourreaux grimpent alternativement sur l'estrade. L'humour masochiste de Maryan s'en donne à cœur-joie ou à cœur-peine : voyez ce « Rabbin-Cible », immense toile datée 1960. A partir de cette date *les guignols mitrés, tous ces personnages* grotesques ou obscènes aux yeux bandés ou cerclés d'énormes lunettes, ce qui n'empêche *pas les grosses larmes de gicler*, vont se multiplier. Ils perdront leurs tripes, d'étranges organes leur pousseront un peu partout. Et les aquarelles n'apporteront nul adoucissement au spectacle démentiel offert par les huiles. C'est beau, à force d'horreur.

On aimera ou on n'aimera pas. Mais ça existe. Ça existe, répétons-le, au-delà de la peinture.

On ne fera tout de même pas l'injure à Maryan ou à ses mânes de faire un amalgame entre l'œuvre et l'homme. Oui, sa destinée a été atroce et ce qu'il a vu autour de lui plus atroce encore : *il en a témoigné avec une simplicité* qui contraste singulièrement avec sa furie picturale. De tels souvenirs l'expliquent sûrement. Ils ne sauraient lui être superposés. La peinture doit faire oublier l'artiste. Sinon...

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Jusqu'au 14 septembre.

UN MUSÉE CHALIAPINE A MOSCOU

Quarante-deux ans après sa mort, à Paris, le chanteur d'Opéra russe, Feodor Chaliapine, est réhabilité *de facto* par la création, à Moscou, dans la maison qu'il occupait avant son émigration, en 1922, d'un musée qui lui sera consacré. Commentant cette décision, la *Literatournaya gazeta*, organe de l'Union des écrivains d'U.R.S.S., souligne : *« Feodor Chaliapine a été un ennemi de notre idéologie et de notre régime. Mais nous pensons qu'il était sincère quand il disait que tous, nous appartenons à notre pays et à notre peuple »*. En outre, le chanteur *« n'ayant jamais opté pour une nationalité étrangère, était resté jusqu'à sa mort citoyen de notre pays »*.

ROUAULT ET MANESSIER A AIRAINES

A Airaines, gros bourg sur la route Paris-Calais, dans un prieuré restauré du seizième siècle, sont exposés jusqu'au 28 septembre les dessins de Georges Rouault sur le thème du Miserere, douze tapisseries de Manessier, des sculptures et peintures ayant la bible pour thème, de l'artiste contemporain Jef Friboulet. Ce centre d'art et de culture d'Airaines, qui ne se veut ni maison de la culture ni musée, se définit plutôt comme un lieu de rencontre où chacun apporte et où chacun reçoit. En 1979, une exposition de tapisseries contemporaines avait été proposée au public (tous les jours de 14 h à 18 h).

Toujours dans la Somme, au Centre culturel de Saint-Riquier — qui jouxte la très belle abbatiale — on peut voir jusqu'à fin septembre une exposition sur la vie rurale et artisanale en Picardie, avec notamment d'anciens instruments aratoires qui tendent aujourd'hui à disparaître des campagnes. En ce même centre culturel, Michel Degand, peintre cantonnier, expose jusqu'à fin août (tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h).

MICHEL CURIE.

JAZZ

« DIAPHANE » et « QUIPROQUO »

Les chemins de la guitare

Diaphane : « *Elle est si svelte, si légère, si vaporeuse, qu'elle doit être diaphane* », écrit quelque part Balzac, à en croire le *Petit Robert*. *Le groupe Diaphane a bien choisi son* nom : sa musique est construite sur des effets sonores savamment élaborés. Des quatre musiciens, l'aîné a vingt et un ans, le plus jeune dix-huit, les deux autres vingt, ils ont écouté beaucoup de rock, comme les jeunes gens de leur âge, mais aujourd'hui les frontières s'effacent, et le jazz, désormais ouvert aux instruments électriques, s'enrichit de ce syncrétisme.

Ils aiment le groupe Weather Report et ne détestent pas, cela s'entend, les *productions léchées de Jan Garbarek* ou Terje Rypdal : le fameux son de la firme munichoise E.C.M. Bref, ils ont le goût du travail bien fait. Mais cela n'empêche pas Pierre Perez (guitare), Jean-Marc Lecomte (synthétiseurs), Philippe Buvrard (basse), Stéphane Planchon (batterie), de jouer leur musique, avec aisance et inspiration. La combinaison des éléments rythmiques et mélodiques est parfaite, chaque exécutant venant alternativement soutenir le soliste ou prendre à son tour le chorus. *Ainsi, les interventions* de la guitare, en particulier, sont-elles nettes et sans fioritures : elles ne cherchent pas à en mettre plein la vue — ou l'oreille.

∴

Le groupe Quiproquo, *lui*, s'est baptisé ainsi, sans doute, par ironie, car il a déjà son style, sa façon d'être. C'est une autre tradition de la guitare qu'inventorient Arnaud de Boisfleury et Eric Daniel, accompagnés, à la contrebasse, par Vincent Mayer. Eux aussi ont à peine plus de vingt ans, mais ils vont plutôt chercher leurs références du côté du jazz moderne, tout le jazz moderne, de Django Reinhardt au « free », ce qui est un long chemin. Ils préfèrent le son naturel (amplifié, tout de *même*) à l'électricité, et en jouent avec simplicité. S'ils sont sans prétention, ils ne sont pas sans invention. Les compositions sont jolies, les échanges ont de l'entrain et de la finesse, un certain esprit de la musique improvisée se perpétue.

Diaphane, Quiproquo : deux groupes inédits, en deux lieux qui n'ont pas l'habitude du jazz, en un mois qui était plutôt de morte saison ; décidément, les choses changent.

∴

Et puisque la guitare — autre changement — connaît un regain marqué, il faut signaler le superbe disque — leur premier — que viennent de sortir Boulou et Elios Ferré. Les deux frères rendent à Django Reinhardt un hommage plein d'amour et de délicatesse, mais ils montrent en même temps l'originalité de leur travail, qu'ils jouent leurs propres compositions (*Svetiana*, une ravissante ballade) ou celles de Django (un étonnant *Nuages*).

THOMAS FERENCZI.

Diaphane, Cour des Miracles, 20 h. 15.

Quiproquo, Lucernaire - Forum, 22 h. 30.

Boulou et Elios Ferré, Pour Django, Steeple Chase, S.C.S. 1 120, MD 300.

■ Une rétrospective Marcel L'Herbier et un panorama du cinéma polonais sont présentés au Festival de Locarno, qui s'est ouvert le 1er août.

■ Le grand prix du Xe Festival international du film (9,5 mm.) d'Albi (Tarn) a été attribué à M. Palhous (Côte-d'Ivoire) pour « les Tribulations de Yao ». La seconde récompense a été décernée à Gérard Clairesa pour « Mes enfants de Paris » et la troisième à « L'art de vivre », d'Henri Jésus.

MUSIQUE

JOYEUX CARILLONS

Le carillon, « sot instrument » ? Il y a belle lurette que les professionnels et les amateurs du genre ont fait démentir cette assertion. Le regain d'intérêt accordé, depuis quelque temps, à cette forme d'art musical tant sur le plan de la composition que sur celui de l'interprétation (le Monde *du 27 juin) en donne une preuve. La création, cette année, du premier concours international de carillon par les responsables du quatrième Festival international de carillon de Dijon (qui a lieu en ce moment) en apporte une confirmation supplémentaire.*

Deux Américaines ont dominé les compétitions de ce concours : Mlle Ann Jefferson (université de Berkeley) a remporté le prix des épreuves de composition dans le concours des élèves des écoles de carillon, tandis que Mlle Mary-Jeanne Von Appledorn (université du Texas) a reçu celui d'interprétation. Dans la même catégorie, M. Michel Godefroy, dix-huit ans, de l'école de Tourcoing (Nord), a obtenu le troisième prix d'interprétation.

Parmi les professionnels, c'est M. Frank Deleu (école de Malines, Belgique) qui a remporté le prix d'interprétation, le troisième prix ayant été attribué à un autre Français, M. Didier Lannoy, de l'école de Douai (Nord). Une trentaine de concurrents appartenant à six nations (Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Etats-Unis) étaient en lice.

Rappelons d'autre part que le ministère de la culture et de la communication a annoncé qu'une aide serait accordée aux classes de carillon des conservatoires de Douai et de Tourcoing (le Monde *du 8 août).*

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Centre Pompidou (277-12-33) : E. Chojnacka, clavecin (Chaynes, Constant, Ligeti, Macha, Malffter, Xenakis) (sam., 20 h. 30).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30).

Les autres salles.

Aire libre (322-70-78) : Délire à deux (sam., 20 h. 30); Prospectus (sam., 22 h.) ; le Concile des fous (sam., 23 h.).
Atelier-Théâtre du 19e (202-34-31) : les Bonnes (sam., 20 h. 30).
Carreau du Temple (524-53-25) : le Cirque de Molière (sam. et dim., 21 h.).
Comédie-Italienne (321-22-22) : la Locandiera (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Conciergerie (724-14-16) : la Rose et le Fer (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30 et 21 h.).
Essaïon (278-46-42), I : Histoires vraies (sam., 20 h. 30) ; les Bonnes (sam., 22 h.). — II : la Princesse de Babylone (sam., 20 h. 30).
Fontaine (874-74-40) : Tupac-Tosco (sam., 20 h. 45).
Gaîté - Montparnasse (322-16-18) : Rufus (sam., 20 h. 15) ; Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30, dernière).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre rouge : Idée fixe (sam., 18 h. 15) ; la Double Inconstance (sam., 20 h. 30) ; les Quatre Jumelles (sam., 22 h. 15). — Théâtre noir : En compagnie d'Apollinaire (sam., 18 h. 30) ; Haute surveillance (sam., 20 h. 30) ; le Journal de Nijinsky (sam., 22 h. 15). — III : Parlons français (sam., 18 h. 15) ; Notre-Dame de l'Informatique (sam., 22 h. 30).
Marigny (225-20-74) : la Tour de Nesle (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30). — Salle Gabriel : les Deux Suisses (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30) : Areuh = MC 2 (sam., 22 h. 30, dernière).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Palais des glaces (607-49-93) : Le Farré sifflera trois fois (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : En plein dans le mille (sam., 20 h. 30).
Théâtre-en-Rond (387-88-14) : Huis clos (sam., 20 h. 30).
Théâtre de l'Union (770-90-94) : l'Avare (sam., 21 h.) ; Tartuffe (dim., 21 h.).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 15).

Les cafés-théâtres

Blancs - Manteaux (887-16-70) : Areuh = MC2 (sam., 20 h. 15) ; G. Cuvier (sam., 21 h. 30) ; les Belges (sam., 22 h. 30).
Café d'Edgar (320-85-11) : Sœurs siamoises cherchant frères siamois (sam., 20 h. 30) ; Couple-moi le souffle (sam., 22 h.). — II : Popeck (sam., 22 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : Charlelie Couture (sam., 22 h.).
Cafessaion (278-46-42) : Jacques Charby (sam., 22 h.).
Le Clown (555-00-44) : Caf'conc' (sam. et dim., 22 h. 30).
Le Connétable (227-41-40) : Clotilde (sam., 21 h. 30) ; Carnival (sam., 22 h. 30).
Coupe-Chou (272-01-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; Bagdad Connection (sam., 23 h.).
Cour des Miracles (548-85-60) : P. Petit Quartet (sam., 20 h. 30) ; la Matiouette (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h.).
L'Echaudoir (240-58-27) : Monsieur Boubin (sam., 21 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : J.-P. Réginal (sam., 22 h.).
Fanal (233-91-17) : le Président (sam., 19 h. 45).
La Mirandière (229-11-13) : S. Wofsy (sam. et dim., 22 h. 15).
Le Petit Casino (278-36-50). I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) : Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15). — II : Si la concierge savait (sam., 20 h. 45) ; Suzanne, ouvre-moi (sam., 21 h. 45 ; dim., 22 h.).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Tranches de vie (sam., 20 h. 30) : Cherche homme pour faucher terrain en pente (sam., 21 h 30) : Raymond (sam., 22 h. 45).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Lionel Rocheman (sam., 20 h. 30) ; Ch. Jollibois (sam., 21 h. 30) ; Otto Wessely (sam., 22 h. 30).
Théâtre du Marais (278-50-27) : Phèdre à repasser (sam., 21 h.).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacantes (sam., 20 h. 30) ; La baleine blanche rit jaune (sam., 21 h. 30) ; J.-C. Montells (sam., 22 h. 30).
Vieille-Grille (707-60-93) : Louise Dhour (sam., 21 h.) : Une cocaïne allemande (dim., 22 h. 30).

Le music-hall

Daunou (261-69-14) : Pepe Cordoba et sa Fiesta flamenca (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30)
Forum des Halles, Théâtre (297-53-47) : le Procédé Guimard-Delaunay (sam., 20 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Les comédies musicales

Renaissance (208-18-50) : Viva Mexico (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30).

Les concerts

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : G. Flechter (Muffat, Sweelling, Bach) (dim., 16 h. 30).
Notre-Dame : H. Wilkinson (Widor, Franck, Vierne, Tournemire) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Merri : R. Magill (Chopin) (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).

Samedi 9 - Dimanche 10 août

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : J.-P. Sasson Quintet (sam. et dim., 21 h. 30).
Dunois (584-72-00) : F. Bebbey, J. Ngalle (sam., 21 h.) ; Groupe Dou (dim., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34) : Quiproquo (sam. et dim., 22 h. 30).
Riverbop (325-93-71) Frank Wright Trio (sam., 22 h. 30).

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)

Hôtel Intercontinental : M. Tan (Tomkins, Blow, Haendel, Scarlatti, Bach (sam., 18 h. 30).
Faculté de droit : Orchestre international des Jeunesses musicales, dir. M. Viotti, sol. A. et J. Sulem (Honegger, Mozart, Dvorak) (sam., 20 h. 30).
Conciergerie : B. Van Asperen, clavecin (Couperin, Duphly) (dim., 18 h. 30).

Dans la région parisienne

Breteuil, château : F. Buffet (Schumann, Liszt) (dim., 17 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 15 h. : Tabou, de F.W. Murnau ; 17 h. : Tchapaiev, de G. et S. Vassiliev ; 19 h. : Kean, désordre et génie, d'A. Volkoff ; 21 h. : Des oiseaux petits et gros, de P.P. Pasolini. — Dim., 15 h. : Ma vache et moi, de B. Keaton ; 17 h. : Quatre pas dans les nuages, d'A. Blasetti ; 19 h. : la Belle Nivernaise, de J. Epstein ; 21 h. : le Diable probablement, de R. Bresson.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. et 17 h. : Barrabas ; 19 h. : Forfaiture, de C. B. De Mille ; 21 h. : Anna Karenine, de C. Brown. — Dim., 15 h. : Barrabas ; 17 h. : Salomé, de C. Bryant ; 19 h. : Chevaux de bois, d'E. von Stroheim : 21 h. : Ciel de gloire, de G. Fitzmaurice.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o.) : Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (F.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
CALIGULA (It., v. angl.) (**) Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15 (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ;
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) Elysées-Point Show, 8e (225-67-29)
LE CHAINON MANQUANT (F.-Belg., v. angl.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
CHARLIE BRAVO (F.) (**) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CHRONIQUES MARTIENNES (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11).
5 % DE RISQUE (F.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
DON GIOVANNI (Fr.-It.), v. it. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
LE FAISEUR DE SUISSES (Suisse) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES HERITIERES (Hong.), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'IMMORALE (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
KRAMER CONTRE KRAMER (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LONG WEEK-END (Aust.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A.), v.o. : Paramount-City Triomphe, 8e (562-47-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

LE COMMANDO DE SA MAJESTÉ, film américain d'Andrew McLaglen (v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
EXTASE, film tchèque de Gustav Machaty (v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR AVOIR UNE FEMME QUI BOIT DANS LES CAFÉS AVEC LES HOMMES ? Film français de Jan Saint-Hamon : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-98) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DEUX AFFREUX SUR LE SABLE, film franco-canadien de Nicolas Gessner, v.o. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN FLIC DE CHOC, film américain de Christopher Leitch, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

MANHATTAN (A.), v.o. : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
ON EN A RIEN A SECOUER (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
PIED PLAT SUR LE NIL (It., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE PRE (It. v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) : Colisée, 8e (359-29-46).
LE ROI ET L'OISEAU (F.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (F.-It., v. It.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). — V.f. : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUE (F.) : Capri, 2e (508-11-69) : Marignan, 8e (359-92-82).
THIRD WORLD, PRISONNIER DE LA RUE (F.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
TEE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) : Murat, 16e (651-99-75).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (F.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ULTIME ATTAQUE (Angl., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). - V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All, v.o.) : Cinoche Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARBRE AUX SABOTS (It.), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A.), v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BARRY LYNDON (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
BATMAN (A.), v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A.), v.o. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
CINDERELLA (A.), v.o. : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A.), v.o. : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), jours impairs.
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHER PAPA (It.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CHINATOWN (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46)
LE CRI (It.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LA DERNIÈRE FEMME (It.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DEUX SUPER-FLICS (A.), v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LES DIX COMMANDEMENTS (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DOUZE SALOPARDS (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Secrétan, 19e (206-71-33).
EL CONDOR (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Images, 9e (522-47-94) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A.), v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suisse), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
GETAWAY, v.o. : Studio Médicis, 6e (633-25-97) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GOLDFINGER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE GUÉPARD (It.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HISTOIRE D'O (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60) ; Balzac, 8e (561-10-60).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA HORDE SAUVAGE (A.), v.o. : France-Elysées, 8e (723-71-11).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A.), v.o. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It.), v.o. : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-23) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
IRMA LA DOUCE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
JIMI HENDRIX (A.) (**), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JOHNNY GOT HIS GUN (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LAURÉAT (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LAWRENCE D'ARABIE (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LITTLE BIG MAN (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34).
LA MALÉDICTION DE LA PANTHÈRE ROSE (A.), v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23).
MARATHON MAN (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE MESSAGER (Ang.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**), v.o. : Capri, 2e (508-11-69).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). Horaire spécial.
MOONRAKER (A.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MORE (A.), v.o. : Calypso, 17e (380-30-11).
MORT SUR LE NIL (A.), v.o. : Grand-Pavois, 15e (554-46-85). Horaire spécial.
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LES MISFITS (A.), v.o. : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), jours pairs.
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A.) (**), v.o. Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
PAPA D'UN JOUR (A., muet) : Marais, 4e (278-47-86), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Espace Gaité, 14e (320-99-34).
PARISTORY (Fr.) : Espace-Gaité, 14e (320-99-34).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Balzac, 8e (561-10-60).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
ROCCO ET SES FRERES (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
ROCKY II (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96).
TESS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES TROIS STOOGES CONTRE HERCULE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE TOMBEAU HINDOU ; LE TIGRE DU BENGALE (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

Les séances spéciales

LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h
HORROR SHOW (A., v.o.) (**) : la Clef, 5e (337-20-90), 22 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 sf D.
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
LE LOCATAIRE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 21 h. 45 sf L.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
MAHLER (A., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 25.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.
LES POINGS DANS LES POCHES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 20 h. 30.
LE PRIVE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 14e (222-87-23), 12 h. et 24 h.
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), 12 h.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30.
LE SEXE FOU (It., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 5.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 20 h.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

Les festivals

F. TRUFFAUT : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) : les Quatre Cents Coups (sam.); Baisers volés (dim.).
CINE-POLAR (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34) : Lépké le caïd (sam.) ; le Privé de ces dames (dim.).
I. BERGMAN (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : le Silence (sam.) ; le Visage (dim.).
MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin (sam.); Chercheurs d'or (dim.).
LES MAUDITS D'HOLLYWOOD (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Promenade avec l'amour et la mort (sam.); Berlin-Express (dim.).
W.C. FIELDS (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Mine de rien (sam.) ; Sans peur et sans reproche (dim.).
H. BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : La mort n'était pas au rendez-vous (sam.) ; le Faucon maltais (dim.).
FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Little Caesar (sam.) : En quatrième vitesse (dim.).
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : A cause d'un assassinat (sam.) ; Profession reporter (dim.).
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Chantons sous la pluie (sam.) ; Un Américain à Paris (dim.).
FRITZ LANG (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Règlement de comptes (sam.) ; J'ai le droit de vivre (dim.).
FILMS ANTILLAIS, Hollywood Bld, 9e (770-10-41). En alternance : Coco la Fleur ; Chapla ; Mamito.
HOLLYWOOD SE REGARDE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Dernier Nabab (sam.) ; la Comtesse aux pieds nus (dim.).
LES HEROINES D'HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Enchaînés (sam.) ; Rebecca (dim.).
FESTIVAL DU FRISSON (v.o.), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) : Patrick (sam.) ; Nosferatu fantôme de la nuit (dim.). — Trois Haussmann, 9e (v.o.) (770-47-55) : Frisson (sam.) ; l'Invasion des araignées géantes (dim.).
REGARD SUR L'HOMOSEXUALITE (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) : Myra Breckinridge (sam.) ; Je t'aime, moi non plus (dim.).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Alexandre Zinoviev

Bernard Pivot recevait, vendredi soir, deux écrivains très dissemblables pour son émission estivale « Ah, vous écrivez » sur Antenne 2. Le professeur Jean Delay, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie française, qui a publié, en 1979 et 1980, les deux premiers volumes de Avant-mémoire *chez Gallimard. A partir d'un contrat de mariage du 28 décembre 1702 entre deux lointains ancêtres de sa mère, M. Delay s'est attaché à identifier toute sa lignée maternelle depuis huit générations : des imagiers de la rue Saint-Jacques, des maîtres perruquiers, des éditeurs libraires, des violons du Roy. Erudit, amusant, le professeur Delay était à l'aise, et les questions de Bernard Pivot ne semblait guère le gêner.*

Il n'en alla pas de même avec Alexandre Zinoviev qui cachait mal l'étonnement poli qu'il ressentait devant les questions de « Français très moyen » que lui posait M. Pivot sur son dernier ouvrage paru en français l'Antichambre du paradis, *et sur ceux qui les ont précédés depuis les* Hauteurs béantes *(1977 - l'âge d'homme à Lausanne), oubliant, au demeurant, les* Notes d'un veilleur de nuit *(1972).*

La question de savoir « si le danger était stimulant pour l'écrivain », *valu à Bernard Pivot de s'entendre confirmer la préférence de son interlocuteur pour une vie* « tranquille et assurée ». *Zinoviev répète qu'il* « n'est pas un écrivain professionnel », *qu'il avait simplement eu la* « chance », *comme d'autres auteurs de son pays, d'avoir pu amasser tant de matériel sur la vie de la société soviétique. Les « histoires loufoques » contenues dans ses livres relèvent-elles du procédé ? Son art du dialogue est-il celui de Woody Allen ? Là, Zinoviev doit expliquer le rôle de l'humour dans la société de l'U.R.S.S. sur le thème :* « Il faut bien en rire de crainte d'en pleurer. » « Parfois, les endroits qui paraissent les plus drôles me donnent envie de pleurer. La vie dans cette société est tellement effrayante que les rôles s'inversent : la tragédie devient risible et l'histoire drôle, tragique », *dit-il.*

L'art du dialogue ? C'est parce que, en U.R.S.S., les citoyens ont besoin de parler, de s'exprimer, à défaut de pouvoir agir, besoin de discuter, parfois jusqu'à l'aube.

La soif de lecture est grande. Le besoin de savoir, de connaître autre chose que la triste littérature officielle pousse les gens à prendre des risques. Lui-même, après avoir lu le Moscou sur vodka, *d'Erofeev, a vécu* « comme dans un songe pendant plus d'une semaine ».

« En U.R.S.S., *dit-il encore,* nous avons un nouveau type d'homme à l'esprit varié, universel. Il aime tous les genres littéraires (le roman, la nouvelle, la poésie, les histoires drôles). Quand je n'était qu'un lecteur, je voulais pouvoir lire tout cela. Quand je me suis mis à écrire, pour moi, pour une dizaine de lecteurs, tout cela est venu naturellement (...). Ce que je veux observer, c'est la société communiste et non pas moi-même. Je fais mes livres comme une revue, usant de tous les genres pour ne pas ennuyer le lecteur. Œuvres d'art mes livres ? Non, des livres tout simplement. La Bible est-elle une œuvre d'art ? Je sais que l'on me lit en U.R.S.S., en Pologne, en Tchécoslovaquie, et cela me satisfait. Mon influence serait-elle plus directe si mes ouvrages n'étaient qu'un simple témoignage ? Mieux vaut bien inventer que mal décrire (...). Le communisme ne peut complètement briser l'homme, et la lutte pour l'humanité continuera. »

« Ecrivez-vous pour sauver votre âme ? », *demande Bernard Pivot.* « Pas pour la sauver, *dit le philosophe.* Pour l'exprimer. La vie est courte et je ne voudrais pas mourir sans avoir eu le temps de faire part de l'expérience que j'ai eue. »

Am. B.

Samedi 9 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Trente millions d'amis.
Spécial animaux abandonnés.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Mosaïque.
Avec Alain Souchon.
21 h 20 Série : Starsky et Hutch.
L'épidémie (première partie), avec J. Margolin, Al Ruscio, J. Allison, F Marth...
22 h 15 Série : C'est arrivé à Hollywood.
Les rois du spectacle.
La Joyeuse Parade, la Symphonie magique, la Mélodie du bonheur, Papa longues jambes, New-York, New-York...
22 h 35 Musiciens du soir.
L'Ensemble vocal d'Avignon interprète des œuvres de Bruckner, Scarlatti, Gabrielli et Mendelssohn.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Lezay.
Bernard Charance, un handicapé mental adulte, qui travaille dans une exploitation agricole, descend un soir à la ville voisine et commande, dans un café, un lait grenadine. Les consommateurs lui font boire de l'alcool et commencent des jeux cruels, qui se terminent par la mort de Charance.
22 h 25 Variétés : Serge Lama.
Au Palais des congrès.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Voyage au centre de la Terre; See and tell : la vie privée des otaries.
20 h Les jeux.
21 h 30 Festival d'été : Le Festival interceltique de Lorient.
Réal. F. Tager - Kagon.
Depuis 1973, des centaines de musiciens, venus des sept pays celtiques, se retrouvent chaque année à Lorient. Une fête « chaleureuse et déraisonnable », nous dit-on.
21 h 25 Le pays d'où je viens : La Guadeloupe.
De M. Dumay et J.-P. Janssen.
Une vision touristique et folklorisée de la musique, absolument à côté de la réalité de cette île qui fait partie des départements français d'outre-mer.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Hollywood U.S.A. : David Niven.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, La R.T.B. présente : La lettre brouillée. (La plaie et le couteau).
20 h., L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française.
22 h., Vulturne ou Léon-Paul Fargue et nous, avec H. Thomas (redif.).
23 h. 46, Musique enregistrée.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30, Prologue, F. Pigeaud présente : « La Belle Maguelone », de Brahms.
20 h., Festival de Salzbourg 1980 (en direct de l'O.R.F.) : « Die schöne Maguelone », de Brahms, avec Peter Schreier, ténor, Paul Hoffmann, récitant, et Peter Roesl, piano.
23 h., Les nuits d'été : comment l'entendez-vous ? Henry Purcell par le professeur Alexandre Minkowsky ; 1 h., Le dernier concert : Vingt-huitième Festival international de musique de Besançon, œuvres de Goudimel, Besard, Millet, Blavet, Tapray (concert du 14 septembre 1975 en l'abbaye d'Acey).

Dimanche 10 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 *Le jour du Seigneur*
11 h Messe.
En Notre-Dame de Consolation (Doubs). Prédicateur : Père Jean-Christophe Demard.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 Cirque : Festival international de Monaco.
14 h 15 Variétés : Le Printemps de la chanson à Bourges.
Par B. Bouthier et Cl. Fléouter.
Trois personnages - imprésarios en quête d'artistes, artistes en quête d'imprésarios, déambulent à travers les points chauds d'un Printemps de Bourges, servent de fil d'Ariane pour la découverte de ce Festival qui représente une certaine idée du rire et de la chanson.
15 h 15 L'énergie c'est nous : Aide à la conduite.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Le monde merveilleux de Disney.
L'ennemi de la montagne.
16 h 25 Sports première.
Championnats de France de natation à Brive ; Grand Prix automobile (F. 1) à Hockenheim.
18 h 25 Série : Le temps des as.
19 h 25 *les animaux du monde.*
La faune insolite du Venezuela.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « la Grande Course autour du monde ».
Film américain de B. Edwards (1965), avec J. Lemmon, T. Curtis, N. Wood, P. Falk, K. Wynn, A. O'Connell, V. Vance. (Rediffusion.)
En 1910 est organisée une grande course automobile Paris-New-York, passant par la Sibérie et l'Europe centrale. Le professeur Fatalitas s'efforce, par des moyens déloyaux, d'empêcher la victoire de son rival, le grand Leslie.
Une comédie burlesque bien menée dans sa première partie, mais qui s'essouffle à durer trop longtemps.
23 h Musique : Sonate « Appassionata ».
De Beethoven, interprétée par L. Dumont.
Images sur l'univers industriel, tournées à Hambourg, Francfort, Munich, avec en surimpression la pianiste jouant.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
Contrebande.
14 h 15 Jeu : Les descendants.
15 h Sports : Tennis.
Tournoi de Fréjus.
16 h 25 Opéra : « Madame Butterfly ».
De Puccini ; avec l'Orchestre philharmonique de Vienne, M. Freni, Pl. Domingo, Ch. Ludwig, R. Keins, M. Senechal ; G. Stendoro ; dir. musicale H. von Karajan.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontière.
Les loisirs d'un dimanche en Suisse.
22 h Documentaire : A deux pas de chez nous, le Québec.
Conçue sous forme de promenade, Didier Lecat fait parler les Québécois d'eux-mêmes. La vie quotidienne, la chanson, le théâtre, le cinéma...
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : La flèche noire.
La croisée des chemins.
20 h 30 Série : Les merveilles de la mer.
N° 4 : Nager comme un poisson.
21 h Rue des Archives : A la recherche de l'oncle Sam.
22 h Journal.
22 h 10 Court métrage : Jeux d'ombre.
22 h 15 Cinéma de minuit (cycle S. Fuller) : « Maison de bambou ».
Film américain de S. Fuller (1955), avec R. Ryan, R. Stack, S. Yamaguchi, C. Mitchell, S. Hayakawa, B. Dexter (v.o. sous-titrée Rediffusion.)
A Tokyo, un policier, venu des Etats-Unis, s'infiltre, sous une fausse identité, dans un gang dirigé par un Américain, qui lui donne sa confiance et son amitié, et qu'il va trahir. Une des œuvres les plus achevées de Fuller. Un Japon authentique, une mise en scène puissante et nerveuse, une réflexion sur la violence et les méthodes policières.

FRANCE-CULTURE

10 h., Messe à la cathédrale de Saint-Malo.
11 h., La musique et les mots : Un poème, des musiciens (Goethe, musiques de Schubert, Schumann, Wolf, Mendelssohn).
12 h. 5, Boby Lapointe.
12 h. 40, Musique de chambre : Ravel, Milhaud, Ginastera, Hasquenoph.
14 h., France-Culture 1975-1980.
19 h. 10, Sons : Bretagne (Sur les rochers, la mer) (redif.).
19 h. 15, Culture européenne : La géographie culturelle de l'Europe.
20 h., Zalmen ou la folie de Dieu, d'E. Wiesel (2e partie) (redif.).
22 h., Festival d'Avignon : « Utopopolis ».

FRANCE-MUSIQUE

9 h. 10, Réveil - Matin (suite) : Extraits du « Freischütz » de Weber ; 9 h. 30, Extraits du « Chevalier à la rose », de R. Strauss, dir. E. Kleiber.
11 h., Festival de Salzbourg 1980 (en direct du Mozarteum de Salzbourg) : Matinée Mozart, « Symphonie en fa majeur », « Concerto pour piano et orchestre n° 25 en ut majeur », « Airs de concert » et « Symphonie n° 30 en ré majeur », par l'Orchestre du Mozarteum, dir. Th. Guschlbauer, avec Th. Moser, ténor, et P. Badura-Skoda ; 13 h. 5, Jazz vivant estival : enregistrements publics de Mingus et Dolphy en Europe.
14 h., Les Noces de Figaro, de Mozart, par les Chœurs de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Erich Kleiber, avec C. Siepi, basse ; A. Poell, baryton ; L. Della Casa, H. Gueden et S. Danco, sopranos, F. Corena, basse ; 17 h. 30, Mozart : « Quatuor K. 298 », « Divertimento K. 213 », « Fantaisie K. 397 », avec P. Badura-Skoda.
18 h., Récital de piano Dinu Lipatti (Besançon, 16 septembre 1950) : « Partita en si bémol » (Bach), « Sonate n° 11 en la majeur » (Mozart), « Deux Impromptus » (Schubert), et treize valses de Chopin ; 20 h., Prologue : P.-L. Asselineau présente la Première Symphonie de Mahler.
20 h. 30, Concert (donné en mars 1979 au Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Ruy Blas », ouverture (Mendelssohn), « Mort et Transfiguration » (R. Strauss), « Symphonie n° 1 en ré majeur » (Mahler), par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel.
23 h., Les nuits d'été : Saturnales, œuvres de Ives, Gershwin et Gottschalk ; 0 h., Œuvres de Varèse, Bernstein, Gershwin, Cage, Foster, Gottschalk.

CARNET

Naissances

— Jean-Guy LEVY et Geneviève, née Wahl, ont la joie de faire part de la naissance de
Jérôme,
le 18 juillet 1980.
« La Nacelle »,
Jardins de l'Olympe,
Chemin de la Majourane,
83200 Toulon.

— Brigitte et J.-B. PONTALIS sont heureux d'annoncer à leurs amis la naissance de
Laure.
Paris, le 6 août 1980.

Décès

— Mme Maurice Beau,
son épouse,
M. et Mme Pierre Bourgoin et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Beau et leurs enfants,
M. et Mme Michel Beau et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Beau et leur fille,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Simonne Beau, sa sœur,
prient d'annoncer le décès de
M. Maurice BEAU,
architecte D.P.L.G.,
ingénieur E.C.P.,
survenu à Tonnerre, le 6 août 1980, dans sa quatre-vingtième année.
Après les obsèques à Tonnerre dans l'intimité, une messe sera dite à Paris en septembre.
12, rue Rougemont,
89700 Tonnerre.
69, rue de l'Assomption,
75016 Paris.

— Mme Raoul Brisson et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raoul BRISSON,
ingénieur
au ministère des travaux publics (E.R.).
4, résidence « L'Union »,
64600 Anglet.

— M. Luc Castel et ses enfants,
M. et Mme Daniel Rineau,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Luc CASTEL,
née Danielle Rineau,
survenu le 7 août 1980.
Les obsèques auront lieu le lundi 11 août 1980, à 10 heures, au cimetière de Montmartre, avenue Rachel.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, villa Saint-Michel,
75018 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Sonia CHTEINSAPIR,
artiste peintre,
survenu le 3 août 1980, à Paris, à l'âge de soixante-huit ans.
L'incinération, au columbarium du Père-Lachaise (Paris-20e), aura lieu le mardi 12 août, à 15 h. 30.

— *On nous prie d'annoncer* le décès de
M. Serge ERNST,
historien d'art,
ancien conservateur
au musée de l'Ermitage
à Saint-Pétersbourg,
survenu le 4 août 1980, à Paris.
De la part de :
Dimitri Bouchène et de tous ses amis.
L'enterrement a eu lieu dans l'intimité.
Un service religieux du neuvième jour sera célébré à la cathédrale Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, Paris-8e, le mardi 12 août, à 18 h. 30.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Charles ESSIG,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre
1914-1918 et 1939-1940,
survenu le jeudi 7 août, dans sa quatre-vingt-septième année, à Notre-Dame-de-la-Mer.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Jeufosse, dans l'intimité familiale.
De la part de :
Mme Charles Essig, née Marcelle Redde, son épouse,
M. et Mme Garcia et Daniel,
M. et Mme Istria, Laurent et Sandrine,
Ses enfants et petits-enfants,
et des familles Coffin, Essig, Rivier, Geiez, Schwindenhammer et Redde.
« Le Manoir »,
Notre-Dame-de-la-Mer,
78270 Bonnières.
18, rue Pierre-et-Marie-Curie,
75005 Paris.

— M. Claude Picard,
M. Jean Picard,
ses fils,
M. Marcel Picard,
M. Georges Picard,
Mlle Annie Picard,
ses frères et sœur,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre PICARD,
ingénieur E.N.S.C.P.
L'inhumation dans le caveau de famille a eu lieu le 5 août 1980, dans la plus stricte intimité.

— Mlle Jacqueline Tornezy,
M. et Mme André Foulde,
ses sœurs et beau-frère,
M. Michel Baudemont, Mme née Geneviève Foulde, et leur fils Michaël,
M. Patrice Roger, Mme née Françoise Foulde, leurs enfants Virginie et Grégory,
M. et Mme Alain Foulde,
M. Olivier Foulde,
ses neveux, nièces, petits-neveux, petite-nièce,
Toute sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de
Mlle Odette TORNEZY,
agrégée de l'Université,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,
survenu le 7 août 1980, à Chagny (Saône-et-Loire).
Les obsèques seront célébrées le lundi 11 août 1980, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Chatou, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, vers 15 h. 45.
« Je suis la résurrection et la vie. »
(saint Jean.)
Cet avis tient lieu de faire-part.
28, rue Labelonye,
78400 Chatou.
7 bis, rue Guy-Môquet,
95340 Persan.

— Mme Emile Touzet,
Ses enfants, petits-enfants, sa mère, son frère, sa sœur, ses neveux, nièces, parents et alliés,
Le conseil d'administration et le personnel de l'Entreprise Emile Touzet,
Le conseil d'administration et le personnel de la Société M.P.R.O.,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Emile TOUZET,
ingénieur E.T.P. 1928,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
entrepreneur de travaux publics,
administrateur-délégué
de l'O.P.H.L.M. de Bagnolet,
administrateur de M.P.R.O.,
président honoraire
de l'Alsace de Bagnolet,
survenu à Paris, le dimanche 3 août 1980.
Les obsèques ont été célébrées le jeudi 7 août 1980, en la chapelle des Douze-Apôtres à Bagnolet, sa paroisse.
Une cérémonie religieuse aura lieu ultérieurement à sa mémoire.
Cet avis tient lieu de faire-part.
28, rue Girardot,
93170 Bagnolet.

— M. Bernard Rist, ses enfants, petits-enfants et sa famille,
M. René Tassin de Montaigu, ses enfants, petits-enfants et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Alix RIST,
née Tassin de Montaigu,
survenu le 7 août 1980, dans sa cinquante-neuvième année.
Ceux qui l'ont connue et aimée pourront participer à la cérémonie qui aura lieu le mardi 12 août, à 14 heures, au columbarium du Père-Lachaise.
Ni fleurs ni couronnes.
Une messe sera célébrée le mercredi 13 août, à 17 heures, en l'église d'Orleat, par Lezoux (Puy-de-Dôme).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
72, rue Jouffroy,
75017 Paris.
30, rue Taitbout,
75009 Paris.

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire du retour à Dieu de
M. Abel GOURION,
son épouse, ses enfants, sa famille et ses amis demandent à tous ceux qui l'ont aimé une pensée et une prière.

— Le docteur Armand Grigiac demande à tous ceux qui ont connu et aimé son épouse, le
docteur Rachel GRIGIAC,
médecin ophtalmologiste,
d'évoquer son souvenir à l'occasion du troisième anniversaire de sa montée en Israël.
« Dans ton peuple tous seront des justes, à jamais ils possèderont le pays. »
(Isaïe LX-21.)

— A l'occasion du onzième anniversaire de la disparition de
Me Léon ROUSSEAU,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, et restent fidèles à son souvenir.

— A tous ceux qui ont connu et aimé
Mme Aline SZERYNG,
il est demandé une pieuse pensée en ce 10 août, onzième anniversaire de sa mort.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

SPORTS

ATHLÉTISME

OVETT BATTU A LONDRES

Au cours de la réunion internationale de Crystal Palace, vendredi 8 août, devant dix-sept mille spectateurs, à Londres, Steve Ovett, médaille d'or du 800 mètres à Moscou, a été battu sur le fil par l'Irlandais Treacy dans le 5 000 mètres, distance sur laquelle il « s'essayait ». Sebastian Coe, autre médaille d'or britannique, a enlevé, en revanche, le 800 mètres, tandis que l'Américain Renaldo Nehemiah réussissait la meilleure performance mondiale de l'année sur 110 mètres haies (13"23).

LA RÉUNION DE BERLIN-OUEST

Devant les trente-deux mille spectateurs du stade olympique, l'Américain Edwin Moses, champion olympique de la distance à Montréal, a été la vedette de la réunion organisée en nocturne, remportant le 400 mètres haies en 47"17, deuxième meilleure performance mondiale. Son grand rival ouest-allemand Harold Schmid a terminé deuxième. A la perche, nouvelle victoire de Thierry Vigneron avec un saut de 5,50 mètres.

NATATION

BRUNO LESAFFRE RECORDMAN DE FRANCE

Un premier record de France individuel est tombé vendredi 8 août à la piscine municipale de Brive : celui du 400 mètres quatre nages messieurs, battu par le Roubaisien Bruno Lesaffre, dix-huit ans, en 4 min. 38 sec. 89, au cours des soixante-dixièmes championnats de France.

AUTOMOBILISME

LES ACCUSATIONS DE JARIER ET PIRONI

Avant les premiers essais pour le Grand Prix d'Allemagne, vendredi matin 8 août, les pilotes français de Formule 1 Jean-Pierre Jarier et Didier Pironi sont allés reconnaître la courbe dite Ost Kurxe du circuit d'Hockenheim, où s'est tué Patrick Depailler le 1er août. Cette courbe, très délicate, est attaquée en cinquième à plus de 250 kilomètres-heure, très grande vitesse permise actuellement pour les monoplaces à effet de sol. Il n'empêche que la sécurité du circuit, à cet endroit épineux, ne comportait qu'un seul rail de protection, lequel peut faire effet de boomerang, frappé de plein fouet. Jarier et Pironi sont persuadés qu'il y a eu rupture mécanique du train avant gauche, soit la suspension, soit la jante, soit le porte-moyeu, soit éclatement du pneu 150 mètres avant le choc. A moins grande vitesse et avec les quinze rangées de filets de protection qui ont été installés depuis l'accident de Depailler, celui-ci s'en tirait, estime Jean-Pierre Jarier.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

TENNIS. — Andrea Jaeger, 15 ans, la nouvelle enfant prodigue américaine, a battu la championne de Wimbledon Evonne Goolagong-Cawley (6-4, 6-1) en demi-finale des championnats des Etats-Unis sur terre battue à Indianapolis.

FOOTBALL. — M. Jean-Jacques Schneider, membre du Comité de gestion de la section professionnelle du Racing Club de Strasbourg, a mis fin à ses fonctions par solidarité avec ses collègues démissionnaires.

Le Monde **économie**

SOCIAL

Pour obtenir l'exploitation d'un nouveau gisement de charbon dans les Cévennes

Des mineurs occupent un puits depuis trois mois

Les mineurs du puits Destivals, près d'Alès (Gard), en grève depuis trois mois, occupent la mine pour obtenir l'ouverture d'un nouveau gisement de 9 M T, celui de Laddresh. Leur emploi n'est pas directement menacé puisque, selon la direction, ils seraient tous mutés, pour dix ans au moins, dans des mines à découvert toutes proches. Alors ? Alors ces mineurs refusent tout simplement la fermeture complète des mines de fond des Cévennes prévue par la direction.

Les quatre forages réalisés dans le gisement de Laddresh ont montré que la tonne de charbon exploitée accuserait un déficit de 170 F d'après les travaux de la direction du Centre-Midi — soit un peu plus que l'aide de l'Etat, actuellement en moyenne de 110 F par tonne.

L'exploitation, dans de telles conditions, serait-elle rentable ? Oui, répond M. Francis Iffernet, secrétaire général de la fédération régionale de mineurs C.G.T., qui rappelle l'aide nécessaire de l'Etat à des secteurs entiers comme l'agriculture, les coûts sociaux de toute reconversion et la montée actuelle du prix international du charbon. Un argument qui est repris par les ingénieurs locaux de la C.G.C., qui se sont déclarés, comme tous les syndicats non C.G.T. de la mine, favorables à l'exploitation d'une partie du gisement de Laddresh.

La direction des charbonnages, tout en affirmant la volonté de l'Etat de ne plus subventionner de nouvelles productions déficitaires, reste prudente. La fermeture des mines de fond prévue pour 1975 a été déjà par deux fois reculée. Le 18 juillet dernier, la direction acceptait de maintenir pour un an sans les noyer les installations du puits Destivals qui donnent de reconnaissance plus complets sur le gisement de Laddresh ; une telle opération coûte pourtant 2 millions de francs par an. Elle s'est engagée, d'autre part, à maintenir au-delà de la fin de 1981 l'activité d'un petit gisement de fond, tout proche, celui des Oules. Mais elle a refusé, pour l'instant, d'effectuer des travaux de reconnaissances plus complets sur le gisement de Laddresh alors qu'une subvention de 11 millions de francs a été votée à cette intention par le conseil régional du Languedoc-Roussillon présidée par M. Edgar Tailhades (P.S.).

La C.G.T., majoritaire parmi les mineurs, qui demande depuis longtemps l'augmentation de la production nationale de charbon, est décidée, semble-t-il, à faire de la lutte de ces mineurs d'Alès un combat exemplaire.

« Durs, brillants, très déterminés... »

Alès. — Leur grand-père travaillait déjà dans un de ces vingt puits que comptaient, avant la guerre, les mines des Cévennes et leur père également... Eux-mêmes sont devenus mineurs de fond, souvent « par faveur » dès quatorze ou quinze ans...

La chaîne a été rompue il y a quinze ans lorsque la mine a cessé d'embaucher. Les enfants des mineurs, immigrés de l'intérieur, sont descendus vers les chantiers navals de Marseille et de La Ciotat : aujourd'hui ils sont revenus, pleins d'amertume, parce que les chantiers navals avaient fermé. « *Dans le Sud,* disent-ils, *on regarde les Cévenols de travers.* » Les fils de mineurs sont donc, par la force des choses, devenus chômeurs dans ce pays minier où l'on compte six mille sans-emploi pour trente mille actifs et où, d'après le président de la chambre de commerce d'Alès, M. Romanet, aucun emploi n'a été créé depuis 1976. Même les agents de maîtrise souhaiteraient, dit-on, voir leurs enfants entrer à « la fabrique ».

L'enjeu de la lutte pour l'exploitation de gisements de fond, c'est d'abord la survie d'un pays : l'étoffe rouge et or, aux couleurs du Languedoc, qui flotte au sommet du puits de Destivals en témoigne. La mine et ses mille trois cents employés est ressentie à Alès comme l'ultime rempart contre la désertification. C'est donc pied à pied, « panneau par panneau, que ces deux cent cinquante-six mineurs, dont trois seulement ne font pas grève, défendent leur *outil* de travail : cet attachement est d'abord affectif. En témoignent les noms de femme qu'ils donnent à la plupart des gisements. Ils ignorent jusqu'à la date de naissance d'une mine, qui, pour eux, a toujours existé. Et c'est au fond, à 725 mètres en dessous du niveau du sol, qu'ils ont décidé, jour et nuit, d'occuper la mine : le « carreau », à l'extérieur, est juste bon pour la partie de boules et le « bal disco » le dimanche après-midi où affluent des touristes belges et surtout des familles.

De notre envoyé spécial

« *En temps ordinaire,* confie un mineur, *la place de la femme est à la maison.* »

C'est au fond, en effet, qu'est leur vie, entre hommes, dans l'immense machinerie de convoyeurs, de trémies de puits, de cuves et les couches étroites d'anthracite noir, qui d'après eux, sont « *pures à 97 %* ». C'est au fond seulement que se dessinera leur avenir, hypothéqué par ce barrage gris, colmaté d'eau et de cendre — qui sépare l'actuel gisement de la galerie qui mène à 600 mètres de là aux couches de charbon de Laddresh.

UN PARI SUR LA CONCURRENCE

Quel est le produit concurrent du charbon français, le fuel ou le charbon importé ? De la réponse à cette question dépendent évidemment les choix divergents de politique charbonnière. Selon les Charbonnages de France, le prix de revient des houillères des Cévennes atteignait en 1979 quelque 12,34 centimes par thermie. Un chiffre certes proche des prix du fuel (9 centimes la thermie de fuel lourd), mais fort éloigné de ceux du charbon importé d'U.R.S.S. rendu à Marseille (3,6 à 4 centimes par thermie).

Compte tenu de la hausse vraisemblable des prix du pétrole et des coûts sociaux de fermeture de puits, la compétitivité du charbon des Cévennes avec le fuel semble donc assurée. Mais la politique gouvernementale — dans une économie de plus en plus ouverte — consiste à affirmer la concurrence nécessaire du charbon national avec le charbon importé. Avec pour pari que le prix de celui-ci sur le marché mondial grimpera moins vite que celui du pétrole.

La mine, ainsi occupée symboliquement, est totalement idéalisée : « *Ce n'est plus Zola* », affirme-t-on ici. Avec la mécanisation, c'est devenue « *une promenade* », l'air y est désormais « *tempéré* » et les cas de silicose sont « *très rares* »... Pourtant soixante-quinze mineurs, soit presque un tiers des effectifs, sont atteints par cette maladie, et on taira également les problèmes scolaires que rappellent pourtant des affichettes récentes de la C.G.T.

Le poids de la C.G.T. et du P.C.

Etonnamment joyeux et actifs après trois mois de conflit, les grévistes ont multiplié les initiatives, allant, pour être entendus, jusqu'à manifester devant l'Elysée à Paris, où beaucoup ne s'étaient jamais rendus. Ils vendent, pour financer leur lutte, du charbon qu'ils continuent à produire, mais habiles, le cèdent aux deux tiers seulement du prix normal. Ils affirment être prêts à percer le mur de Laddresh, si la direction ne satisfait pas leurs revendications.

Evidente est la détermination de ces hommes qui ont collé sur des panneaux des photos des grèves dures de 1947 et 1963 et sont réveillés, le matin à 6 heures, par les paroles du *Chiffon rouge* de Michel Fugain — « *Si tu veux vraiment que ça change et que ça bouge, lève-toi car ils vont t'empêcher* »...

« *Durs, brillants, très têtus, très déterminés, mais difficiles à commander* », au dire de M. Norbert Bonneau, directeur des mines, ces mineurs, inscrits à 90 % à la C.G.T., ont été surnommés les « *Lip noirs* » ou encore les « *Lips de la mine* ». Trop vite dit. La C.G.T., qui a fait un combat exemplaire de « *la droite* », puisque tel est le sens en patois de « *Laddresh* », se veut respectueuse de l'autorité de l'Etat et veut se démarquer de la démarche autogestionnaire. « *La mine n'appartient-elle pas à l'Etat ?* », interroge M. Hernandez, secrétaire général adjoint de la Fédération régionale C.G.T. des mineurs. « *Si vous voulez être autogestionnaires, faut passer un contrat avec l'Etat* », renchérit un mineur.

La C.G.T. inspire, sans conteste, ces grévistes qui brandissent des blocs de charbon allemand « *de mauvaise qualité* », et dénoncent « *le démantèlement* » de la production nationale et applaudissent au moment du repos l'intervention d'un responsable local de la confédération en chemisette et pantalon léger. « *Dans toute action,* nous confie ce dernier, *il faut bien des cerveaux.* »

Ces responsables C.G.T. insistent sur l'aide apportée par le P.C. « *L'aide des socialistes, elle, est réelle, mais timide,* constate M. Iffernet, qui, outre ses fonctions syndicales à la C.G.T., est conseiller municipal (P.C.) à Alès. *On n'a toujours pas vu ici,* dit-il, *le président du conseil régional, M. Tailhades.* » (...). « *M. Tailhades devait venir le 11 juillet,* explique M. Perraud, un militant du P.S. à Alès, contrôleur des impôts, *mais la C.G.T. a prétexté qu'autre chose était prévu. C'est la C.G.T. et le P.C. qui mènent la danse.* »

S'il y a eu effectivement un fort appui du P.C., qui a même baptisé dans un village une rue du nom du gisement, la solidarité avec les mineurs s'étend au-delà de l'audience de cette organisation, ne serait-ce que parce que de nombreux mineurs ne sont pas inscrits au parti communiste : l'audience de cette lutte est symbolisée par les 106 millions d'anciens francs recueillis auprès de la population du pays, qui compte douze mille retraités et veuves des mines. « *Même les curés ont donné* », disent les mineurs ; la communauté protestante d'Alès a aussi apporté son soutien à cette lutte.

M. Chirac a écrit, M. Jacques Blanc, député de la Lozère (U.D.F.), s'est montré fort intéressé par le problème, M. Chevènement, député P.S. de Belfort, a été contacté, et M. Krasucki est venu sur place. Le directeur de la mine d'Alès lui-même, M. Norbert Bonneau, est soupçonné par les mineurs, qui occupent pourtant régulièrement son bureau, de nourrir en secret quelque faiblesse à leur égard : il est vrai qu'il est Cévenol d'adoption depuis vingt-huit ans. Tous ces contacts, pourtant, n'ont pas eu beaucoup de résultats concrets : « *Dans ce pays,* estime un ingénieur de la C.G.C. partisan de l'exploitation du gisement dont il assure, pendant la grève, la sécurité, *ce ne sont plus les hommes politiques qui dirigent mais les technocrates...* »

NICOLAS BEAU.

● *Le groupe de grévistes de l'entreprise Desquenne et Girac* (pose et entretien des voies ferrées) a mis fin vendredi 8 août dans l'après-midi, lors de l'arrivée des forces de l'ordre, à l'occupation commencée le matin des locaux de la Fédération patronale des Travaux publics à Paris. Les grévistes n'ont pas pu rencontrer M. Jean-Louis Giral, P.D.G. de l'entreprise mais également président de la commission sociale de cette fédération.

Le président du Tribunal de Grande Instance de Dijon a d'autre part autorisé l'expulsion de 24 ouvriers en grève sur le chantier de pose des voies du train à grande vitesse (TGV) en Côte-d'Or. Une ordonnance de référé, concernant trois grévistes, a déjà été rendue et autorise leur expulsion « *au besoin par la force publique* ». (*le Monde* du 8 août).

IMMIGRATION

LA C.G.T. PROTESTE CONTRE L'ARRESTATION D'UN CHEF D'ATELIER CLANDESTIN.

L'Union parisienne des syndicats C.G.T. a protesté, le jeudi 7 août, contre l'arrestation, mardi 5 août à son domicile, d'un immigré turc « *sans papiers* », M. Mehmet Altintas. « Contremaître » dans un atelier clandestin de la confection parisienne, M. Altintas aurait été « *jugé par le tribunal correctionnel et condamné à un mois de prison ferme, tout cela sans la moindre consultation ou information de son avocat* ».

M. Altintas, incarcéré à Fresnes, avait participé à une conférence de presse de la C.G.T. (*le Monde* du 24 juillet). Son cas avait été abordé lors d'une réunion le 1er août entre les services de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, et l'Union des syndicats C.G.T. de Paris. Selon cette organisation, M. Altintas « *avait accepté finalement de livrer le nom de son patron* ». Quelques jours plus tard, il était arrêté.

Au cabinet de M. Stoléru, on indique que M. Altintas avait fait l'objet d'une procédure de régularisation, mais que cette procédure a été bloquée par le ministère de l'intérieur. L'intéressé avait en effet accompli trois mois et demi de prison ferme en 1979 à la suite d'un contrôle de police dans un atelier clandestin, pour complicité de trafic de main-d'œuvre, et il n'avait pas déféré à une décision d'expulsion qui lui aurait été notifiée le 25 avril.

ÉNERGIE

RETOUR A LA NORMALE DES LIVRAISONS DE GAZ ALGÉRIEN A LA FRANCE

L'arrivée prévue dans les ports français de onze méthaniers en provenance d'Algérie au mois d'août après les neuf du mois de juillet (*le Monde* du 24 juillet) confirme le retour à la normale des livraisons de gaz de la Sonatrach à Gaz de France.

Ces livraisons avaient fortement baissé à partir de février lorsque avaient débuté des négociations entre les deux partenaires sur la révision du contrat, l'Algérie demandant un doublement de ses prix par la reconnaissance du principe de l'équivalence des prix du pétrole brut et du gaz naturel liquéfié. Gaz de France avait alors dû réduire ses ventes à certains de ses clients industriels.

Le retour à la normale devrait faciliter la reprise des négociations sur les prix qui sont toujours dans l'impasse.

LE NIGÉRIA RÉCLAME A SHELL, GULF ET MOBIL LE REMBOURSEMENT DE 6 MILLIARDS DE DOLLARS

Les filiales de trois compagnies pétrolières occidentales, Shell, Gulf et Mobil — dont le capital est détenu, en majeure partie, par l'Etat nigérian, — vont devoir rembourser en pétrole l'équivalent de 6,1 milliards de dollars à cet Etat africain.

Ces trois compagnies — les plus importantes opérant au Nigéria — sont, en effet, accusées, dans un Livre blanc publié le 8 août à Lagos, d'avoir contribué à la baisse des revenus pétroliers du pays en s'octroyant, entre 1975 et 1978, quelque 183 millions de barils de brut — soit 6 milliards de dollars au prix actuel — qui auraient dû revenir à la compagnie nationale (N.N.P.C.).

Le Livre blanc est le résultat du travail de la commission d'enquête instituée le 16 avril par le président Shehu Shagari pour faire la lumière sur les « *prétendues disparitions* » de 5 milliards de dollars des caisses de la Nigerian National Petroleum Company. A l'époque, certains dirigeants de la N.N.P.C. avaient été soupçonnés de s'être fait verser des sommes importantes sur des comptes en banque à Londres. Cette affaire avait ébranlé le gouvernement civil du Nigéria, alors à peine vieux de dix mois.

La commission affirme en fait que ces 5 milliards de dollars n'ont jamais disparu, mais que cette impression a pu résulter du profond désordre qui règne à la N.N.P.C. La compagnie nationale souffre d'un manque de personnel d'encadrement — en quantité comme en qualité — à tous les niveaux, et le service financier ne dispose pas de système de comptes planifiés.

La compagnie nationale — chargée de gérer le patrimoine pétrolier du premier producteur africain (2,2 millions de barils par jour) et cinquième producteur de l'OPEP — sera réorganisée en un holding chapeautant cinq sociétés autonomes au cours des prochains mois. Un projet de loi est déposé au Sénat. — (*A.F.P.*)

● *Prospection pétrolière en Angola.* — Selon une convention signée à Luanda, quatre sociétés pétrolières vont se partager la prospection d'une zone de 4 000 kilomètres carrés au large des côtes angolaises.

La compagnie française Elf-Aquitaine détient une part de 50 %, le reste étant partagé par l'AGIP (Italie), Mobil et la société yougoslave Nafta-Gas. Les compagnies prévoient d'investir 40 millions de dollars dans des forages exploratoires au cours des trois prochaines années.

● *Baisse des prix des produits pétroliers en R.F.A.* — Les prix de l'essence et du fuel domestique ont baissé en République fédérale d'Allemagne ces dernières semaines. L'essence coûte de 2,5 à 5 centimes (1 à 2 pfennigs) de moins et le fuel domestique 15 centimes de moins. En France, dans une question écrite, M. Fabius, porte-parole du P.S., demande au gouvernement « *quelle mesure il compte prendre pour que le consommateur français puisse bénéficier des baisses de prix des produits pétroliers* » et l'interroge pour savoir si « *dans l'esprit du gouvernement la libération des prix ne doit jouer que dans un seul sens, celui de la hausse des prix* ».

INDUSTRIE

Libres opinions

LES DIFFICULTÉS DE LA SIDÉRURGIE EUROPÉENNE

Pourquoi ne pas utiliser la « déclaration de crise manifeste » ?

par MAURICE HALFF (*)

COMME elles m'apparaissent, au cours des années, singulièrement surprenantes les hésitations des autorités communautaires et de certains gouvernements européens à recourir fermement, face à la crise de la sidérurgie qui sévit en Occident depuis six années, aux clauses régulatrices du traité de Paris fondant, en avril 1951, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (la CECA). Faut-il rappeler, en particulier, les dispositions liées des articles 58 et 74 de ce traité prescrivant, en cas de « *déclaration de crise manifeste* » constatée dans les industries du charbon et de l'acier, l'application automatique par les autorités communautaires de quotas de production à l'intérieur du Marché commun, simultanément à des restrictions quantitatives fixant des contingents aux importations en provenance de « pays tiers » lorsqu'elles menacent de porter un préjudice sérieux à la production du Marché commun ?

Le comité économique et social de Lorraine a réclamé, dès avril 1977, la mise en vigueur de ces dispositions. Car à quel degré d'affaissement de la production et de l'emploi devrait-on descendre pour que la gravité de la récession et les mesures de rénovation des structures, de conversion des travailleurs, et les aides sociales que cette régression exige, puissent ressortir de la déclaration de crise manifeste ?

Certes, à la fin de l'année 1977, les autorités communautaires, Commission et conseil des ministres, se décidaient-elles à définir et à appliquer un plan « anticrise ». Mais loin de fonder ce plan sur le concept de crise manifeste et les mesures autoritaires qu'il déclenche, loin de s'autoriser de cette règle de la CECA, il a été fait recours aux dispositions du traité du G.A.T.T. (General Agreement Trade and Tarif), dispositions relatives aux mesures antidumping. Ainsi recouvrait-on prudemment d'un esprit atlantique de bon ton et de mutuel consentement, les accords bilatéraux et temporaires conclus avec les exportateurs d'acier de pays tiers, notamment asiatiques, en vue de limiter une pression concurrentielle par trop agressive.

Le traité CECA serait-il devenu suspect de trop de dirigisme ? Il paraît cependant se limiter à l'institution d'un libéralisme organisé, dans l'optique d'une politique commune qui implique pour tous les Etats membres la solidarité d'un destin partagé, aussi bien dans la prospérité que dans l'épreuve.

Le renforcement du plan anticrise, annoncé par le commissaire européen Etienne Davignon, annonce-t-il qu'on va enfin se résoudre à faire jouer résolument et sans équivoque la clause de « *déclaration de crise manifeste* » et les mécanismes contraignants mais efficaces qu'elle déclenche ? Cette chance n'est-elle pas la pièce maîtresse d'un traité prévu pour faire face à l'adversité des temps difficiles ?

Faute de quoi le risque serait grand que la notion de politique commune perde de sa crédibilité et la réalité européenne de sa vraisemblance.

(*) Président honoraire des Houillères de Lorraine, président d'honneur du comité économique et social de Lorraine.

AFFAIRES

DANS UNE LETTRE AU PREMIER MINISTRE

Manufrance est viable dans sa structure actuelle

écrit l'intersyndicale de l'entreprise

La tension monte à Saint-Etienne à l'approche de la réunion du conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance (S.N.M.) qui se tiendra le 12 août à Paris et au cours de laquelle le sort de la société devrait être réglé. Depuis une dizaine de jours, les négociations entre les dirigeants de la S.N.M. et les pouvoirs publics se sont activement poursuivies. Pour autant que l'on puisse le savoir, les fonctionnaires, satisfaits des grandes lignes du plan de redressement présenté par M. Saint-Just (*le Monde* du 2 août) auraient cependant suggéré un certain nombre d'aménagements comportant, dit-on, des suppressions d'emplois supplémentaires.

Consciente de l'importance de cette réunion du 12 août, l'intersyndicale a écrit au premier ministre. Dans cette lettre, les syndicats écrivent notamment :

« *Nous sommes convaincus que notre entreprise est viable dans sa structure actuelle et qu'elle peut même être génératrice d'emplois à condition que les pouvoirs publics acceptent d'octroyer un prêt immédiat, que les banques nationalisées travaillent avec Manufrance comme avec n'importe quelle autre entreprise et que l'équipe de direction soit capable et sans arrière-pensée de lucre.* »

« *Le gouvernement n'a pas le droit d'imposer de nouveaux licenciements,* ajoute l'intersyndicale. *1978, 1979, cela suffit. 1980 ne doit pas connaître de nouveaux départs qui remettraient en cause une nouvelle fois le bon fonctionnement de l'ensemble de ses services.* » « *Nous espérons,* concluent les syndicats, *que votre décision n'engendrera pas la révolte et la colère de toute une population.* »

De son côté, M. René Le Guen, secrétaire de l'U.G.I.C.T./C.G.T., dans une lettre adressée au président de la République, écrit : « *Conformément aux engagements pris par le gouvernement et annoncés le 30 juillet au conseil d'administration de Manufrance, nous exigeons le déblocage de l'aide financière dont cette entreprise a besoin.*

» *Tout refus d'engagement de votre gouvernement, ou toute décision qui la subordonnerait à un démantèlement de l'entreprise, donc à des suppressions d'emplois, serait considéré comme la volonté déterminée de porter atteinte au potentiel de Manufrance qui a cependant fait la preuve de sa viabilité et de son utilité tant régionale que nationale.* »

D'autre part, M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du parti communiste, tiendra une conférence de presse lundi à Saint-Etienne.

Moins de trois mois après sa nomination

M. RIS ABANDONNE SON POSTE DE P.-D.G. DES MAGASINS KORVETTE

Moins de trois mois après sa nomination à la direction des magasins Korvette — une chaîne américaine — filiale du groupe Agache-Willot, M. Joseph Ris a donné sa démission de son poste en raison d'un désaccord avec les frères Willot. Le porte-parole de la société, qui a annoncé jeudi 7 août à New-York cette démission, a indiqué que la direction du groupe français avait désapprouvé le plan de redressement financier de Korvette, mis au point par M. Ris en accord avec ses principaux banquiers. Ce plan prévoyait notamment que les dettes à long terme de Korvette vis-à-vis de ses quatre principaux créanciers (57,2 millions de dollars) seraient « *épongées* » en échange d'une participation de 25 % de celles-ci dans les profits de la chaîne jusqu'en 1987.

C'est le second plan de redressement soumis par Korvette à ses créanciers, depuis son rachat, en avril 1979, par le groupe Agache-Willot. M. Ris remplaçait en effet M. Alain Mathieu, démissionnaire, qui avait élaboré un premier plan de redressement prévoyant notamment la fermeture de quinze magasins sur les cinquante existants, afin de limiter les pertes de la chaîne, qui se sont élevées en 1979 à 10 millions de dollars (41 millions de francs environ) pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 600 millions de dollars (2,58 milliards de francs environ).

PÊCHE

Les équipages des grands chalutiers de Boulogne-sur-Mer vont demander aux marins artisans de manifester leur solidarité

De notre correspondant

Lille. — A Boulogne-sur-Mer, les marins-pêcheurs *occupaient toujours, le 9 août,* la gare de marée et refoulaient les camions transportant du poisson étranger. Un accord a été signé entre le syndicat des marins-pêcheurs et celui des mareyeurs, au terme duquel toutes les expéditions devaient être suspendues pendant quelques jours. Mais les mareyeurs considèrent que cet accord concerne seulement le poisson frais et entendent poursuivre l'expédition des produits congelés et des produits de salaison. Pourtant, des marins-pêcheurs ont visité les camions et se sont opposés à leur départ. Les mareyeurs ont alors décidé de ne pas acheter les 14 tonnes de poisson pêché par les artisans d'Etaples, en vente vendredi matin 8 août à la *criée.*

Aucune négociation n'a donc eu lieu au cours de cette journée. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. *devaient faire le point* samedi 9 août au cours d'une conférence de presse. Ils entendaient faire appel à la « solidarité » des pêcheurs artisans et de tous les secteurs d'activité dépendant du poisson.

D'autre part, le maire socialiste, M. Guy Lengagne, a répondu à la lettre du ministre des transports, M. Joël Le Theule (« le Monde » du 9 août). « Le ministre, dit-il, ne répond en rien à ma demande ». Il reprend mot à mot les mesures annoncées au mois d'avril, qui ont conduit les armateurs à envisager des réductions d'effectifs qui sont précisément à l'origine du conflit. Ce que je réclame pour Boulogne, c'est une aide immédiate des pouvoirs publics, sinon je ne vois pas comment on peut éviter un conflit dur et difficile.

GEORGES SUEUR.

L'Europe malade du poisson

Voilà les Français qui s'intéressent au poisson et aux pêcheurs, donc à la mer, et il faut s'en réjouir, même si c'est à travers la crise de Boulogne-sur-Mer, le plus grand port *dans ce secteur d'activités.* La chose est trop rare pour ne pas la souligner dans un pays qui, habituellement, mésestime ou ignore les enjeux des océans.

3,6 milliards de francs de chiffre d'affaires, deux cent trente grands chalutiers (sans compter la flottille artisanale), un déficit commercial qui s'aggrave (la valeur des importations a atteint 114 % de la production nationale), cent mille salariés directement ou indirectement concernés, un marché considérable ouvert à la coopération technique avec le tiers-monde : autant de raisons qui justifient qu'on porte à ce secteur l'intérêt politique, économique, humain *et nutritif (la F.A.O. le rappelle à* chaque occasion), et pas seulement électoral, qu'il mérite et qu'ont compris depuis longtemps les pays voisins comme la Grande-Bretagne, l'Espagne, le Danemark, pour ne pas parler du Canada, du Japon et de la Corée du Sud.

Hausse du mazout

Ces pays, au reste, se débattent, eux aussi, dans des difficultés comparables à celles qu'affrontent les *marins et* les *armateurs* de Boulogne. Ainsi apprend-t-on que les pêcheurs de crustacés d'Allemagne fédérale ont immobilisé leurs bateaux le 8 août, pour une durée indéfinie, afin de protester contre la baisse de leurs revenus. Les Ecossais ont fait grève une semaine le mois dernier et le gouvernement de Londres a dû, pour calmer les esprits, annoncer la mise en œuvre d'un important programme de subventions. Le 8 août encore, des pêcheurs irlandais ont distribué gratuitement des tonnes de poisson dans les grandes *villes du pays et même devant le* Parlement de Dublin pour attirer l'attention sur « l'état désastreux » de la profession. Partout les causes de la crise sont les mêmes et tiennent à *quatre* raisons : la hausse considérable des *prix* du mazout, l'alourdissement des frais d'équipage, les importations anarchiques, enfin, le désordre de l'Europe bleue à l'intérieur de laquelle le gouvernement de Mme Thatcher mène la danse.

*Le carburant ? Il valait 65 centi*mes le litre au début de 1979 en France, il vaut 1,23 F aujourd'hui (avant défalcation d'une prime de 10,5 centimes le litre). La suppression d'un poste de marin sur un grand chalutier représente une économie anuelel de 120 00 F environ. Les produits islandais et norvégiens envahissent la C.E.E. car les premiers ne payent pas de droits de *douane et les seconds n'acquittent* qu'une taxe de 3 % alors que ces Etats ferment leurs eaux ou réduisent très sévèrement les quotas atribués aux pêcheurs des pays de la Communauté.

C'est dans ce climat pessimiste que *vont se retrouver les ministres* des neuf Etats membres de la C.E.E. à la fin de septembre. A l'ordre du jour, il est prévu d'essayer de se metre d'accord sur le maillage des filets. Mais il sera bien évidemment question de déterminer le sort de 142 000 pêcheurs en Europe préoccupés tout autant par la sauvegarde immédiate de leurs outils de travail que par la nécessaire reconstitution des stocks de poisson, dont certains depuis longtemps déjà ont atteint la cote d'alerte.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

TRANSPORTS

LE GOUVERNEMENT PREND DES MESURES POUR AMÉLIORER LA DESSERTE AÉRIENNE DE LA POLYNÉSIE.

Le ministère des transports et le secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer viennent de décider plusieurs mesures pour améliorer les relations aériennes de la Polynésie française avec la *métropole et* les pays étrangers. Les dispositions essentielles sont les suivantes :

— Mise à l'étude par les compagnies Air France et U.T.A. d'une desserte Paris-Papeete « *mieux adaptée à la liaison entre la métropole et la Polynésie française* ».

— Renforcement de l'axe Papeete-Los Angeles par « *une politique d'adaptation du nombre de vols supplémentaires à mettre en œuvre pour satisfaire la demande* ».

— Création d'un groupe de travail au sein duquel le territoire de la *Polynésie,* le *ministère* de la jeunesse, des sports et des loisirs, celui des transports et le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM « *définiront les orientations fondamentales d'une politique de la desserte aérienne extérieure de la Polynésie* ».

● *Les marins du* Marsouin *et du* Belouga *décident d'occuper leurs navires.* — Les marins des cargo *Marsouin* et *Belouga,* de la Compagnie de navigation fruitière, bloqués au Havre et à *Marseille, ont décidé d'occuper* ces navires après leur désarmement, qui doit intervenir au début de la semaine prochaine, a annoncé, le 8 août, la C.G.T. Cette décision a été prise après une réunion des marins de ces bateaux, tenue simultanément dans les deux grands ports français. Les équipages entendent ainsi « *s'opposer à la vente de leur navire à l'étranger* ».

● *La C.G.T. et les voyages aériens vers l'Algérie.* — La fédération des transports C.G.T. proteste contre la façon dont sont traités les passagers en partance pour l'Algérie à l'aéroport d'Orly et contre les conditions de travail du personnel d'Air France. Dans une lettre adressée au président d'Air France, la C.G.T. déclare que ces passagers, essentiellement des Algériens, sont soumis à des attentes de longue durée, souvent à l'extérieur de l'aérogare. Selon le syndicat, ils doivent aussi procéder eux-mêmes à la manutention de leurs bagages. A Air France, on indique que le flux saisonnier des passagers maghrébins lors des congés d'été pose chaque année des problèmes, mais que des mesures spécifiques ont été prises pour *faciliter* ces départs.

● *Nouvelle hausse des tarifs aériens.* — Les tarifs aériens vont de nouveau augmenter en moyenne de 2 à 4 % à partir du 1er octobre prochain. La décision a été prise lors d'une réunion secrète organisée la semaine dernière à Genève par une soixantaine de compagnies membres de l'Association du transport aérien international (IATA).

Selon un porte-parole de l'association, la gamme des augmentations est assez grande et va de zéro pour certains pays à monnaie forte (Suisse, R.F.A. notamment) à 8 % en moyenne, a-t-il précisé. La hausse prévue est de l'ordre de 2 à 4 %. Ce relèvement des tarifs est une conséquence des dernières augmentations des carburants. — *(A.F.P.)*

TOURISME

Des campeurs dans le désordre

III. – CROZON (Finistère) : l'occupation sauvage officialisée

Nous poursuivons aujourd'hui notre série de reportages sur le camping, forme de tourisme de plus en plus appréciée par les Français et les étrangers. Après le Var (« le Monde » du 7 août), et le camping du Bois de Boulogne, à Paris (8 août), nous analysons la situation dans la presqu'île de Crozon (Finistère).

De notre envoyée spéciale

Crozon. — Plusieurs centaines de tentes multicolores flanquées d'un abri de toile servant de *toilettes,* des caravanes solidement arrimées depuis plusieurs mois par des cordes, des enfants qui courent sur la plage, des boulistes rôtis de coups de soleil installés au milieu d'un chemin sablonneux, et puis des bateaux, des barbecues, des meubles de jardin : décidément les panneaux interdisant le camping sur les plages n'ont impressionné personne : on dénombre au moins trois mille campeurs sauvages dans la presqu'île de Crozon (Finistère).

Le camping est né ici dans la liberté. Les habitants des *communes balnéaires qui* voulaient arrondir leurs revenus commencèrent, voici quelques années, à louer leur propre maison aux *touristes* et s'intallèrent dans des tentes sur les plages de Crozon. Beaucoup de Finistériens (la quasi-totalité des habitants du département passent leurs vacances à proximité de chez eux) suivirent l'exemple : ainsi des Brestois venant dès Pâques déposer une caravane qu'ils ne reprendront qu'en septembre.

Les campeurs jetèrent leur dévolu sur les plus belles plages de la presqu'île de Crozon et s'installèrent « les pieds dans l'eau ». Les Français puis les étrangers qui passaient par là les rejoignirent, délaissant les campings « officiels » qui avaient été amenagés dans la région, mais souvent loin des plages.

Au fil des ans, cette situation ne s'est pas modifiée, en *dépit* des plaintes déposées par certains propriétaires de terrains et des circulaires du préfet du Finistère. *Elle prend même* en cette année de « pénurie » de vacanciers sur la côte bretonne des allures de guerre ouverte. Si M. Georges *Allain,* représentant du syndicat d'initiative, estime sereinement que « *les Bretons sont prêts à accueillir des campeurs en petit nombre sur les terrains privés* », il déplore cette « *concentration de tentes et de caravanes sur certaines plages* ». Une polémique très vive s'est instaurée entre la municipalité (Union de la gauche) de Crozon et les propriétaires des terrains de camping.

« *Il existe treize terrains dans la péninsule,* affirment, unanimes, les directeurs de ces camps. *Nous offrons mille neuf cents places. Or, le mois de juillet a été pour nous catastrophique : un tiers, en moyenne, de nos emplacements sont libres, et dans certains campings deux ou trois tentes seulement sont installées. Nous affirmons que notre capacité d'accueil est suffisante pour faire face à la demande, mais nous constatons que la municipalité laisse s'installer des centaines de personnes sur la dune, alors qu'il serait facile de dissuader les premiers campeurs au début de l'été.* » Les propriétaires des établissements homologués ont donc *décidé* de fermer leurs portes l'année prochaine aux vacanciers si une décision interdisant le camping sauvage n'est pas prise.

Pour la municipalité, ce problème s'inscrit dans un cadre plus large : celui de la reconversion de la presqu'île. Après *la seconde guerre mondiale,* les stations de Morgat et de Crozon étaient considérées comme des hauts lieux du tourisme. La ville *était* jalonnée de résidences secondaires plantureuses et d'hôtels chics. Aujourd'hui, la clientèle des plages se raréfie et la municipalité a décidé de jouer la carte sociale : « *Nous allons construire un terrain de camping municipal,* affirme M. Jean Maillard (P.S.), *car nous avons constaté que beaucoup des familles installées sur la plage, sans autorisation, bénéficiaient d'aides versées par les caisses d'allocations familiales.* »

Mais d'autres intérêts sont en jeu. Les commerçants de Crozon sont favorables au camping sauvage, qui leur apporte des milliers de clients. La Société pour la protection de la nature en Bretagne dénonce, en revanche « *les bidonvilles balnéaires qui détruisent les plages* », « *les latrines à ciel ouvert* », « *les tonnes de détritus qui s'entassent, le manque d'hygiène* ». « *La lande n'est plus fixée,* affirme un représentant de l'association, *or c'est un milieu fragile qui restera perturbé pour des années.* »

La situation, à première vue, est claire, et les solutions semblent s'imposer puisqu'il existe des terrains de camping homologués qui sont loin de faire le plein, tandis que des milliers de personnes s'entassent dans l'anarchie et l'inconfort sur des plages interdites.

Mais le problème est, au fond, plus complexe : peut-on aussi facilement « casser » les habitudes des Finistériens sous prétexte qu'ils sont là nombreux et que des centaines de Français et d'étrangers sont venus les rejoindre ? Les campeurs sauvages accepteraient-ils le transfert sur les terrains « officiels » s'ils étaient chassés de la plage ?

Quant aux Brestois qui venaient en 1950 passer leurs vacances ici sous la tente ils « *ne reconnaissent même plus la presqu'île envahie par tous ces gens entassés* ».

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Prochain article :

NOIRMOUTIER : LES FERMES DU BON ACCUEIL.

CORRESPONDANCE

Après la faillite d'une société d'assistance

Après notre article intitulé « Succès et déboires des sociétés d'assistance » (le Monde daté 3-4 août), nous recevons de M. Philippe Henry, président de la Société mutualiste des étudiants de la région parisienne, les précisions suivantes :

Si les mutuelles étudiantes régionales sont réunies au sein de l'USEM, elles sont libres de leurs décisions. En matière d'assistance, quelques-unes avaient choisi comme partenaire International Assistance, dont la mise en liquidation est sans aucum doute regrettable, mais les autres : la SMEREP (région parisienne), le MEP (Provence) et la M.E.P.L. (Languedoc) (soit cinquante-cinq mille étudiants) bénéficient toujours du contrat avec Assistance médicale France (A.M.F.), société d'assistance des professions du corps de santé, en appelant le 526-52-52 à Paris

A.M.F. est d'ailleurs intervenue à plusieurs reprises au cours de l'année universitaire pour nos étudiants, notamment et à titre d'exemple, en secourant, dans les plus brefs délais et de la façon la plus humaine, une de nos étudiantes victime pendant les vacances de Pâques d'une fracture du crâne en montagne ; elle a depuis repris ses études et passé ses examens.

ÉTRANGER

Aux Pays-Bas

La question du gel des salaires divise le plus grand syndicat

De notre correspondant

Amsterdam. — *La* question de la sauvegarde de l'emploi divise âprement le plus grand syndicat des Pays-Bas, alors que le nombre de chômeurs vient de battre tous les records de l'après-guerre. Plus de deux cent cinquante mille personnes sont, en effet, officiellement inscrites dans les statistiques du chômage, selon un communiqué du ministère des affaires sociales publié au début du mois d'août.

Peu avant la publication de ce chiffre, qui a ému le monde politique et social, le dirigeant de l'Union des travailleurs de l'industrie, M. A. Groenevelt, avait affirmé de façon surprenante que son syndicat était prêt à accepter « *temporairement* » un gel des salaires *en échange de garanties* concernant la sauvegarde de l'emploi, même si cela devait entraîner une baisse du pouvoir d'achat. M. Groenevelt, qui passe pour un responsable syndical des plus militants, avait ainsi paru faire sienne la thèse du gouvernement de centre droit, selon laquelle des hausses salariales dans les circonstances actuelles aboutiraient inéluctablement à une vive augmentation du chômage.

Cette « modération » a semé la division au sein de la centrale syndicale F.N.V., qui compte plus d'un million de membres, dont les quelque trois cent mille adhérents de l'Union qu'anime M. Groenevelt, sa composante la plus importante. Les dirigeants *se répartissent entre* « *modérés* » qui veulent suivre la ligne de M. Groenevelt et « militants » qui prônent la lutte ininterrompue pour des hausses de salaire, quelles que soient les circonstances économiques.

Le gouvernement de centre droit de M. Van Agt a pris soin de ne pas afficher de triomphalisme, maintenant qu'une partie de sa politique d'austérité semble avoir été acceptée par le noyau dur des syndicalistes. En outre, des commentateurs de plusieurs journaux conservateurs qui, il y a peu de temps, avaient accusé *M. Groenevelt de saper l'économie* en raison de ses revendications salariales, louent à qui mieux mieux le « réalisme » dont ferait preuve une partie du F.N.V.

L'étonnante modération de M. Groenevelt a peut-être retenu davantage l'attention que la publication des derniers résultats du chômage, pour graves qu'ils soient. Le gouvernement est certain d'essuyer un échec total dans sa politique de l'emploi à moyen terme, qui visait à réduire le nombre de chômeurs à 150 000 vers la fin de 1981. En effet, le ministre des affaires sociales a indiqué que *le chiffre de 250 900* sans-emploi risquait encore de s'accroître dans les mois qui viennent. Ainsi les jeunes diplômés rencontrent de plus en plus d'obstacles sur le marché du travail, tandis qu'un nombre croissant de petites et moyennes entreprises du bâtiment et de la *métallurgie se voient obligées de* congédier leurs employés. Les offres d'emploi ne cessent de diminuer.

Le nombre des chômeurs a augmenté en juillet de 11 700 personnes (9 700 hommes et 2 000 femmes). En un an, par rapport à juillet 1979, ce nombre s'est accru de 37 000, soit 27 500 hommes et 9 500 femmes. Pour celles-ci, le marché du travail n'a, en tout cas, cessé de diminuer ces dernières années.

RENÉ TER STEEGE.

Au Japon

UNE ÉTUDE DE L'O.C.D.E.

Les entreprises se sont bien adaptées à une croissance lente

La croissance du produit national brut japonais pourrait se ralentir, la progression des exportations ne compensant qu'en partie l'affaiblissement de la demande intérieure. Elle pourrait être ramenée à 3,75 % environ pour la période de douze mois qui se termine au milieu de 1981, alors qu'en 1979 comme en 1978 le P.N.B. s'était accru de 6 %. Cette situation, nettement supérieure aux perspectives des autres pays industriels, ressort de l'étude annuelle sur le Japon que viennent de publier les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de *coopération et de développement* économiques).

La *consommation* privée progresserait de 3 % au cours des douze prochains mois alors que l'investissement résidentiel du secteur privé diminuerait d'environ 2 %. L'investissement du secteur public baisserait, quant à lui, peut-être de 1,5 % tandis que la consommation publique marquerait le pas. Enfin, les investissements des entreprises augmenteraient d'environ 3 % d'ici au milieu de 1981. En revanche, malgré une expansion lente des échanges mondiaux, le volume *des exportations progresserait de* façon sensible (+ 14 % en 1980).

Ce dernier résultat est dû à l'amélioration marquée de la *compétitivité extérieure du* Japon : baisse du taux de change, fléchissement des coûts unitaires de main-d'œuvre dans les industries manufacturières. Toutefois, en dépit d'une diminution des importations (— 3,5 % en 1980), la balance commerciale excédentaire de 2 milliards de dollars en 1979 pourrait enregistrer en 1980 un déficit d'environ 5 milliards par suite de la détérioration des termes de l'échange ; elle redeviendrait positive au premier semestre de 1981. Pour sa part, le déficit des opérations courantes pourrait se creuser, passant de 8 milliards de dollars en 1979 à 17 milliards environ en 1980 avant de se réduire progressivement.

L'accélération des prix intérieurs pourrait être relativement modérée par suite de l'évolution raisonnable de- coûts salariaux et *du relâchement des pressions de* la demande. L'inflation atteindrait un rythme annuel d'environ 8,5 % de juillet à décembre 1980, avant de revenir à 6,25 % de janvier à juin 1981. Enfin, la situation du marché du travail continuerait de s'améliorer, faisant apparaître une expansion régulière de l'emploi salarié dans les industries manufacturières et dans le secteur tertiaire.

Face à ces perspectives plutôt *favorables — les experts japonais* prévoient quant à eux une croissance plus forte de la consommation privée et de l'investissement productif, — les entreprises japonaises, qui ont réalisé des gains de productivité « *remarquables* », se sont adaptées, selon les experts, dans la seconde moitié de la décennie 1970 à une croissance à moyen terme plus lente, alors que la transition avait soulevé des difficultés particulièrement épineuses après *le* premier « choc » pétrolier.

Les résultats obtenus doivent beaucoup, indique aussi l'étude de l'O.C.D.E., à l'action gouvernementale qui a réussi notamment à faire disparaître l'excédent « *considérable* » de la balance des opérations courantes. Cependant « *il ne fait pas de doute que les autorités devraient maintenant s'attacher en priorité à contenir l'inflation* », avant d'envisager d'apporter des correctifs à la régulation de la demande. Toutefois en cas de ralentissement trop marqué de l'activité, un ajustement de la politique monétaire et un fléchissement de la politique budgétaire sont envisageables.

Enfin pour le Japon, qui dans *le proche avenir devra* comme les autres pays accepter sa part de déficit dans les échanges commerciaux avec les pays de l'OPEP et *maintenir pour* cela un niveau du taux des changes adéquat, la politique énergétique présente un « *caractère crucial* ». Le recours au *mécanisme des prix en* est un élément essentiel : l'orientation dans le sens du relèvement des coûts relatifs de l'énergie doit être maintenue, selon l'O.C.D.E., en même temps qu'un effort de mise en œuvre un peu plus résolu du programme énergétique général devrait être envisagé.

AGRICULTURE

● *Des experts céréaliers américains et soviétiques* se sont réunis pour discuter du commerce de céréales entre les deux pays, vendredi 8 août à Paris, pour la première fois depuis l'embargo décrété le 4 janvier par les Etats-Unis. Cette réunion, qui se tenait dans le cadre de l'accord bilatéral à cinq ans conclu entre les deux pays, lequel expire le 30 septembre 1981, n'a porté que sur des aspects « *techniques et administratifs* », précise-t-on de source américaine, les experts n'ayant pas abordé de questions politiques.

ENVIRONNEMENT

En Allemagne fédérale

DEUX DIRIGEANTS DE LA FIRME CHIMIQUE HOECHST SONT CONDAMNÉS A DE LOURDES AMENDES POUR POLLUTION.

Francfort *(A.F.P.).* — La société *Hoechst, une des trois* plus grosses firmes chimiques de la République fédérale d'Allemagne, vient d'être sévèrement condamnée par le tribunal de Francfort pour avoir rejeté ses résidus dans le Main, en juillet 1979 et en mai 1980, provoquant la mort d'innombrables poissons et des dégâts évalués à 200 000 deutschemarks (430 000 francs).

Vendredi 8 août, le tribunal a condamné le directeur de l'usine Hoechst, située à Griesheim (Hesse), à une amende de 13 500 DM (environ 28 000 F) et son adjoint à une *amende de 10 800 DM* (environ 24 000 F) pour avoir donné l'ordre, durant l'été 1979, de déverser le *contenu* d'une fosse à résidus dans le *Main, l'un des affluents du Rhin.* Le tribunal a encore condamné un des employés de l'entreprise à une amende de 1 050 DM (environ 2 300 francs). L'ouvrier a été jugé responsable d'une nouvelle pollution de la rivière en mai dernier.

● *Parcs nationaux : grève sur les cimes.* — Faute d'obtenir du ministère de l'environnement et du cadre de vie les garanties qu'ils réclament concernant leur statut, leur emploi et leur salaire, les gardes des parcs nationaux, notamment ceux de la Vanoise, des Cévennes et des Ecrins, ont décidé de se mettre en grève, selon des modalités à déterminer au cours de la période allant jusqu'au 20 août.

● *Grande-Bretagne : une sourdine pour les véhicules.* — Le ministère des transports britannique vient d'annoncer que de nouvelles restrictions seront imposées, dans les années à venir, aux véhicules neufs fabriqués ou importés en Grande-Bretagne. C'est ainsi que les motos commen*çant* à circuler le 1er octobre 1982 devront réduire leurs émissions sonores de 3 décibels. Pour les voitures (4 décibels), les camions *(4 décibels)* et les autobus (7 décibels). Les réductions s'appliqueront aux véhicules construits ou importés à compter du 1er avril 1983. — *(A.F.P.)*

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Hésitation du dollar Bonne tenue de la livre

La semaine a été calme sur les marchés des changes, où le DOLLAR, après sa hausse récente, est devenu plus hésitant, perdant même une légère partie des gains acquis précédemment.

Amorcé lundi dans l'après-midi, après une ouverture soutenue, l'effritement de la devise américaine s'est poursuivi pendant les deux séances suivantes, son cours revenant ainsi mercredi de 4,15 à 4,105 francs français à Paris, et de 1,79 à 1,77 deutschemark à Francfort. Le lendemain, cependant, un léger mouvement de reprise se dessinait, qui se poursuivait à la veille du week-end, sans que pour autant le DOLLAR regagne tout le terrain perdu.

Il faut voir dans l'évolution des taux de l'eurodollar la cause essentielle des mouvements quelque peu désordonnés constatés pendant ces cinq séances sur la devise américaine. Ces taux, qui avaient fortement monté la semaine dernière contribuant ainsi à l'envolée du DOLLAR, ont en effet fléchi à compter de lundi, avant de se redresser légèrement. Les cours du DOLLAR ont fidèlement épousé cette évolution.

A l'évidence, les opérateurs se trouvent aujourd'hui dans une position d'attente, et la faiblesse relative des transactions en témoigne. Il est vrai que les interrogations ne manquent pas concernant la situation de l'économie américaine. L'euphorie qui avait suivi la publication des indicateurs américains est quelque peu retombée. Bien des observateurs estiment aujourd'hui que la fin de la récession qui semble se dessiner ne débouchera pas automatiquement sur une forte reprise de l'économie, et que les Etats-Unis pourrait bien connaître une période de stagflation — combinaison d'une inflation forte et d'une stagnation de l'économie — plus ou moins longue, même si les autorités américaines continuent d'affirmer que la lutte contre l'inflation reste la priorité. De là à penser que les cours du DOLLAR pourraient ces prochaines semaines évoluer très étroitement, il n'y a qu'un pas que beaucoup d'observateurs franchissent d'autant plus aisément que les taux d'intérêt aux Etats-Unis semblent vouloir se stabiliser.

Si le DOLLAR a légèrement fléchi, la LIVRE STERLING, elle, a fortement monté, lorsque fut connue la forte augmentation de la masse monétaire en Grande-Bretagne en juillet. Cette réaction, qui peut paraître quelque peu paradoxale, tient au fait que les opérateurs ont immédiatement déduit de ce phénomène que la Banque d'Angleterre ne pourrait pas abaisser son taux directeur — très élevé — avant quelque temps. D'où un afflux de capitaux sur une devise si bien rémunérée.

Le FRANC FRANÇAIS, pour sa part continue de se bien porter. La politique monétaire suivie par Paris et qui consiste à maintenir les taux d'intérêt à un niveau légèrement supérieur à la pente de l'inflation y est bien sûr pour beaucoup. Mais il faut bien admettre aussi que bon nombre d'opérateurs porte sur la situation de la France un jugement plutôt favorable, ne serait-ce que par comparaison avec ce qu'il constate chez nos voisins. Bref le FRANC FRANÇAIS, sans pour autant apparaître comme une valeur refuge, est recherché. Jusqu'à quand ? interrogent quelques mauvais esprits qui estiment notre devise surévaluée et soulignent le caractère « volatil » des capitaux en quête de rémunération...

Pour sa part le DEUTSCHEMARK reste sinon faible du moins discuté, et occupe toujours la dernière place au sein du système monétaire européen. En juin, le déficit de la balance des opérations courantes de la R.F.A. a atteint 3 191 millions de DM contre 1 474 millions en mai et 3 158 millions il y a un an. Pour les six premiers mois de l'année, ce déficit s'élève à 12 274 millions de DM contre 165 millions de DM pour le premier semestre 1979. La Bundesbank souligne qu'en juin le déficit a été aggravé par la faiblesse de l'excédent commercial. Cette même Bundesbank devrait prochainement baisser ses taux directeurs fixés depuis le 2 mai à 7,5 % pour l'escompte et 9,5 % pour le Lombard. Cette baisse visera en fait à aligner les taux directeurs sur ceux du marché.

Signalons enfin une nouvelle dévaluation de la livre turque de 2,5 % par rapport au dollar.

Sur le marché de l'or, les cours se sont légèrement tendus. A Londres, le prix de l'once de métal précieux, après avoir atteint 632,50 dollars jeudi, s'est finalement inscrit à 630 dollars contre 622 dollars le vendredi précédent.

Le Canada, qui depuis le mois de janvier a déjà vendu 881 000 onces d'or, a décidé d'en vendre 1 million de plus en raison de la hausse des prix du métal jaune qui a augmenté la valeur des réserves fédérales « *dans des proportions non raisonnables* ». Pour sa part, la société spécialisée Degussa estime que la hausse vraisemblable du prix du pétrole et le maintien de taux d'inflation élevés dans la plupart des pays industrialisés devraient entraîner une nouvelle avance des cours de l'or.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,3720	9,7785	3,9161	4,2340	67,5071	4,6111	1996,63
	—	2,3315	9,6932	3,8271	4,1827	66,7508	4,5592	1967,78
New-York..	2,3720	—	24,2571	60,5693	56,0224	3,5137	51,4403	0,1188
	2,3315	—	24,0529	60,9198	55,7413	3,4928	51,1378	0,1184
Paris.....	9,7785	4,1225	—	249,69	230,95	14,4852	212,06	4,8975
	9,6932	4,1575	—	253,27	231,74	14,5214	212,60	4,9259
Zurich....	3,9161	165,10	40,0485	—	92,4929	5,8011	84,9279	1,9613
	3,8371	164,15	39,4828	—	91,4994	5,7334	83,9427	1,9449
Francfort.	4,2340	178,50	43,2989	108,1162	—	6,2719	91,8289	2,1205
	4,1827	179,40	43,1509	109,2962	—	6,2661	91,7412	2,1255
Bruxelles.	67,5071	28,4600	6,9035	17,2380	15,9439	—	14,6399	3,3810
	66,7508	28,6300	6,8863	17,4413	15,9587	—	14,6497	3,3921
Amsterdam	4,6111	194,40	47,1558	117,7468	108,9075	6,8306	—	2,3094
	4,5592	195,55	47,8354	119,1288	109,9022	6,8302	—	2,3169
Milan....	1996,63	841,75	104,1843	509,8425	471,5686	29,5765	432,99	—
	1967,78	844,00	103,8066	514,1638	470,4570	29,4795	431,60	—

Muid de Chine pour Rémy Martin

La société Rémy Martin négocie avec la Chine populaire un accord de coopération pour la fabrication et la distribution de vin. Les pourparlers en cours ne seront pas conclus avant la fin de l'année.

La société française, spécialisée dans le cognac, implantée dans le vignoble bordelais, distribue également du vin dans de nombreux pays. Le projet chinois porte sur un vignoble de petite surface de la province de Tien-Tsin, non loin de Pékin. Rémy Martin apporterait à son partenaire chinois son savoir-faire en matière d'élevage de la vigne, de vinification et de distribution. Sur le marché intérieur, celle-ci serait l'affaire des autorités chinoises. Rémy Martin, ou du moins sa filiale de Hongkong, qui mène les négociations (et qui, par ailleurs, vient d'ouvrir au public son capital initialement détenu en totalité par la maison mère), se réserve le soin de la distribution sur les marchés extérieurs, Japon, Thaïlande et Hongkong, c'est-à-dire là où la société française est déjà présente pour le cognac.

Il ne s'agira pas, dit-on chez Rémy Martin, d'une grosse affaire, en volume du moins. Mais la firme française poursuit, avec ce projet d'accord, deux objectifs : d'une part, acquérir l'expérience des contacts et négociations avec la Chine populaire, en un mot être présent, au moment où celle-ci s'ouvre au commerce occidental ; d'autre part, accompagner l'effort déjà fait pour créer en Chine un marché pour le cognac, marché qui n'existe pratiquement pas, alors qu'il a doublé en moins de quatre ans au Japon. En 1978-1979, le groupe Rémy Martin a réalisé un chiffre d'affaires de 779 millions de francs et prévoit d'atteindre le milliard en 1979-1980. Pour ce dernier exercice, le chiffre d'affaires de la société mère a atteint 532 millions, dont 503 millions, soit 95 %, à l'exportation.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 4 AU 8 AOUT

L'amorce d'une campagne d'été ?

Retombée depuis le 28 juillet dernier dans une profonde torpeur, la Bourse de Paris s'est réveillée ces derniers jours pour la seconde fois en moins d'un mois. Si bien réveillée même, qu'elle a monté de 3 %. Il faut remonter à la semaine du 21 au 25 janvier dernier pour retrouver une hausse d'une telle ampleur. Ce réveil, cependant, ne s'est pas produit instantanément, mais par étapes.

De fait, un climat de morosité régnait encore lundi autour de la corbeille, et les cours s'étaient « effritaillés ». Un seul événement fut enregistré ce jour-là, mais sans rapport avec la suite des événements : l'accès de fièvre dont fut prise la rente 4 1/2 % 1973 sur de gros achats effectués, disait-on, par des vendeurs de 7 % 1973 soucieux d'arbitrer les titres de ce dernier emprunt au cas où serait élu à la Maison Blanche M. Ronald Reagan, dont l'équipe envisagerait, dit-on, de rétablir une sorte d'étalon-or. Arbitrages pour le moins audacieux...

Mardi, cependant, et en dépit de la maigreur persistante des transactions, l'on commença à avoir la sensation que quelque chose était en train de bouger sous les colonnes du palais Brongniart. Après la grisaille des jours précédents, le soleil commença timidement à filtrer sous les lambris et une petite sélection de valeurs se mirent à progresser lentement. A telle enseigne qu'à la clôture le nombre de hausses dépassa assez nettement celui des baisses.

Le lendemain, toujours avec peu d'affaires, le mouvement s'accéléra très légèrement sous la direction d'Elf-Aquitaine. On chuchotait que le groupe pétrolier avait découvert du gaz en mer d'Iroise. Cette rumeur devait être formellement démentie vingt-quatre heures plus tard par la compagnie sans qu'heureusement ce démenti ait le moindre effet sur le marché, qui, se sentant pousser des ailes, grimpa de 1 % d'un seul coup, et, qui plus est, avec des courants d'échanges déjà un peu plus étoffés. Allait-il *s'arrêter en si bon chemin ? Les avis étaient partagés. Les* veilles de week-end, par les temps qui courent, sont rarement favorables à la Bourse. Pourtant, vendredi, sur sa lancée, celle-ci allait accomplir une nouvelle ascension, cette fois un peu supérieure à 1 %, ce qui peut être tenu pour une performance en cette période traditionnellement très creuse de l'année.

Bref, à tous égards, la semaine écoulée peut être considéré comme très bonne, tant au niveau des cours en hausse moyenne de plus de 3 % que des transactions, dont les volumes ont progressivement et sensiblement augmenté.

De toutes les raisons données pour expliquer la bonne tenue quelque peu inattendue du marché, la plus plausible apparaît bien être l'étonnante vigueur de Wall Street, qui, après avoir très aisément absorbé de très grosses ventes bénéficiaires, a repris sa marche en avant pour se hisser à son plus haut niveau depuis le 2 février 1977. Ce facteur, sans nul doute, a été déterminant. Insensible ces derniers temps aux prouesses du New York Stock Exchange, parce qu'il les croyait sans lendemain, le marché de Paris s'est senti à son tour concerné. « Et si les investisseurs américains, qui vont jusqu'à anticiper maintenant la reprise de leur industrie automobile, pourtant mal en point, avaient raison ? » C'est un peu le langage que nos opérateurs, peu enclins jusqu'ici à s'engager, se tenaient dans l'enceinte du palais Brongniart. De la parole aux actes, il n'y a parfois qu'un pas, qu'ils ont franchi. Dire qu'ils l'ont fait avec hardiesse serait mentir. Le volume de transactions, en effet, pour avoir augmenté n'a pas démesurément grossi. Mais le sentiment a changé autour de la corbeille, où *l'on se dit que le ralentissement* que l'on redoute ne sera peut-être pas si terrible. Si l'on ajoute à cela les achats effectués par les SICAV pour conserver 60 % d'actions dans leurs portefeuilles, les mesures de soutien à l'investissement promises par le gouvernement et le fameux effet de boule de neige, qui, par entraînemnt, déclenche des courants d'achats, beaucoup, qui naguère ne se hasardaient pas à formuler le moindre pronostic, n'écartent plus désormais la possibilité de voir la Bourse s'engager dans une campagne d'été. Une prévision optimiste, qui ne résisterait sans doute pas à un retournement de tendance à Wall Street.

ANDRÉ DESSOT.

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du sucre et du café

MÉTAUX. — *Nouvel effritement des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal se sont accrus une nouvelle fois, mais de 650 tonnes à 111 725 tonnes.*

Le ralentissement de l'expansion économique conjugué à des stocks mondiaux encore élevés éclipsent, et au-delà, la grève dans les raffineries américaines commencée le 1er juillet dernier.

Reprise des cours du plomb à Londres provoquée par des achats de métal passés par les pays de l'Est et les Etats-Unis.

Amélioration des cours de l'argent à Londres qui épousent les fluctuations survenues sur le marché de l'or.

TEXTILES. — *Variations peu importantes des cours de laine sur les divers marchés à terme. La tonte australienne de laine a rapporté 1 232,67 millions de dollars, chiffre record. Le prix moyen de vente s'est établi à 244 cents le kilo, supérieur de 19 % au prix moyen de la saison 1978-1979 et de 20 % au prix plancher.*

DENRÉES. — *La reprise s'est confirmée sur les cours du sucre. Le cyclone qui s'est abattu sur les Caraïbes a entraîné des achats de couverture.*

Hausse des cours du café sur les diverses places commerciales. Deux pays disposant de ressources pétrolières importantes, le Venezuela et le Mexique, seraient décidés à contribuer au soutien des prix.

Les cours du cacao semblent s'être stabilisés.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 8 août 1980

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars, comptant, 906 (917) ; à trois mois, 924 (934,50) ; étain, comptant, 7 280 (7 280) ; à trois mois, 7 169 (7 235) ; plomb, 357 (349) ; zinc, 320 (313,50) ; argent (en pence par once troy), 683 (676).

— New-York (en cents par livre : cuivre (premier terme), 97 (95,50) ; argent, 16,15 (15,50) ; aluminium (lingots), inch. (75) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (69,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (380-400).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 164 (2 170).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, oct., 86,20 (87,50) ; déc., 82,75 (84,95).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), août, inch. (359) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White, grade C, inch. (206).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, 28,30 (28,25).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 59,90-60 (58,25-58,50).

— Penang (en cents des Détroits par kilo), 286,50-297 (285,75-286,25).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, déc., 22,20 (21,50) ; mars, 22,90 (22,50) ; sucre, sept, 34 (30,65) ; oct., 34,45 (31,25) ; café, sept., 144,60 (138) ; déc., 151,60 (146).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, 348 (330) ; janv., 356 (330) ; café, sept., 1 225 (1 172) ; nov., 1 264 (1 214) ; cacao, sept., 978 (981) ; déc., 1 017 (1 022).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 935 (924) ; déc., 974 (970) ; café, sept., 1 175 (1 170) ; nov., 1 245 (1 205) ; sucre (en francs par tonne), oct., 3 270 (3 100 ; déc., 3 305 (3 155).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, sept., 454 (461) ; déc., 474 1/2 (480) ; maïs, sept., 341 1/2 (334 1/2) ; déc., 342 1/2 (341).

Indices : Moody's : 1 236,40 (1 222) ; Reuter : 1 716 (1 705,9).

Bourses étrangères

NEW-YORK

Au plus haut depuis quarante-deux mois

L'euphorie a été à son comble cette semaine à Wall Street, une véritable semaine en or pour le marché américain, qui, après avoir absorbé presque sans broncher de très grosses ventes bénéficiaires, a repris son ascension à toute allure, si bien que le Dow Jones s'est hissé à 954,59 (+ 23,21 points), sa cote la plus élevée depuis le 2 février 1977, se retrouvant ainsi à moins de 100 points de son niveau historique (1 051,70) touché au tout début de 1973.

Serait-ce le fameux « effet Reagan », comme l'appellent les spécialistes américains, qui agirait aussi puissamment sur les ressorts de la hausse ? Ainsi que le faisait remarquer un directeur de société d'investissement, E. F. Hutton, un candidat, qui fait campagne pour une réduction massive des impôts, des mesures en faveur de l'investissement et de l'épargne et l'abandon de l'interventionnisme d'Etat dans les affaires des entreprises, ne peut que rencontrer la faveur des opérateurs, surtout quand les sondages le donnent gagnant.

Mais s'il a joué, ce facteur n'est pas le seul à avoir déclenché l'optimisme. Bien que très électoraliste, la promesse faite de son côté par le président Carter de revitaliser l'économie après sa réélection pour créer des millions d'emplois a, elle aussi, fait très bonne impression, comme le pronostic du chef de la Maison Blanche d'une décélération continue de l'inflation. Bref, quel que soit le gagnant de la course à la présidence, le marché a de bonnes raisons d'espérer que l'expansion va reprendre. D'autant que les promesses faites des deux bords s'accompagnent déjà de quelques signes précurseurs d'une reprise. Après la remontée, pour la première fois depuis un an, du principal indicateur économique, les ventes de voitures ont augmenté fin juillet et, jeudi, ce sont les valeurs automobiles qui ont conduit le bal. A cela s'ajoute la baisse des taux des Federal Funds, qui incite les détenteurs de ces bons à se porter maintenant sur les placements boursiers.

L'activité hebdomadaire a été à la hauteur de l'optimisme général avec 252,79 millions de titres échangés contre 239,28 millions précédemment.

	Cours 1er août	Cours 8 août
Alcoa	68 5/8	69 1/2
A.T.T.	51 3/4	51 7/8
Boeing	37 5/8	37 5/8
Chase Man. Bank	43 3/4	44 1/4
Du P. de Nemours	42 7/8	47 3/4
Eastman Kodak	62 1/8	65 5/8
Exxon	70 1/4	69 3/4
Ford	28 1/8	28
General Electric	56	56 3/8
General Foods	39	39 3/4
General Motors	52 1/2	54
Goodyear	15 3/8	16 1/8
I.B.M.	65	65 1/4
I.T.T.	29 7/8	31 1/2
Kennecott	29 1/2	29
Mobil Oil	73 1/8	71 3/4
Pfizer	43	42 5/8
Schlumberger	127 7/8	139 3/8
Texaco	36 1/4	37 5/8
U.A.L. Inc.	23	22 3/4
Union Carbide	43 1/4	46 1/2
U.S. Steel	24 1/4	24 3/4
Westinghouse	25 5/8	25 1/4
Xerox Corp.	58 3/8	60 1/4

LONDRES

Nouveau repli

Le marché a continué à se replier cette semaine pour se redresser un peu à la veille du week-end, sans parvenir toutefois à effacer toutes ses pertes antérieures. Le maintien à son niveau actuel du taux de l'escompte a une nouvelle fois contrarié les achats potentiels pourtant favorisés par le dynamisme de Wall Street. Autre facteur dissuasif : les prévisions pessimistes sur l'économie britannique faites par le patronat.

La fermeté de la livre et l'assurance donnée par le gouvernement, que la masse monétaire restait efficacement contrôlée malgré son gonflement spectaculaire en juillet, ont toutefois rendu un peu confiance aux opérateurs en fin de semaine.

Le fait saillant a été la baisse des fonds d'Etat, tombés un moment à leur plus bas niveau depuis la mi-juin avant un léger redressement.

Hausse des mines d'or.

Indices « F.T. » du 8 août : industrielles, 481,1 (contre 487,9) ; fonds d'Etat, 69,81 (contre 70,78) ; mines d'or, 379,2 (contre 375,1).

	Cours 1er août	Cours 8 août
Bowater	183	179
Brit. Petroleum	348	358
Charter	218	227
Courtaulds	67	65
De Beers *	9,81	9,69
Free State Geduld*	64 1/2	67
Gt Univ. Stores	446	440
Imp Chemical	372	366
Shell	404	410
Vickers	130	122
War Loan	32 5/8	32 1/8

* En dollars.

FRANCFORT

Reprise

La perspective d'un prochain abaissement du taux de l'escompte et du Lombard évoqué par le ministre des finances a redonné cette semaine du tonus au marché et, d'un vendredi à l'autre, l'indice de la Commerzbank a monté d'environ 1,7 % pour s'établir le 8 août à 749,90.

	Cours 1er août	Cours 8 août
A.E.G.	92	91,50
B.A.S.F.	138,90	140
Bayer	117,60	118,90
Commerzbank	170,80	174,50
Hoechst	117,30	118,70
Mannesman	128	127,70
Siemens	282	284,90
Volkswagen	168,80	168,50

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

BAISSE DES TAUX

Le loyer de l'argent au jour le jour a enfoncé le plancher des 11,50 % en cette fin de semaine pour revenir à 11,25 %. La détente, qui s'était amorcée depuis quelque temps, semble donc se confirmer.

Deux facteurs ont permis aux autorités monétaires de laisser glisser progressivement les taux en France : la solide position du franc sur le marché des changes, qui se place en tête du « serpent » monétaire européen ; la récente déclaration du ministre allemand des finances selon laquelle la Bundesbank envisagerait de baisser prochainement le taux de l'escompte et le Lombard, confirmant en cela la détente amorcée sur le marché monétaire en Allemagne fédérale.

Ainsi semble se dessiner actuellement une baisse générale des taux en Europe, alors qu'outre-Atlantique, une hausse récente a incité la plupart des banques à ajuster, en hausse, leur taux de base (11 % au lieu de 10 3/4 %).

Les taux à terme ont aussi fléchi de 1/8 % à 1/4 % par échéance. Cette semaine, le Trésor a adjugé environ 2,6 milliards de francs de Bons au taux de 10 23/64 % et le Crédit foncier environ 400 millions à 11 63/64 %.

(Intérim.)

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
Revillon	159 300 (1)	80 430 575
4 1/2 % 1973	39 300	75 385 200
Elf Aquitaine	37 200	44 973 300
Sefimeg	134 000 (2)	26 097 381
Fin. de Suez	54 325 (3)	15 753 250
East Rand	115 700 (4)	15 285 440
C.N.E. 3 %	3 880	14 454 770
C.C.F.	83 625	15 169 518
L'Air Liquide	26 500	12 001 155

(1) Quatre séances seulement, dont un bloc de 147 450 titres échangés le 5 août.
(2) Quatre séances seulement, dont un bloc de 131 400 titres échangés le 5 août.
(3) Séance du vendredi seulement.
(4) Quatre séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 1/8	Cours 8-8
Or fin (kilo en barre).	83300	84250
— (kilo en lingot)	83290	84450
Pièce française (20 fr.).	741 .	747 .
Pièce française (10 fr.).	390 ..	399 90
Pièce suisse (20 fr.)...	611 .	614 20
Union latine (20 fr.)...	605 30	612 ..
● Pièce tunis. (20 fr.).	545 ..	500 ..
Souverain	772	768 ..
● Souverain Elizabeth II	915 50	921 .
● Demi-souverain	415 50	425 10
Pièce de 20 dollars ...	3003 06	3.78 [illegible] ..
— 10 dollars ..	1408 ..	1549 ..
— 5 dollars ..	9 [illegible] ..	89 [illegible] ..
— 50 pesos ...	356 [illegible] ..	3555 ..
● — 20 marks ..	660 ..	674 ..
— 10 florins ..	581 ..	6[illegible] ..
● — 5 roubles ..	380 ..	390 ..

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	4 août	5 août	6 août	7 août	8 août
Terme ...	98 697 972	213 044 783	104 035 603	121 000 710	171 224 567
Compt. ...	—	—	—	—	—
R. et obl.	193 969 196	157 418 731	167 768 185	134 073 590	379 329 632
Actions.	69 068 088	87 920 703	62 586 586	57 558 509	95 672 250
Total	361 735 256	458 384 217	334 390 374	312 632 809	646 226 449

INDICES QUOTIDIENS INSEE (base 100, 28 décembre 1979)

Franç. ..	106	106,1	106,6	107,7	108,6
Etrang. ..	112	111,8	111,3	112,7	113,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)

Tendance.	110,3	110,9	111,6	112,7	113,8

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén...	106,6	107,1	107,7	108,9	109,5

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Pologne

Les autorités réagissent de manière désordonnée aux grèves sporadiques

Le mouvement de grèves sporadiques déclenchées par l'augmentation des prix de la viande au début de juillet se poursuit. Une revendication satisfaite suscite rapidement une nouvelle exigence. De plus, les grévistes sont parfois traités d'une manière plus favorable que les non-grévistes, alors que, dans d'autres cas, des augmentations sont accordées avant même d'avoir été revendiquées. Tirant la leçon du succès de leurs grèves, les cheminots de Lublin se préparent à faire élire leurs propres candidats aux élections syndicales et non les hommes sélectionnés par la direction des syndicats. Enfin, des écrivains officiels se plaignent de la « censure humiliante » et de la politique culturelle du gouvernement.

Varsovie *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — Quelque 900 des 1 500 éboueurs de la capitale sont en grève depuis le début de la semaine. Ils ont obtenu dès jeudi une augmentation de salaires de 700 zlotys par mois (95 francs environ), mais réclament à présent une prime spéciale pour travail *insalubre et le paiement des jours* de grève, précise-t-on dans les milieux du Comité d'autodéfense *sociale (KOR)*.

Une curieuse tendance à favoriser les grévistes a été observée dans un certain nombre d'entreprises. Dans une usine de matières synthétiques de Bierun-Stary (région de Katowice) où 170 ouvriers sur 2 000 avaient fait la grève le 1er août, et dans une verrerie de Walbrzych (70 km au sud-ouest de Wraclaw) où des débrayages avaient eu lieu le 31 juillet, des augmentations de salaires — *de 20 % dans le* premier cas, 10 % dans le second — auraient été accordées aux seuls grévistes.

A Varsovie, fin juillet, l'ensemble du personnel des services de transport en commun municipaux avait bénéficié d'une augmentation, mais les grévistes auraient obtenu 1,50 zloty de l'heure, et les non-grévistes 1,10 zloty seulement. En revanche, certains ouvriers de Gdansk et de Gdynia ont reçu des augmentations de salaires inattendues, qu'ils ont découvertes en même temps que *leurs feuilles de salaire*. Parmi eux, figurent les ouvriers d'une usine de pièces détachées de radio, dont les représentants syndicaux avaient rejeté une augmentation de 5 % comme insuffisante.

Les cheminots de Lublin, qui avaient paralysé la ville le mois dernier pendant quatre jours, ont commencé à élire leurs représentants syndicaux en suivant de nouvelles règles. *Traditionnellement*, les *trois quarts* des syndicalistes étaient désignés par leurs prédécesseurs. A présent, les ouvriers de Lublin choisissent eux-mêmes une proportion beaucoup plus importante de leurs représentants. Les résultats ne seront pas connus avant quelques jours. Ces élections pourraient constituer un *précédent majeur dans* l'évolution du mouvement syndical polonais, dans le sens d'un plus grand pouvoir reconnu aux ouvriers.

Des écrivains officiels indignés par la censure

Un groupe d'écrivains se plaint dans une publication officielle de l'Union des écrivains de l'*« humiliante »* censure exercée par le gouvernement et, sans doute pour faire passer son propos, attaque aussi avec virulence la littérature publiée par les dissidents.

Dans le premier numéro d'un bulletin édité par la cellule du parti de l'Union des écrivains, le critique littéraire Andrzej Mencel affirme que *« la tutelle des censeurs que nous subissons est contraire aux principes de la politique culturelle »*.

Pour sa part, l'écrivain Jerzy Jesionowski dresse un triste tableau de la politique d'édition de l'Etat, politique qui a amené les dissidents à entreprendre leurs publications clandestines.

« D'énormes progrès ont été accomplis dans différents domaines de la vie, sociaux et économiques, mais pas dans la publication de livres », écrit-il. *« Les œuvres littéraires sont castrées selon les décisions d'un seul censeur »*, ajoute-t-il avant de préciser qu'en 1979 la Pologne a *occupé le dernier rang dans la* communauté socialiste en matière d'édition ; dans les pays de l'Est européen huit ouvrages par tête d'habitant avaient été publiés, alors qu'en Pologne il n'y en a eu que quatre et demi. Il observe encore que, *« même dans les années 50, alors que le budget d'Etat était fortement obéré par les dépenses militaires »*, la part de la culture était de 1 % du budget, alors qu'elle n'est que de *0,75 % à présent*. Il faut attendre de plus en plus longtemps pour pouvoir faire publier un livre, près de deux ans actuellement, alors qu'il y a quelques années encore l'ouvrage sortait six mois après avoir été accepté par l'éditeur. Il attribue à la censure et aux lenteurs officielles le succès de la presse et des éditions clandestines.

En Ulster

TROIS MORTS A BELFAST

Belfast (A.F.P.). — Deux adolescents et un *soldat britannique* ont été tués, douze personnes blessées et trente-huit emprisonnées, le samedi 9 août, à Belfast, lors d'incidents qui ont marqué la célébration par la jeunesse catholique du neuvième anniversaire de la promulgation du décret sur l'internement sans procès.

Les deux adolescents ont été tués *au cours d'une fusillade dans un* quartier catholique et un troisième a été grièvement blessé.

Une jeune fille de quatorze ans a été grièvement blessée par balles dans des circonstances encore non éclaircies. Enfin, un soldat des forces britanniques a été tué accidentellement en voulant éteindre un incendie.

Au Cambodge

LA SITUATION ALIMENTAIRE S'AMÉLIORE assure un responsable de l'UNICEF

La situation alimentaire au Cambodge s'est améliorée et la question de l'acheminement des secours est en cours de règlement, a déclaré, le vendredi 8 août à Genève le Dr Charles Egger, directeur adjoint de l'Unicef, qui rentre d'un voyage au Cambodge, au Vietnam et en Thaïlande. Assurant que *« l'on commençait à voir le bout du tunnel »*, il a précisé que les entrepôts portuaires avaient pu écouler tous leurs stocks et que ceux-ci étaient distribués non plus aux privilégiés — c'est-à-dire aux fonctionnaires — mais aux populations rurales.

M. James Grant, directeur exécutif de l'Unicef, qui se trouvait au Cambodge au même moment que le Dr Egger, a pour sa part déclaré le 5 août qu'il craignait que *« famine et malnutrition ne reviennent au Cambodge »*. A son avis, *« la situation restera précaire jusqu'à la prochaine récolte, en novembre-décembre »*. *« L'année dernière*, a-t-il indiqué au correspondant de l'A.F.P. à Hanoï, *le Cambodge a connu une famine de masse. Le pire a été évité, mais il s'en faudrait de peu pour que cette situation se retrouve. »*

A propos de l'aide acheminée par la frontière khméro-thaïlandaise, M. Grant a affirmé que l'Unicef et le CICR *« poursuivaient l'assistance humanitaire destinée aux civils »*, mais qu'il était difficile d'avoir la certitude que les approvisionnements parviennent seulement à ces derniers.

En Grande-Bretagne

Le budget de la défense civile va augmenter de 60 % en trois ans

De notre correspondant

Londres. — M. *William Whitelaw*, ministre de l'intérieur, a annoncé, le jeudi 7 août, à la Chambre des *Communes, que la Grande-Bretagne* augmenterait de 60 % ses dépenses en matière de défense civile, au *cours des trois prochaines années* ; de 27 millions de livres (260 millions de francs) actuellement, le budget de *la protection civile passera à* 45 millions de livres (430 millions de francs) en 1983-1984. Charité bien ordonnée commençant par soi-même, les autorités ont décidé de consacrer la majeure partie de ces fonds à la modernisation des abris souterrains, d'où elles continueraient à diriger le pays en cas d'attaque. Elles ont renoncé, en revanche, à financer le programme de construction d'abris publics qu'avait proposé une commission de députés conservateurs, inquiets de l'avance de l'U.R.S.S. en ce domaine.

Une telle entreprise, évaluée à 60 milliards de livres (environ 600 *milliards de francs*), a *été jugée* trop coûteuse. Cependant, a précisé M. Whitelaw, la population civile ne *sera pas laissée sans aucun recours devant une* attaque nucléaire. Il sera procédé au recensement de tous les endroits (tunnels, métro, caves, etc.) susceptibles de servir d'abris. Les systèmes d'alarme et de communication seront modernisés.

L'annonce du programme coïncide avec la renaissance de la campagne pour le désarmement nucléaire *(C.N.D.) qui, fondé en 1958, a eu* son heure de gloire durant les années soixante avant de sombrer dans l'indifférence. Le *mouvement avait été* lancé, en grande partie, à la faveur d'un article décisif publié dans le journal de gauche *New Statesman*. De même, les articles publiés depuis le début de l'année dans le *Guardian* par le professeur E.P. Thompson, écrivain et historien, ont largement contribué à relancer le mouvement. Le C.N.D. a récemment obtenu la caution de l'exécutif du parti travailliste — dominé par la gauche — qui a officiellement accordé son soutien à la manifestation contre l'ar*mement nucléaire prévue pour* le 26 octobre à Londres (*le Monde* des 27 et 28 juillet).

(Intérim.)

La mort du général Yahya Khan ancien chef de l'État pakistanais

Le général Yahya Khan, qui fut chef de l'Etat pakistanais de 1969 à 1971, est mort dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 août à Rawalpindi, des suites d'une longue maladie, a annoncé samedi l'agence pakistanaise de presse. Il était âgé de soixante-trois ans.

L'artisan du désastre

Au pouvoir pendant moins de trois ans, le général Yahya Khan, *militaire bourru et borné, aura mené* son pays à la catastrophe, autant par sa brutalité que par son absence totale de sens politique. *C'est en* effet au cours des derniers mois de son régime que la puissance pakistanaise s'est effondrée et que le pays a éclaté avec la sécession de son aile orientale, devenue le Bangladesh.

Cet officier pathan, né à Peshawar en 1917, fait sa carrière dans l'armée des Indes avant de gravir rapidement les échelons dans la nouvelle armée pakistanaise, dont il devient, en 1957, chef d'état-major. Commandant en chef au Pakistan oriental, puis com*mandant* de l'armée de terre, il est aussi chargé de missions diplomatiques, en particulier à Moscou et *à Pékin. C'est tout naturellement* à lui que le maréchal Ayoub Khan confie les pleins pouvoirs en mars 1969 *quand il est contraint de démissionner* sous la pression populaire.

Alors que le Pakistan, où le mouvement *autonomiste ne cesse de se* renforcer à l'Est, a surtout besoin d'un politicien habile et d'un diplomate, le général Yahya Khan va avoir la main lourde. Il faut reconnaître, à sa décharge, qu'il doit faire face à une situation particulièrement délicate : alors que l'Inde de Mme Gandhi ne cache pas son désir de briser l'unité du Pakistan, le Pakistan oriental est en proie à un cyclone qui fait au moins trois cent mille morts. L'incapacité de l'administration à venir en aide à la *population achève de déconsidérer* le gouvernement central dans une province qui s'estime, à juste *titre, brimée. Un mois plus tard,* la Ligue Awami de Sheikh Mujibur Rahman emporte presque tous les *sièges aux élections.*

La perspective de voir le pays dirigé par un Bengali inquiète à la fois les militaires et les hommes politiques de l'Ouest, dont M. Bhutto. Proclamant son désir de dénouer la crise, le général Yahya Khan se rend à Dacca pour négocier avec Mujib le 15 mars. Un accord est conclu le 23. Deux jours plus tard, l'armée déclenche une répression sanglante et se lance dans l'élimination systématique de l'élite bengalie. Mujib est arrêté et transféré dans l'autre aile du pays. *On se souvient des* témoignages atroces diffusés à l'époque sur les massacres perpé*trés par une armée en folie dans les* rues de Dacca. Ces crimes vont sceller l'irréparable et pousser à la *lutte pour l'indépendance* — avec l'appui total de New-Delhi, — les dirigeants du Bengale ; en même *temps, plus de cinq millions de réfu*giés fuient vers l'Inde dans des conditions indescriptibles.

« Un ivrogne irresponsable »

Le général Yakya Khan avait refusé d'écouter ses conseillers qui lui *prédisaient la victoire* de la Ligue Awami. Il va se montrer tout aussi incapable de préparer la guerre, *désormais inévitable*, avec *l'Inde* ; quand celle-ci lance son offensive à la fin novembre 1971, l'armée pakistanaise cède du terrain non seulement au Bengale, mais même sur le front occidental. Après avoir affirmé qu'il poursuivrait la lutte, qu'il ne négocierait jamais avec les *« rebelles »*, il est contraint, le 17 décembre, à un cessez-le-feu sans gloire et à l'abandon de la moitié du pays.

Ses pairs le critiquent sévèrement et offrent le pouvoir à Zulficar Ali Bhutto. *Un* coup d'Etat feutré a lieu le 20 décembre, alors que la foule scande dans la rue *« Vive Bhutto ! »*, et *« Pendez Yahya ! »* Dépassé par les événements, le général consacrait aussi de plus en plus de son temps à la boisson et à ses nombreuses amies, auxquelles il avait permis de faire *fortune par l'attribu*tion de licences commerciales. Méprisant, M. Bhutto le traite publi*quement d' « ivrogne irresponsable »*, d' *« Ivan le terrible »* et le fait mettre en résidence surveillée.

PATRICE DE BEER.

TROIS JEUNES GENS SE RÉCLAMANT DE L'EXTRÊME DROITE, INCULPÉS APRÈS DES ATTENTATS CONTRE DEUX LIBRAIRIES PARISIENNES.

Les trois auteurs de l'attentat contre la librairie Les Mille-Feuilles (2, rue Rambuteau) (« le Monde » du 6 août) qui a eu lieu dans la nuit du 6 août ont été inculpés, le 8 août, par un juge d'instruction, M. René Ferreyron, de fabrication et détention d'engins incendiaires, de transport d'armes et d'infraction à la loi anticasseurs. Jean-Luc Radius, vingt ans, Fernand Pilonel, dix-huit ans, de nationalité suisse, et Bruno C., dix-sept ans, ont été écroués. Ces trois jeunes gens étaient également responsables de l'attentat contre une autre librairie « Les Reclus » (203, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris-10e) dans la nuit du 5 août (« le Monde » du 6 août). Ils ont revendiqué leur appartenance à l'extrême droite sans autre précision. Les trois inculpés ont déclaré s'être trompés de librairie Les Mille-Feuilles n'étant pas spécialisée dans la diffusion d'ouvrages gauchistes comme ils le *supposaient*.

∴

Rappelant les attaques contre les locaux de l'association catholique Justice et Paix, contre ceux du MRAP (mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix), l'agression récente d'un jeune juif rue des Rosiers à Paris et les explosions des deux librairies, le groupe communiste du Conseil de Paris déplore que des groupes fascistes et *néonazis agissent ainsi* en toute impunité et réclame que des mesures nécessaires soient prises pour les mettre hors d'état de nuire. Le MRAP, pour sa part, dénonce également, dans un communiqué, le laxisme des pouvoirs publics et demande la dissolution des groupes d'extrême droite.

Le numéro du « Monde » daté 9 août 1980 a été tiré à 497 061 exemplaires.

A B C D E F G

Les Palestiniens et la « destruction de l'entité sioniste »

L'O.L.P. dément l'authenticité d'une résolution de son dernier congrès publiée à Jérusalem

Le gouvernement israélien a publié jeudi 7 août la photocopie d'un texte qu'il affirme être une résolution secrète adoptée par l'Organisation de libération de la Palestine à Damas au mois de juin.

La résolution réclare la « *destruction* » d'Israël en tant *« qu'entité culturelle, économique, idéologique, politique et militaire »*. Elle se prononce pour la création d'un Etat démocratique *palestinien dont Jérusalem serait* la capitale. Les citoyens de cet Etat jouiraient de droits égaux quelles que soient leur race et leur religion.

M. Naphtal Lavi, porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères, a présenté ce document à des journalistes qui lui demandaient de justifier la théorie selon laquelle l'attitude modérée de M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., est en *divorce total* avec les buts réels du mouvement palestinien.

M. Lavi a refusé d'indiquer *comment* le gouvernement israélien était entré en possession de la photocopie. *« Nous avons nos méthodes »*, a-t-il dit.

M. Mahmoud Labadi, porte-parole officiel de l'O.L.P., a rejeté vendredi matin *« les allégations du ministère israélien des affaires étrangères concernant un prétendu document du Fath prévoyant la destruction d'Israël »*.

M. Labadi a tenu à souligner qu' *« il s'agissait là de viles tentatives visant à détourner l'attention de l'opinion mondiale de l'annexion par l'Etat hébreu de la ville de Jérusalem et de sa proclamation comme sa capitale éternelle »*.

« Ce chantage israélien, a ajouté le responsable palestinien, *a également pour but de soustraire l'Etat hébreu à ses obligations à l'égard de la communauté internationale, à savoir de se retirer immédiatement et totalement des territoires arabes occupés et de reconnaître les droits nationaux palestiniens, dont le droit à l'édification d'un Etat palestinien indépendant sur sa terre nationale. »* — *(Reuter - A.F.P.)*

[Au terme de son quatrième congrès de Damas, le Fath avait réaffirmé sa position doctrinale concernant « la libération totale de la Palestine et la création d'un Etat démocratique sur toute la terre palestinienne ». Ce qui équivaut en fait à la destruction de l'Etat d'Israël. Mais il avait en même temps inclus dans son programme politique une résolution du Conseil national palestinien relative à l'instauration d'une « autorité nationale » sur toute parcelle « libérée » du territoire palestinien. Ce qui équivaut à accepter l'établissement d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza aux côtés de l'Etat israélien.]

REPORT DE LA DATE LIMITE DE PAIEMENT DE CERTAINS IMPOTS

La date limite du paiement de certains impôts directs, dont l'échéance prévue était le 15 août a été reportée au mardi 19 août, le 15 étant un *jour férié*.

Les impôts concernés sont l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, la taxe professionnelle et les autres impôts locaux. Les contribuables peuvent s'acquitter de leur impôt jusqu'au mardi 19 août 1980 à minuit sans encourir la majoration de 10 % pour paiement tardif, précise le ministère du budget.

● *La C.G.T. se rendra le 20 août au ministère du travail.* — M. Jean Matteoli, ministre du travail, recevra, à la demande de M. Barre, le mercredi 20 août, une délégation de la C.G.T. conduite par M. Michel Warcholak, secrétaire confédéral et qui comprendra notamment M. Certano, secrétaire général de ce syndicat à la Régie Renault, récemment licencié après l'autorisation donnée par le ministre du travail. Cette rencontre fait suite à la demande d'audience adressée par M. Georges Séguy à M. Barre

AU LIBAN

La hantise des voitures piégées

De notre correspondant

Beyrouth. — Les voitures piégées, à Beyrouth, sont en train de saper l'« ordre phalangiste » instauré depuis un mois à la suite de l'élimination, le 7 juillet, par les milices de M. Bechir Gemayel, de l'aile militaire du P.N.L. de M. Chamoun.

La découverte, vendredi, d'une Peugeot bourrée de 70 kilos de T.N.T. à 100 mètres du lieu où s'était produite, la veille, l'explosion d'un véhicule qui avait fait un mort et trente blessés, a créé une véritable panique rétrospective. La voiture était, en effet, demeurée garée au bord d'un trottoir durant près de vingt-quatre heures. Elle s'y trouvait déjà lors de l'explosion et aurait dû vraisemblablement sauter elle-même peu après la première, *au plus fort de la concentration* des miliciens et des badauds.

Les voitures piégées — trois *en une semaine*, dont deux ont explosé dans un périmètre de 500 mètres au cœur du quartier *chrétien — créent un sentiment* d'insécurité diamétralement opposé à l'objectif recherché et promis par *le parti phalangiste* au lendemain de son opération contre le P.N.L. Chaque habitant de Beyrouth à l'impression de frôler la mort à tout instant. Des rues de plus en plus nombreuses sont jalonnées de pierres et autres obstacles empêchant le stationnement.

M. Bechir Gemayel se trouve face à un dilemme : multiplier les fouilles et les barrages aux entrées du secteur chrétien et à l'intérieur de celui-ci ou laisser *battre en brèche son autorité*. Mais les contrôles, s'ils sont très bien supportés par la *population au lendemain d'un* attentat, finissent toujours par l'exaspérer.

M. Gemayel a accusé les services secrets palestiniens d'être *responsables des attentats*. L'O.L.P. a démenti. Ce qui ajoute à l'insécurité ambiante, c'est *que, en dehors des Palestiniens* et plus qu'eux, de nombreux groupes peuvent avoir intérêt à *la déstabilisation du pouvoir* phalangiste en secteur chrétien. Bien qu'elle ne soit pas épar*gnée par les voitures piégées*, Beyrouth-Ouest (secteur palestino-progressiste) vit plutôt dans la hantise des affrontements entre chiites et Palestiniens, et il s'en est encore produit un dans la nuit de vendredi à samedi. La conviction est largement répandue ici qu'une dure confrontation armée est inévitable entre les deux parties.

LUCIEN GEORGE.

● *Attentat à l'explosif contre la villa d'un ingénieur de l'équipement à Corte.* — Une charge explosive a été lancée, dans la nuit du 8 au 9 août, contre la porte de la villa de M. Gabriel Legrand, quarante ans, ingénieur d'arrondissement des services de l'équipement, à Corte (Haute-Corse, par les occupants d'une voiture. l'explosion de l'engin n'a causé que des dégâts légers. Le 23 avril 1979, une tentative d'attntat, revendiquée par le F.L.N.C., avait été perpétrée contre la voiture de M. Legrand.

● *Quatre-vingt-trois réfugiés cubains*, qui vivaient depuis le *2 mai dans* le bâtiment abritant la section des intérêts américains à l'ambassade de Suisse (les Etats-Unis *n'ont pas d'ambassade* à Cuba) se sont rendus le jeudi 7 août aux autorités. Ils ont été emmenés dans des autocars appartenant au gouvernement cubain. Les autorités de La Havane avaient fait valoir à plusieurs reprises que le statut de la section des intérêts américains ne lui permettait pas d'accorder le droit d'asile. - *(Reuter.)*

هكذا من الأصل